

Evaluation réalisée avec l'appui du F3E pour le Département de la Gironde (réf 287 EvA)

Version 17 juin 2010

EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE ET LA PROVINCE DU HOUËT (1993-2009)

Rapport final

juin 2010

INTER-ACTION Développement durable
1020, route du Puy Ste Réparate
13 540 - Puyricard
(33) 6 61 84 16 20 jmcoll1@yahoo.fr

Jean-Marie Collombon
Ibrahima Ka

Introduction

La mission d'évaluation de la coopération décentralisée, menée depuis 1993 entre le Département de la Gironde et la Province du Houët au Burkina Faso, a été engagée en octobre 2009. Elle a concerné la période 1993-2009.

Le processus évaluatif a été commandité au bureau d'étude Inter-Action Développement durable, par le Département de la Gironde, avec l'appui technique du F3E. Il a été conduit par *Jean-Marie Collombon* (France), chef de mission, et *Ibrahima Ka* (Sénégal). Il a été suivi par un Comité de Pilotage ad-hoc présidé par *Pierre-Jean Roca*, délégué de Cap Coopération en Aquitaine.

La mission a eu pour objectif général d'évaluer le programme de coopération décentralisée entre le Département et la Province, qui se traduit par un ensemble d'actions et d'évaluer le dispositif de coopération. Elle a eu pour objectifs spécifiques : 1) de réaliser un *bilan* des actions de coopération, 2) de faire un point sur les *structures* mises en place et 3) de mener une réflexion prospective sur le devenir de cette coopération et de formuler des *recommandations*.

La mission a été réalisée selon les principes de base d'une *évaluation participative et partenariale*. Elle a donc très largement associé les divers partenaires du processus, tant en Gironde que dans le Houët.

Elle s'est déroulée en diverses étapes : 1) une première mission de cadrage à Bordeaux le 7 octobre 2009, 2) une mission d'analyse des actions, de collecte d'informations et d'entretiens en Gironde, du 16 au 20 novembre, 3) une mission de terrain des deux consultants, dans le Houët, du 25 novembre au 5 décembre, 4) une restitution à chaud à Bobo-Dioulasso en fin de mission, 5) une restitution à Bordeaux, fin janvier, puis une restitution dans le Houët en février, en présence des représentants du Conseil général de la Gironde, 6) une troisième restitution à Bordeaux, le 7 avril, combinée avec deux sessions de formation sur le thème « Coopération et Développement » et 7) une restitution finale à Bordeaux, devant le Conseil général de la Gironde et ses partenaires girondins, le 25 juin.

Ce rapport final tient compte à la fois de la documentation et des rapports disponibles, des entretiens avec les nombreux acteurs et partenaires de la coopération, réalisés en Gironde et dans le Houët, ainsi qu'à Ouagadougou, des fiches d'évaluation individuelle, ou de groupe, renseignées par les acteurs locaux, des observations et commentaires issus des 4 restitutions.

Des échanges permanents, constructifs et fructueux, avec l'équipe du Département¹ d'une part, et avec les chargés de mission du F3E² d'autre part, ont permis un bon déroulement du processus.

Le Département de la Gironde, par le biais de la Mission de Coopération Décentralisée, a offert à l'équipe d'évaluation de très bonnes conditions de travail.

L'équipe d'évaluation

¹ Plus particulièrement Jean Touzeau, élu girondin en charge de la coopération, Maurice Viandon, Directeur de Cabinet du président du Conseil général, Philippe-Henri Ledru, Chef de la MCD et Guillaume Larbodie, chargé de mission.

² Laetitia Montero et Lilian Pioch successivement

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
RESUME	6
I° PARTIE : CONTEXTE DE L'EVALUATION.....	15
I – LA COOPERATION GIRONDE-HOUËT : RAPPEL DU CONTEXTE	16
1 - UNE COOPERATION ANCIENNE	16
2 - UN ACCORD RENOUVELE EN 2005	16
II – LE PROGRAMME DE COOPERATION GIRONDE-HOUËT	17
1 - PERIODE 1993-2003.....	17
2 - PERIODE 2004-2009.....	17
III – RAPPEL DE L'EVALUATION DEMANDEE	18
1 - UNE EVALUATION INTERMEDIAIRE EXTERNE	18
2 – UNE EVALUATION DESTINEE A FAIRE UN BILAN - ETAT DES LIEUX	18
3 – UNE EVALUATION AVEC UNE FONCTION PROSPECTIVE ET CONSTRUCTIVE	18
4 – UNE EVALUATION AVEC UN OBJECTIF COMPLEMENTAIRE DE FORMATION.....	19
5 - UNE EVALUATION DE LA PERIODE 1993-2009, PAR UNE EQUIPE BINATIONALE	19
IV – RAPPEL DE LA PROBLEMATIQUE, DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS	19
1 – LA PROBLEMATIQUE D'ENSEMBLE	19
2 - LES ENJEUX A PRENDRE EN COMPTE.....	21
3 - LES OBJECTIFS A ATTEINDRE.....	22
V - LE BURKINA FASO, UN PAYS EN COURS DE DECENTRALISATION.....	23
1. UNE DECENTRALISATION QUI S'EST ACCELEREE EN 2006	23
2. UN CADRE JURIDIQUE DE DECENTRALISATION, DEJA ANCIEN	23
3. LES PRINCIPES DE LA DECENTRALISATION	23
4. DES COMPETENCES ET DES MOYENS D'ACTION POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES	24
5. DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-BURKINABE	25
VI – LA DEMARCHE DE L'EVALUATION	26
1 - RAPPEL DU CONTEXTE DE L'EVALUATION.....	26
2 - OBJECTIFS DE L'EVALUATION	26
3 - DEMARCHE EVALUATIVE SUIVIE	27
4 - CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION	29
II° PARTIE : BILAN DE LA COOPERATION 1993-2009	30
VII – APPRECIATION D'ENSEMBLE DU PROJET DE COOPERATION	31
1 - UNE COOPERATION PORTEE PAR DES ELUS	31
2. UNE COOPERATION IMPLIQUANT DES PARTENAIRES MOTIVES	31
3. UNE BONNE IMAGE GLOBALE, MAIS UN DEFICIT DE NOTORIETE	31
4 - UNE COOPERATION QUI POURRAIT ETRE PLUS CONFORME AUX CRITERES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	32
4 - UN PROGRAMME CONFORME AUX OBJECTIFS DE LA COOPERATION FRANÇAISE AU BURKINA FASO	32
5 – APPRECIATION D'ENSEMBLE	33

VIII – EVALUATION DU DISPOSITIF DE COOPERATION	33
1 - LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET TECHNIQUE	33
2 - LE DISPOSITIF FINANCIER	39
3 - APPRECIATION DU DISPOSITIF	43
IX - EVALUATION DU PARTENARIAT.....	44
1 – UN PARTENARIAT RESTREINT, MAIS SOLIDE, EN GIRONDE.....	44
2. UN PARTENARIAT EGALEMENT RESTREINT DANS LE HOUËT	46
3. DES ECHANGES A EQUILIBRER.....	46
4 - APPRECIATION DU PARTENARIAT	47
X – EVALUATION DES ACTIONS DE COOPERATION	49
1. DES STRATEGIES D’INTERVENTION QUI ONT EVOLUE DANS LE TEMPS	51
2. UNE EFFICIENCE GLOBALE ENTACHEE PAR DES ECHECS LORS DE LA PERIODE 1993-2003.....	52
3. UN IMPACT LOCAL ASSEZ SIGNIFICATIF.....	53
4 – APPRECIATION DES ACTIONS	55
III° PARTIE : PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS.....	74
XI – PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	75
1 - RECOMMANDATIONS POUR L’ANNEE TRANSITOIRE 2010.....	75
2 - RECOMMANDATIONS POUR LE MOYEN TERME.....	81
XII – PRECONISATIONS PAR DOMAINE D’EVALUATION.....	85
ANNEXES	88
ACTIONS EVALUEES	89
PERSONNES RENCONTREES	90
PARTICIPANTS ATELIER COOPERATION ET DEVELOPPEMENT.....	93

Sigles et abréviations

APE	Association de Parents d'Elèves
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
CAMJH	Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formelle
CG 33	Conseil Général de la Gironde
CEC	Contrat Emploi Consolidé
CM	Conseil Municipal
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	Conseil Villageois de Développement
DGAC	Direction Générale Adjointe à la Culture
DGAJ	Direction Générale Adjointe à la Jeunesse et à la Vie Associative
DGS	Direction Générale des Services
DRJS	Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
DRT	Direction Ressources et Territoire
ENEP	Ecole Nationale de l'Enseignement Primaire
GRAF	Groupement des Retraités Enseignants sans Frontières
IFAID	Institut de Formation et d'Action Internationale pour le Développement
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LEGPTA	Lycée d'Enseignement Général et des Techniques Agricoles
MAEE	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
MAS	Mouvement Associatif Solidarités
MCD	Maison de la Coopération Décentralisée (Burkina Faso)
MCD	Mission de Coopération Décentralisée (CG Gironde)
MJE	Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi
MSP	Mamou Solidarité Partage
ONT	Office National du Tourisme
OSC	Organisations de la Société Civile
PDC	Plan de Développement Communal
PROS	Programme de Renforcement des Organisations de la Société civile
PS Eau	Programme Solidarité Eau
RH	Ressources Humaines
SRFD	Service Régional Formation Développement
VALT 33	Vacances Animation Loisirs et Tourisme

Evaluation externe de la coopération décentralisée Gironde – Houët 1993-2009

RESUME

La mission d'évaluation de la coopération décentralisée, menée depuis 1993 entre le Département de la Gironde et la Province du Houët au Burkina Faso, a été engagée en octobre 2009. Elle a concerné la période 1993-2009.

Le processus évaluatif a été commandité au bureau d'étude Inter-Action Développement durable, par le Département de la Gironde avec l'appui technique du F3E. Il a été conduit par *Jean-Marie Collombon* (France), chef de mission, et *Ibrahima Ka* (Sénégal). Il a été suivi par un Comité de Pilotage présidé par *Pierre-Jean Roca*, délégué de Cap Coopération en Aquitaine.

La mission a eu pour objectif général d'évaluer le programme de coopération décentralisée entre le Département et la Province, qui se traduit par un ensemble d'actions et d'évaluer le dispositif de coopération. Elle a eu pour objectifs spécifiques : 1) de réaliser un *bilan* des actions de coopération, 2) de faire un point sur les *structures* mises en place et 3) de mener une réflexion prospective sur le devenir de cette coopération et de formuler des *recommandations*.

La mission a été réalisée selon les principes de base d'une *évaluation participative et partenariale*. Elle a donc très largement associé les divers partenaires du processus, tant en Gironde que dans le Houët.

I – Bilan de la coopération Gironde-Houët

Appréciation d'ensemble

1 - La coopération Gironde Houët est une coopération qui a bénéficié, après la césure de 2003, d'une évolution positive. Elle s'inscrit assez bien dans les objectifs de la coopération franco-burkinabé.

Ayant misé, pendant des années, sur la création d'infrastructures d'éducation et de santé, puis, plus récemment, sur l'accès à l'eau potable, elle répond bien à certains besoins prioritaires de la population de la province du Houët.

Elle est fortement appuyée par les élus départementaux, dont le Président du Conseil Général Philippe Madrelle et le Vice-président Jean Touzeau. Elle bénéficie d'une image positive globale, tant en Gironde que dans le Houët.

Elle mobilise, en Gironde, un nombre restreint de partenaires, mais des partenaires très impliqués et compétents. Elle s'appuie, dans le Houët, sur un nombre également restreint de partenaires locaux, également motivés.

2 - Mais cette coopération reste très centrée sur la société civile. Elle ne contribue pas encore au renforcement des collectivités partenaires. Elle n'implique pas du tout les fonctionnaires départementaux. En ce sens, elle ne correspond pas suffisamment aux critères classiques de la coopération décentralisée, qui doit prioritairement viser à renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités partenaires, tout en appuyant les organisations de la société civile.

Elle est dispersée sur des territoires trop nombreux et sur des domaines trop divers. Cela est peu compatible avec des moyens financiers affectés par le Département à la coopération internationale, qui sont restés stables, alors que le nombre de chantiers s'accroissait avec l'ouverture de programmes de coopération en Pologne, en Algérie et, prochainement en Turquie.

Le résultat mécanique a été une diminution régulière, depuis 2003, des moyens financiers affectés à la province du Houët par le Département.

Dispositif institutionnel et technique

Une convention générale a été signée en 1993 entre le Département de la Gironde et le Haut-Commissariat de la province du Houët, puis des conventions spécifiques concernant principalement la formation, ont été établies, entre institutions concernées. Elles se renouvellent par tacite reconduction. L'accord de coopération a été revu en 2005 pour 3 ans renouvelables, avec les mêmes signataires, le Département de la Gironde et le haut-Commissariat du Houët.

Le dispositif mis en place dans le cadre de la coopération Gironde Houët s'est appuyé jusqu'à présent sur la charnière Département-Haut Commissariat. Le Haut-Commissariat est un échelon administratif et non pas une collectivité de plein exercice. Il n'y a donc aucune relation directe (convention de partenariat ou de projets) entre le Département et des collectivités locales burkinabés. La situation doit maintenant évoluer depuis la création, en 2006, des régions et des communes au Burkina-Faso.

L'action du Département s'appuie sur la Mission de Coopération Décentralisée (MCD) dont le rattachement administratif a fortement évolué au fil des années et qui est rattachée, depuis début 2009, au Cabinet du Président du Conseil général.

La Mission est dotée de peu de personnel, compte tenu de la diversité des pays et des tâches très diverses qu'elle doit assumer. La situation s'est améliorée avec le passage en cadre B, en 2008, du chargé de mission recruté en 2006, mais cela est encore insuffisant.

La mission s'appuie, localement, sur un correspondant burkinabé qui assure le lien avec le Haut-Commissariat et avec les partenaires locaux. Bénévole pendant des années, le correspondant a maintenant un contrat avec le Département pour 42 h par mois de travail.

Le dispositif laisse une large part aux partenaires girondins (associations, organisations, institutions).

Dispositif financier

Le budget alloué par le Département à la MCD a concerné le programme coopération décentralisée mais aussi le programme de bourses Erasmus jusqu'en 2007.

Ce budget a été, en moyenne de 309 000 € depuis 2003. La part consacrée à la coopération avec la province du Houët s'est réduite avec la signature des accords de coopération avec des régions d'Algérie et de Pologne. Elle a été de 65 539 euros en moyenne par an, à partir de 2003, soit 27% du budget Projets de la Mission de Coopération. Ce montant est faible quand on le compare aux budgets de coopération d'autres départements.

De 1993 à 2003, le budget de coopération décentralisée avec le Houët a principalement servi à réaliser des infrastructures dans le domaine de la santé et de l'éducation (centre de santé, collège d'enseignement général, centre d'éducation de base, ferme-école) et à financer l'envoi de matériel et de conteneurs d'aide humanitaire.

Depuis 2003, l'intervention sur les infrastructures a été limitée à la maintenance et à de petits investissements). L'envoi de conteneurs a été arrêté.

Ce choix paraît légitime compte tenu de la faiblesse des moyens financiers disponibles et des pertes constatées (coulage local).

Le budget sert actuellement à financer : 1) des actions dans divers domaines, portées par des partenaires girondins, 2) quelques dépenses dans le Houët (travaux et achats).

Une part, relativement faible, du financement de la Gironde va actuellement en direct aux partenaires burkinabé, qu'il s'agisse d'une association locale (projet de pépinière du CAMJH par exemple) ou Haut-Commissariat (divers travaux).

Les associations girondines qui interviennent dans le programme reçoivent une subvention annuelle qu'elles complètent avec des ressources propres. La part de ces cofinancements est importante, démontrant une réelle capacité des associations à se mobiliser pour leurs projets dans le Houët.

Compte tenu de ses moyens, il apparaît dispersé sur un nombre important d'actions sur des territoires nombreux (4 communes, dont Bobo-Dioulasso, 2° ville du pays).

Ce dispositif de financement par le Département des associations girondines est fonctionnel et il est apprécié des partenaires girondins. Les partenaires burkinabé ne trouvent rien à redire.

La mission d'évaluation a toutefois noté que les délais de transfert financier étaient parfois très longs, plusieurs mois pouvant s'écouler entre la date de mandatement par le Département et la réception des fonds au Burkina.

Partenariat

Durant la période 1993-2003, le Département a essentiellement maintenu des relations avec l'Administration burkinabé concernée par la réalisation des infrastructures (Santé, Education Nationale, Formation Professionnelle), par l'intermédiaire du Haut-Commissaire.

Durant cette période, il a également maintenu des relations étroites avec les membres du Comité de Jumelage Gironde-Houët, en particulier pour la gestion de l'aide humanitaire et des véhicules d'occasion envoyés par le Département.

En raison de multiples et graves dysfonctionnements de ce Comité de jumelage dans la gestion de l'aide, mais aussi de la coopération dans le domaine des infrastructures, le Département a pris l'initiative de couper toute relation avec le Comité en 2003.

A partir de 2004, le centre de gravité du partenariat s'est radicalement déplacé de l'Administration d'Etat et de l'Administration provinciale, vers les organisations burkinabé de la société civile (OSC)

Le partenariat actuel implique relativement peu de partenaires, mais parmi eux, une proportion relativement importante de partenaires appartenant à deux catégories : 1) des structures ou d'établissements d'éducation et de formation et 2) des associations de développement et de solidarité internationale.

Les relations avec l'Administration burkinabé ont pratiquement cessé en 2004, à la notable exception des relations qui se sont maintenues avec le Haut-Commissaire du Houët, plus particulièrement le Haut Commissaire actuel.

Le Département, par l'intermédiaire de la MCD, maintient actuellement des relations permanentes et cordiales avec les directeurs des établissements que le Département a réalisés : CSPS de Koundougou, Collège de Karankasso-Viguié, ou que le Département a aidés : ENEP, Lycée Mollo Sanou (bibliothèque), Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët (CAMJH).

Le partenariat entre la Gironde et le Houët est centré, au Nord, sur un petit nombre de partenaires (une demi-douzaine d'établissements scolaires et d'associations de solidarité internationale), disposant d'un ancrage fort, parfois ancien, dans le Houët.

Au-delà de quelques partenaires historiques (IUFM Aquitaine), le partenariat Nord s'est assez fortement renouvelé ces derniers temps (ISNAB, Lycée agricole de Blanquefort, MAS, collège de Rauzan).

Les partenaires girondins, qui ont peu d'occasions de se rencontrer, se connaissent assez peu et ils le déplorent.

Le nombre de partenaires de la Gironde dans le Houët est faible. Le partenariat historique avec le CAMJH à Bobo-Dioulasso est à noter.

Il s'agit plutôt de partenariats bilatéraux ponctuels entre associations, entre établissements scolaires.

Il n'y a pas d'instance spécifique de pilotage ni de temps et de lieux particuliers d'échange permettant aux différents partenaires de se retrouver entre eux, de mieux se connaître et, éventuellement de créer des synergies.

Pour le reste, la Gironde entretient des relations avec les structures qui ont bénéficié de l'aide du Département, surtout avant 2003: le CSPS de Koundougou, le Collège de Karankasso-Viguié, le lycée Mollo Sanou, la pouponnière Den Kanu, mais il s'agit plus de relations de donateur à bénéficiaire, et non pas de véritables relations partenariales.

Le partenariat reste inégalitaire: très peu de burkinabé se sont déplacés en Gironde, principalement pour des raisons de coûts des transports, le Département ne pouvant pas prendre en charge les billets d'avion des burkinabé pour qu'ils se rendent en Gironde.

Les partenaires du Houët déplorent tous le manque d'échanges construits et durables avec des partenaires girondins homologues (par exemple entre établissements scolaires, entre établissements hospitaliers, entre clubs sportifs etc.). Le partenariat qui se construit depuis 3 ans entre l'association VALT 33 en Gironde et l'association CAMJH dans le Houët est une exception qui démontre tout l'intérêt de ce type de partenariat construit dans la durée.

Il convient de noter également un nouveau partenariat, prometteur, qui s'est établi, depuis 2009, entre l'association MSP et l'Association pour le Développement du village de Souroukoudingan (ADS), qui a ouvert un créneau de coopération avec la commune de Karankasso-Viguié.

La concertation et la coordination restent insuffisantes avec certains des programmes et projets de coopération bilatérale, voire avec les programmes des collectivités françaises présentes dans le Houët, même avec le Département de la Haute-Vienne qui a un programme de coopération avec la commune de Bama dans le Houët et ceci malgré des tentatives répétées de la part de la MCD.

Appréciation globale des actions

Pertinence

Les actions conduites de 1993 à 2003, centrées sur la réalisation d'infrastructures, principalement dans le domaine de la santé et de l'éducation, étaient pertinentes dans le contexte de l'époque. Elles ne l'ont plus été par la suite, mais elles ont cependant contribué à résoudre certains besoins de la province.

Les envois de matériels, de véhicules d'occasion et de conteneurs, réalisés par le Département de 1993 à 2003, ont été stoppés à juste raison en 2003, après constats de multiples et graves dysfonctionnements du Comité de pilotage de Bobo-Dioulasso qui avait pris en charge la « gestion » locale de ces aides. Une partie n'arrivait même pas aux bénéficiaires.

Le changement de stratégie de 2004, assez radical, entériné par la convention de 2005, qui a ouvert la coopération dans le Houët sur le renforcement des capacités, sur les échanges et sur le partenariat entre organisations de la société civile du Nord et du Sud, était justifié. Il correspond bien aux besoins actuels du pays qui peut résoudre ses problèmes d'infrastructures avec des fonds autres que ceux de la coopération décentralisée française.

Cohérence

Les actions conduites par le Département entre 1993 et 2003 avaient leur propre cohérence. Elles correspondaient à une certaine vision de « l'aide au développement », maintenant totalement dépassée, mais qui pouvait se comprendre à l'époque.

Les actions actuelles sont cohérentes : elles correspondent bien à la stratégie du Département, telle que définie en 2005, et qui vise à renforcer les capacités des acteurs locaux, ainsi qu'à renforcer les échanges nord sud et les transferts de compétence.

Par contre, elles n'ont pas permis encore de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités burkinabé. Cela est normal car ces collectivités nouvellement créées (communes rurales) ne sont pas encore des partenaires réels pour le Département.

Efficacité

L'efficacité globale de la coopération a été entachée par l'échec de la ferme école, qui semble être sur le point d'être noyée sous les eaux d'un barrage, après avoir été construite par le Département.

Elle a aussi, dans une moindre mesure, été entachée par la difficulté à faire prendre en charge par l'Etat burkinabé le complément d'investissement nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du Centre d'Education de base de Bô. L'eau et l'électricité ne sont toujours pas installées 5 ans après la construction.

Tous les autres projets d'infrastructures programmés de 1993 à 2004 ont été réalisés et ils sont opérationnels : construction du CSPS de Koudoungou, du CEG de Karankasso-Viguié, aménagement de la bibliothèque du lycée Mollo Sanou, construction de l'orphelinat Dan Kanu. En 2009, la réalisation du forage de Souroukoudingana a aussi été menée à bien.

Des actions comme l'appui de longue durée apporté par le Département au Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët (CAMJH) ont été très importantes pour la consolidation de cette structure qui a émergé au moment où la Gironde mettait en place sa coopération avec le Houët. Cet appui a évolué pour se concentrer actuellement sur le renforcement des capacités (formation d'animateurs et formation de formateurs) à partir d'un partenariat nord-sud particulièrement efficace.

L'appréciation de l'efficacité souffre cependant de l'absence d'une véritable programmation sur plusieurs années, avec des objectifs clairs, des résultats attendus, des moyens précis mis en œuvre au nord comme au sud, un calendrier. La programmation actuelle apparaît plutôt comme une programmation « au fil de l'eau » en fonction d'opportunités. Cela a des avantages en permettant au Département de réaliser des actions diverses avec très peu de moyens, mais ne donne pas de visibilité suffisante au programme.

Efficience

L'efficience est globalement bonne. Si l'on excepte les envois de conteneurs, les moyens mobilisés par le Département ont été utilisés de manière satisfaisante. Il semblerait toutefois, que les problèmes des conteneurs ne sont en rien imputables au Département, mais plutôt aux dirigeants burkinabé du Comité de pilotage.

Les résultats des actions prouvent la bonne efficacité du programme de coopération: le Centre de Santé de Koudougou est en fonctionnement et accueille 4500 malades par an, le CEG de Karankasso-Viguié accueille 180 élèves par an, la bibliothèque du lycée Mollo Sanou est au service des 1300 lycéens et de leurs professeurs, la pouponnière Den Kanu accueille une cinquantaine d'orphelins, les 3 700 habitants du village de Souroukoudingan ont de l'eau potable etc.

Il en est de même des actions dites « d'échanges » : avec une mise de fonds assez faible, le Département permet à des institutions départementales, comme à des associations, de mener à bien des opérations d'échanges.

Ces organisations girondines trouvent de leur côté les compléments de financement dont elles ont besoin. C'est le cas, chaque année des échanges entre l'IUFM Aquitaine et l'ENEP de Bobo-Dioulasso. Mais c'est aussi le cas d'actions plus ponctuelles comme les échanges entre l'ISNAB et le CAMJH ou entre le collège de Rauzan et le collège Ste Marie de Tounouma.

Pérennité

La pérennité des infrastructures construites par le Département n'est pas assurée. Ce sont les communes burkinabé qui ont maintenant la charge de l'entretien des bâtiments. Si le problème de l'entretien des bâtiments du CAMJH, avec l'appui de la municipalité de Bobo-Dioulasso, ne devrait pas poser beaucoup de problèmes, il n'en est pas de même pour les bâtiments comme le CSPS de Koudougou ou le CEG de Karankasso-Viguié.

La mission d'évaluation se pose de sérieuses questions concernant la capacité des communes rurales à assumer ces charges. Elles ne disposent pas du personnel d'entretien compétent et n'ont pas de budget suffisant.

La question se pose également pour les forages, les communes ayant aussi, maintenant, la charge de leur entretien et du personnel qui doit s'en occuper.

La majorité des échanges, à la notable exception des stages de l'IUFM Aquitaine, trop ponctuels et demandant trop d'efforts aux institutions pour trouver le complément au financement départemental, ne pourra pas se poursuivre.

II – Propositions et recommandations

Domaine	Recommandations
Politique de coopération	Revenir aux <u>fondamentaux</u> de la coopération décentralisée : trouver un juste équilibre entre renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités partenaires et renforcement de la société civile
Stratégie d'intervention	Considérer 2010 comme une <u>année de transition</u> qui devra permettre à la fois de consolider les acquis (projets en cours) et de préparer la suite. Organiser, fin 201, une rencontre pour tirer le bilan de l'année transitoire et programmer les actions de coopération pour 2011 – 2013 Concevoir un <u>programme triennal 2011-2013</u> , sur la base d'objectifs partagés avec les partenaires burkinabé

	<p>Revoir la stratégie d'intervention en fonction des <u>moyens financiers disponibles</u> : limiter fortement les domaines d'intervention et le nombre d'actions, si les moyens restent faibles. Modifier l'ambition si les moyens augmentent</p> <p>Tenir compte des Orientations Sectorielles et des Plans Nationaux du Burkina Faso. Se mettre en conformité avec les Stratégies Nationales (ex. municipalisation des services de l'eau) et tenir compte des Plans Communaux de Développement dans lesquels doivent s'insérer les projets réalisés par la coopération Gironde-Houët</p>
<p>Dispositif institutionnel</p>	<p>Elaborer et signer un nouveau <u>protocole d'accord</u> entre le Département de la Gironde et chacune des Communes du Houët partenaires (3 communes)</p> <p>Redéfinir, en 2010, le rôle du <u>correspondant local</u> de la Gironde dans le Houët</p> <p>Demander à chaque Commune burkinabé partenaire de désigner un <u>référént élu</u> et un <u>référént technique</u></p> <p>Mettre en place un <u>Comité de pilotage</u> avec une section Nord en Gironde et une section Sud dans le Houët, et définir des modalités de rencontre régulière Nord Sud</p> <p>Elaborer, en 2010, de manière participative et concertée, un <u>manuel de procédures</u> et le soumettre à l'approbation des partenaires au nord comme au sud</p> <p>Assurer la <u>formation d'accompagnement</u> nécessaire, tant des girondins que des burkinabé, et prévoir un <u>dispositif d'accompagnement</u> des partenaires dans le Houët</p>
<p>Dispositif financier</p>	<p>Donner une grande priorité à la <u>recherche de cofinancements</u> en France (MAEE, agence de bassin, collectivités territoriales d'Aquitaine, entreprises, mutuelles, fondations, personnes privées)</p> <p>Appuyer les partenaires burkinabé dans la <u>recherche de financements complémentaires au Burkina</u> (coopérations bilatérales et multilatérales, ONGs, fondations). Les aider pour cela dans la formulation et le montage des projets</p> <p>Maintenir le dispositif de <u>soutien aux associations</u> girondines, qui donne satisfaction, mais améliorer certains points (délais) et travailler davantage à sa normalisation (manuel de procédures)</p> <p>Pour les dépenses locales dans le Houët (investissements, achats) faire transiter les financements destinés aux Communes par la <u>Trésorerie de la Région des Hauts Bassins</u> qui semble offrir des garanties adéquates et conformément aux souhaits du gouvernement burkinabé</p>

Actions	<p>Tenir compte, dans le choix des domaines d'intervention et dans le choix des actions, de la <u>nouvelle stratégie</u> définie en 2010 par le Département et qui sera mise en application sur la période 2011-2013</p> <p>Choisir les actions en fonction d'une <u>batterie de critères</u> prédéfinis, tels que la mobilisation partenariale en Gironde et dans le Houët, le cofinancement, la durabilité (économique, sociale et environnementale) et la prise en compte du genre</p> <p>Favoriser la mise en place de certaines <u>actions à caractère pilote</u>, dont le coût est réduit, mais l'impact important en terme d'innovation et de renforcement des capacités. Il peut s'agir d'<u>actions multipartenariales</u> ayant un effet de synergie (ex. synergie lycée professionnel de Bobo-Dioulasso-entreprise girondine-centre de recherche)</p> <p>Garder le <u>souci de l'équilibre</u> entre les actions de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des Communes burkinabé, et les actions de renforcement de la Société civile</p>
Partenariat	<p>Chercher à favoriser l'établissement de <u>liens directs et durables</u> de partenaire à partenaire (établissements scolaires, structures sanitaires et sociales, associations de quartier, associations culturelles, clubs sportifs etc.) entre la Gironde et le Houët. Mettre en place un dispositif spécifique pour y parvenir</p> <p>Chercher dès à présent à mobiliser de nouvelles <u>collectivités locales</u> partenaires en Gironde (communes ou EPCI) afin de créer des synergies et de faciliter la mobilisation</p>
Education au développement	<p>Favoriser l'élaboration d'<u>outils pédagogiques multimédias</u> fondés sur des études de cas Gironde-Houët, à destination des enseignants des établissements scolaires girondins</p> <p>Mettre en place diverses actions (information, sensibilisation), voire des mesures incitatives, visant à favoriser <u>l'implication des agents du Département</u> dans cette coopération</p> <p>Poursuivre la formation, initiée en 2010 dans le cadre de la présente évaluation, des partenaires girondins et des agents du Département et des collectivités associées</p>
Notoriété	<p>Mieux insérer la coopération internationale dans la <u>stratégie de communication externe</u> du Département, afin d'améliorer la notoriété de la coopération</p> <p>Elaborer pour cela des <u>outils</u> spécifiques (vidéo, expo) ou utiliser les supports existants (site Internet du Département, bulletin départemental)</p>

Coopération entre collectivités	<p>Etablir des contacts avec les représentants des <u>autres collectivités françaises</u> qui interviennent dans le Houët afin de parvenir à développer des synergies. Commencer par le Département de la Haute-Vienne qui a une coopération avec la commune rurale de Bama dans la province du Houët</p> <p>Chercher à mettre en place, à titre expérimental, au moins une <u>action concertée</u>, dès 2011, sur un thème d'intérêt commun comme la gestion de l'eau. Monter cette action avec les communes burkinabé partenaires et associer des financeurs d'Aquitaine comme l'Agence de bassin et les collectivités (amendement Oudin)</p>
--	---

-

-

I° PARTIE : CONTEXTE DE L'EVALUATION

I – LA COOPERATION GIRONDE-HOUËT : RAPPEL DU CONTEXTE

1 - Une coopération ancienne

La coopération entre le Département de la Gironde en France et la Province du Houët au Burkina Faso est une coopération vieille de plus de 15 ans. Un premier Protocole d'Accord a été signé en janvier 1993. Cet accord a été renouvelé en janvier 1997, puis en novembre 2000.

Fondée au départ autour de « *l'option d'aide aux pays sous-développés et d'actions humanitaires*³ », cette coopération a largement évolué vers la solidarité, « *devenue le moteur clé de l'évolution des conditions d'existence des hommes et femmes de notre planète*⁴ ».

Jusqu'en 2003, l'action internationale du Département est la responsabilité du Service des Relations Internationales. Celui devient la Mission de Coopération Décentralisée (MCD). Dans la foulée de l'arrivée du Chef de cette Mission de Coopération Décentralisée⁵, une césure brutale est opérée.

Le responsable de la mission conteste la validité des deux options de coopération avec le Houët. D'une part, il conteste « l'option humanitaire » consistant, pour l'essentiel, à expédier, depuis Bordeaux, des conteneurs de matériels divers fournis par le Département et par les ONG girondines, ainsi que des véhicules d'occasion. D'autre part, il conteste l'option « infrastructures » qui consiste à réaliser des constructions dans la province (centre de santé, collège, ferme-école etc.) et à les équiper.

Elle se traduit par un arrêt du programme de construction et des envois de conteneurs au Burkina-Faso. Elle se traduit aussi par un arrêt des relations avec le Comité de Jumelage Gironde-Houët qui est en place à Bobo-Dioulasso, où il est présidé par le Haut-Commissaire de la Province du Houët.

2 - Un accord renouvelé en 2005

Le Président du Conseil général de la Gironde, *Philippe Madrelle*, et le Haut Commissaire de la Province du Houët ont renouvelé, le 10 avril 2005, l'accord de coopération pour une durée de 3 ans.

Les deux parties se proposaient de « *développer des échanges entre élus et cadres locaux afin de favoriser la sensibilisation, la formation à l'analyse et la gestion administrative*⁶ ».

Les deux parties se proposaient également de « *faciliter les échanges économiques entre les deux collectivités, (...) favoriser les contacts entre entrepreneurs, opérateurs et fonctionnaires, tant au niveau de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, du tourisme, que de la recherche*⁷ ».

³ Document du Conseil général

⁴ Idem

⁵ Philippe-Henri Ledru

⁶ Accord de coopération d'avril 2005

⁷ Idem

Elles se proposaient aussi de « *définir d'un commun accord des programmes d'actions de coopération portant sur la santé, le social, l'économie, l'éducation et la gestion administrative*⁸ ».

II – LE PROGRAMME DE COOPERATION GIRONDE-HOUËT

Les activités développées dans le cadre du programme de coopération entre la Gironde et le Houët depuis 1993, peuvent être regroupées en deux périodes bien distinctes :

1 - Période 1993-2003

1 - Investissement dans la réalisation d'infrastructures

- Ferme école (projet ancien, abandonné)
- Centre d'Education de Base (CEBNEF) de Bobo-Dioulasso
- Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Koundougou
- Collège d'enseignement secondaire de Karankasso-Viguié
- Aménagement de la bibliothèque du Lycée Mollo Sanou à Bobo-Dioulasso

2 - Dons de matériel et d'équipement

- Dons de matériel réformé du Conseil général
- Facilitation de l'envoi des dons des associations girondines (matériel, médicaments etc.)

2 - Période 2004-2009

1 - Consolidation des infrastructures existantes

- Installation de sanitaires, de plaques solaires et fourniture de mobilier pour les salles de classes et pour la bibliothèque du collège de Karankasso-Viguié
- Installation d'une pompe solaire et divers travaux au CSPS de Koundougou
- Forage et installation d'une pompe à Souroukoudingan, commune de Karankasso-Sambla

2 - Appui à la réalisation de formations

- Formation diplômante BAFA et BAFD de VALT 33 avec le Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët (CAMJH)
- Formation de formateurs BAFA
- Formation de formateurs en sports d'équipe
- Formation en administration culturelle avec le Centre Culturel français de Bobo-Dioulasso

⁸ Idem

- Stage de pratique artistique musicale

3 - Actions conduites en liaison avec des partenaires en Gironde

- Appui du Conseil général aux microprojets de développement portés par des associations girondines MSP (Mamou Solidarité Partage) et MAS (Mouvement Associatif Solidarités)
- Echanges de professeurs stagiaires entre l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) et l'IUFM de l'Université de Bordeaux
- Echanges pédagogiques entre le Collège de Tounouma à Bobo-Dioulasso et le Collège Pierre-Martin de Rauzan sur le thème « L'eau, un lien entre les hommes »
- Programme du Club UNESCO du LEGTPA de Blanquefort avec le CAMJH de Bobo-Dioulasso sur la filière coton
- Programme pédagogique autour d'un microprojet de récupération des eaux de pluie au Lycée Professionnel de Bobo-Dioulasso par les étudiants de l'Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB)

III – RAPPEL DE L'ÉVALUATION DEMANDÉE

1 - Une évaluation intermédiaire externe

Il s'agit d'une évaluation externe, confiée à une équipe de consultants spécialisés et qui concerne le programme de coopération mené entre le Département de la Gironde et la Province de Houët sur la période 1993-2009.

Il s'agit d'une évaluation intermédiaire dans la mesure où le programme a démarré en 1993 et devrait se poursuivre au-delà de la fin de l'évaluation.

2 – Une évaluation destinée à faire un bilan - état des lieux

Il s'agissait d'évaluer un dispositif institutionnel, technique et financier, une méthode d'intervention et un programme d'actions menés dans la Province de Houët et en Gironde.

Cette évaluation devait permettre aux élus, mais aussi aux acteurs de cette coopération, au Burkina comme en France:

- d'avoir une claire vision des acquis, des résultats et impacts directs et indirects de cette coopération à partir d'un « bilan-état des lieux » le plus précis et exhaustif possible;
- de disposer, grâce à une lecture externe, d'éléments clairs d'appréciation facilitant la prise de décision concernant les modalités de poursuite de cette coopération ;

3 – Une évaluation avec une fonction prospective et constructive

Cette évaluation a eu pour but de contribuer à améliorer la qualité de l'intervention du Département de la Gironde au Burkina Faso.

L'évaluation devait donc déboucher sur des propositions d'ensemble permettant d'améliorer la qualité globale des interventions à venir, mais aussi, de faciliter les prises de décision par le Département concernant de futures orientations de sa coopération décentralisée.

Pour les élus girondins, et pour le Houët, il s'agissait de poursuivre le processus de réorientation des pratiques de la coopération engagé en 2003, « *en cohérence avec les évolutions institutionnelles au Burkina Faso et les évolutions méthodologiques de la coopération décentralisée*⁹ ».

4 – Une évaluation avec un objectif complémentaire de formation

L'évaluation externe que le Département s'est proposé de faire réaliser a eu une autre caractéristique : elle a eu aussi comme objectif de contribuer à la formation des partenaires de la coopération et, plus particulièrement, des partenaires girondins.

Cette demande originale, et qui présentait un grand intérêt aux yeux de l'équipe d'évaluation, a imposé aux évaluateurs de proposer une démarche pédagogique, conduite en parallèle et qui devait se nourrir des résultats du processus évaluatif, au fur et à mesure de son avancement.

La proposition initiale de formation d'accompagnement, qui concernait seulement les partenaires girondins, a été complétée, en cours de route, par une proposition de formation-action des partenaires burkinabé¹⁰.

5 - Une évaluation de la période 1993-2009, par une équipe binationale

L'évaluation a concerné la période 1993-2009. L'équipe est repartie, en particulier, du travail qui a été fait en 2003 et qui a conduit à un processus de réorientation de la coopération.

Elle a été réalisée par un consultant Nord, Jean-Marie Collombon (ingénieur et socio-économiste, de nationalité française) et par un consultant Sud, Ibrahima Ka (spécialiste du développement local et de la formation, de nationalité sénégalaise).

IV – RAPPEL DE LA PROBLEMATIQUE, DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS

1 – La problématique d'ensemble

1. Le déficit de développement du Houët

Le Burkina Faso appartient au groupe des Pays les Moins Avancés (PMA). Les défis auquel il doit faire face sont considérables :

- une croissance démographique exponentielle¹¹ avec un taux de 3,6%, ce qui fera passer le pays de 15 millions d'habitants à 40 millions à l'horizon 2050 ;
- un exode rural croissant, qui engorge les villes et crée des ceintures de misère à leur périphérie ;

⁹ D'après document du Département

¹⁰ Réalisée à Bobo-Dioulasso le 12 février 2010, à l'occasion de la 2^e mission de terrain de l'équipe d'évaluation.

¹¹ Si la croissance démographique fléchit en zones urbaines, elle reste très élevée en zones rurales

- une dégradation accélérée de son environnement, avec, en particulier un rythme de déforestation qui suit le rythme de la croissance démographique ;
- une carence en services de base : accès au logement, accès à l'eau potable et à l'assainissement, accès à l'éducation, accès aux services de santé, avec un décalage croissant entre le rythme de solution des problèmes et le rythme d'accroissement de la demande
- un manque d'emplois et de revenus, en particulier pour les femmes et les jeunes sans qualification etc.

Le défi du changement climatique, qui, selon toute vraisemblance, affectera gravement l'Afrique sub-saharienne dans les années à venir, implique, en conséquence, de promouvoir un développement plus durable.

La province du Houët doit faire face, comme toutes les autres provinces du Burkina Faso, à ces défis multiples et concomitants. La coopération décentralisée, cette « coopération de proximité », doit l'y aider.

2. Le processus de décentralisation du Burkina

Le pays a engagé, depuis des années, un processus de décentralisation progressive qui a connu un coup d'accélérateur en 2006 avec la communalisation intégrale. Depuis janvier 2007, les échelons administratifs que constituaient les départements sont devenus des communes, rurales ou urbaines, collectivités de plein exercice. La province est restée échelon administratif et a gardé un Haut Commissaire à sa tête. Les régions, regroupant plusieurs provinces, ont été créées. Ce processus, qui a créé de nouvelles collectivités territoriales, donc de nouveaux acteurs potentiels de coopération, oblige à modifier les relations de coopération.

3. Le souhait d'une nouvelle politique de coopération

Depuis qu'il a entamé une relation de coopération avec la province du Houët, le Département de la Gironde a cherché à améliorer cette coopération et à aider le Burkina Faso à faire face à certains de ses défis : la santé, l'éducation et la formation, l'animation, le développement local.

Cette coopération a fortement évolué à partir de 2003, avec l'arrêt de l'humanitaire et de la construction d'infrastructures.

Le Département cherche désormais à mieux articuler sa coopération avec le développement social et humain de la Gironde, à l'insérer dans une démarche de durabilité et à la positionner dans le cadre d'une coopération décentralisée élargie à d'autres régions, en Algérie et en Pologne, notamment.

a) Un engagement de solidarité

Le Département de la Gironde a une vieille tradition d'accueil et se trouve particulièrement engagé dans le développement durable au travers de son Agenda 21.

C'est pourquoi le Département « *se fait un devoir d'accompagner les initiatives favorisant l'émergence des régions du sud, ainsi que les échanges entre les territoires*¹² »..

b) Une politique structurante

Le Département souhaite, maintenant, que la Coopération soit « *réadaptée dans le cadre d'une politique de coopération ciblée et recentrée, aux actions concrètes et parfaitement*

¹² Session du Conseil général de la Gironde du 17 décembre 2008 sur le thème de la coopération décentralisée

repérées, pleinement intégrées dans les objectifs globaux et en fonction des priorités de l'assemblée (...)»¹³

Mais le Département souhaite aussi que sa « coopération décentralisée (...) soit (...) considérée comme une politique structurante¹⁴ de développement social et humain de la Gironde et qu'elle fasse l'objet d'une communication externe et interne plus soutenue et régulière¹⁵ »

En conséquence, le Département a souhaité faire réaliser une « évaluation extérieure permettant de tirer les leçons du passé et d'intensifier la réorientation de 2003¹⁶ ».

4. Les impératifs de la coopération décentralisée

Il convenait enfin de ne pas oublier que la coopération décentralisée doit prioritairement contribuer à renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités partenaires, tout en contribuant au renforcement de la société civile, en particulier par le biais des échanges.

Il s'agissait bien de replacer le centre de gravité de la coopération au niveau des collectivités burkinabés, alors que la coopération se faisait, jusqu'à présent, avec une province, simple échelon administratif.

Mais il s'agissait aussi de mettre en place, en parallèle, une coopération de territoire à territoire, qui va mobiliser des partenaires girondins et burkinabés dans une relation d'échanges.

2 - Les enjeux à prendre en compte

En fonction de cette problématique, l'évaluation devait tenir compte des enjeux auxquels se propose de répondre le partenariat de coopération entre le Département de la Gironde et la Province du Houët, qui sont les suivants :

- Permettre une amélioration du niveau et des conditions de vie de la population de la province du Houët ;
- Renforcer les capacités des collectivités et accompagner le processus de décentralisation burkinabé, en particulier pour permettre une meilleure implication des communes nouvellement créées. Il faudra aussi tenir compte de la création de la Région. Ceci devrait permettre de déterminer le nouveau partenariat de coopération ;
- Mobiliser et mieux impliquer les acteurs girondins et burkinabés grâce à une meilleure sensibilisation et éducation de la population ;

A ces enjeux, il semble souhaitable, compte tenu des options de la Gironde en matière de durabilité (Agenda 21) et du défi écologique qu'affronte la planète, d'ajouter un 4^e enjeu, essentiel :

- Tenir compte des défis, anciens et nouveaux, auxquels se heurtent les sociétés humaines, qu'elles soient girondines ou burkinabés : 1) le défi du développement durable avec ses composantes : le développement économique, la justice sociale, la conservation de l'environnement, sans oublier la bonne gouvernance et 2) le défi du changement climatique qui devient déterminant et qui va aggraver la situation des populations de l'Afrique sub-saharienne.

¹³ Idem

¹⁴ Souligné par nous

¹⁵ Session du Conseil général du 17 décembre 2008

¹⁶ Idem

3 - Les objectifs à atteindre

Cette évaluation devait donc permettre au Département et à ses partenaires, tant en France qu'au Burkina, d'atteindre les objectifs suivants :

1. Obtenir un bilan de 15 années d'intervention

- Disposer d'un avis objectif sur l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la pertinence des actions engagées au Nord et au Sud ;
- Disposer d'un avis sur l'organisation mise en place pour leur réalisation (efficacité de la maîtrise d'œuvre, des processus de décision et de suivi des projets, du pilotage d'ensemble du programme de coopération, au Nord et au Sud) ;

2. Disposer d'une analyse de la méthode

- Disposer d'un avis sur la lisibilité et la traçabilité des actions du Conseil général en Gironde ;
- Disposer d'un avis sur la pertinence dans les choix retenus depuis 1993, mais surtout depuis 2003 (relations avec les nouveaux acteurs girondins, choix des actions retenues) ;
- Disposer d'un avis sur la cohérence avec les autres intervenants de la Province et sur la cohérence dans l'accompagnement réalisé par les services du Conseil Général ;

3. Disposer d'un corpus de recommandations

L'objectif est de pouvoir disposer de recommandations fondées sur une analyse prospective :

- Disposer de propositions quant au choix du (ou des) partenaires au Burkina et en Gironde :
 - o Il conviendra de prendre en compte le contexte des deux collectivités partenaires et en particulier la décentralisation de 2006 au Burkina et les compétences dévolues aux nouvelles communes rurales et urbaines burkinabés et aux Régions ;
 - o Mais il faudra aussi prendre en compte les nouveaux partenariats qui pourraient être développés entre des communes ou EPCI de la Gironde et les nouvelles communes burkinabés.
- Disposer de propositions concernant l'ouverture au monde des partenaires girondins :
 - o Les modalités de mobilisation, d'organisation pour améliorer l'action de coopération en Gironde ;
 - o Le rôle spécifique que pourrait avoir le Conseil général dans la mobilisation et la coordination des partenaires sur son territoire
- Disposer de pistes de coopération pour le futur (à court, à moyen et à long terme), en convergence avec les domaines d'intervention du Département :
 - o Il conviendra de formuler des propositions concernant des actions dans les domaines de la santé, du développement local et de l'environnement, de l'éducation et de la formation
- Disposer d'éléments permettant d'alimenter la réflexion des élus sur la politique de coopération décentralisée conduite par le Département.

V - LE BURKINA FASO, UN PAYS EN COURS DE DECENTRALISATION

Il convient ici, avant toute chose, de rappeler le contexte de la décentralisation au Burkina-Faso¹⁷, compte tenu de l'incidence de ce thème sur la poursuite de la coopération entre le Département de la Gironde et la Province du Houët.

1. Une décentralisation qui s'est accélérée en 2006

Selon le code général des collectivités territoriales, *"la décentralisation consacre le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale"*.

La décentralisation repose sur l'existence de collectivités territoriales, la collectivité territoriale étant définie comme *"une subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle constitue une entité d'organisation et de coordination du développement."*

Les collectivités territoriales (communes et régions) répondent aux caractéristiques suivantes:

- un ressort territorial déterminé ;
- une personnalité juridique ;
- des affaires propres (compétences) et des ressources propres (budget);
- une autonomie de gestion ;
- des organes de gestion élus ;
- un contrôle de tutelle exercé par l'Etat.

En 2006, la région administrative des Hauts Bassins est devenue la collectivité territoriale Région des Hauts Bassins. La province du Houët est restée un échelon administratif dirigé par le Haut Commissaire. Les départements sont restés des échelons administratifs dirigés par le préfet. Les communes, rurales ou urbaines, nouvellement créées éposent le découpage territorial des départements.

2. Un cadre juridique de décentralisation, déjà ancien

Le renouveau du processus trouve son fondement dans la Constitution du 2 juin 1991, révisée par la loi n°002/97/ADP du 27 janvier 1997, qui dispose, entre autres, que:

- Le Burkina Faso est organisé en collectivités territoriales (Article 143);
- La création, la suppression, le découpage des collectivités territoriales sont du ressort de la loi (Article 144);
- La loi organise la participation démocratique des populations à la libre administration des collectivités territoriales (article 145).

3. Les principes de la décentralisation

Le code général des collectivités territoriales, tout en réaffirmant *"le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer des affaires propres en vue de promouvoir le*

¹⁷ Les éléments qui suivent sont issus d'une note rédigée par Daniel Thieba, Ouagadougou, 2009

développement à la base et de renforcer la gouvernance locale", fixe les principes de base suivants:

- La décentralisation s'opère dans le cadre de l'Etat unitaire : "les collectivités territoriales s'administrent librement dans le respect strict de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale, de l'identité et de l'autonomie de chaque collectivité" (article 14) ;
- La décentralisation est accompagnée d'une déconcentration des services de l'Etat dans le but de renforcer les capacités d'action des collectivités territoriales ;
- La progressivité : "le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales s'effectue selon la règle de la progressivité" (article 72). Cela signifie que le transfert doit se faire progressivement en fonction de l'adhésion des acteurs, des capacités de gestion des populations, des moyens de mise en œuvre de l'Etat.
- La subsidiarité: l'action des collectivités locales de base (communes) ou des collectivités intermédiaires (régions) doit être primordiale dans les domaines touchant au plus près chaque niveau de collectivité; l'Etat, en dehors des domaines qui lui sont réservés, intervient en appui aux collectivités territoriales (article 34) ;
- Le transfert (concomitant) des compétences et des ressources: les transferts de compétences par l'Etat doivent être accompagnés du transfert aux collectivités territoriales des moyens et des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences dans les conditions prévues par la loi (article 36) ;
- Le devoir d'assistance de l'Etat: "l'Etat soutient et facilite le développement des collectivités territoriales. Il a envers elles, un devoir d'assistance" (article 48). C'est dire que la décentralisation ne se fait pas à la décharge de l'Etat, ni contre l'Etat, mais avec l'Etat qui doit s'organiser convenablement pour assurer l'appui technique et l'accompagnement des collectivités locales dans leurs efforts de développement.

4. Des compétences et des moyens d'action pour les collectivités territoriales

L'adoption du code général des collectivités territoriales a ouvert une phase importante du processus de décentralisation, à savoir la généralisation de la communalisation à l'ensemble du territoire en permettant, par les élections locales d'avril 2006, la mise en place de 302 communes rurales à côté des 49 communes urbaines pré existantes, ainsi que des 13 régions.

Il existe deux niveaux de collectivités territoriales au Burkina Faso : la Commune et la Région.

La région est constituée par plusieurs communes. La Burkina Faso compte 13 régions.

La commune est la collectivité territoriale de base et il existe 2 types de communes : la commune urbaine et la commune rurale.

- La commune rurale est un regroupement de villages ayant une population d'au moins 5.000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 5.000.000 FCFA (article 27 du CGCT).

- La commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25.000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25.000.000 de FCFA (article 19 du CGCT).

La commune urbaine peut être érigée en commune à statut particulier avec au moins 200.000 habitants et 500.000.000 de FCFA de budget annuel (article 23 du CGCT).

Il est institué au niveau de chaque village de la commune rurale un Conseil Villageois de Développement (CVD).

Le code général confère aux communes et aux régions, 11 domaines de compétences :

- le foncier ;
- l'aménagement du territoire, la gestion du domaine foncier et l'urbanisme ;
- l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- le développement économique et la planification ;
- la santé et l'hygiène ;
- l'éducation, la formation professionnelle et l'alphabétisation ;
- la culture, les sports et les loisirs ;
- la protection civile, l'assistance et les secours ;
- les pompes funèbres et les cimetières ;
- l'eau et l'électricité ;
- les marchés, abattoirs et foires.

5. De nouvelles orientations pour la coopération décentralisée franco-burkinabé

Les Assises franco-burkinabé de la coopération décentralisée, qui se sont déroulées à Ouagadougou les 6 et 7 décembre 2007, ont donné un certain nombre d'orientations dont il conviendrait de tenir compte¹⁸.

La coopération décentralisée entre les collectivités territoriales burkinabé et françaises s'inscrit dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) définis par les Nations Unies. Elle s'inscrit également dans la logique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) défini par l'Etat burkinabé. Elle doit se dérouler dans le respect des lois et des textes réglementaires en vigueur dans chacun des pays.

Les démarches de coopération décentralisée doivent :

- S'inscrire dans une logique d'appui institutionnel aux collectivités territoriales burkinabé d'une part, et d'appui au développement économique, social, culturel dans une perspective de développement durable d'autre part.
- Être l'occasion de promouvoir et renforcer la connaissance mutuelle des partenaires.
- Permettre d'accompagner les collectivités territoriales burkinabé afin qu'elles puissent assumer pleinement leur rôle de maître d'ouvrage, répondre aux préoccupations quotidiennes de leurs administrés en matière d'équipements, de services et d'emploi et initier sur le long terme une politique globale de développement de leur territoire.

Les démarches de coopération décentralisée doivent aussi permettre de conforter le développement territorial, la démocratie et la gouvernance locale.

¹⁸ Source : Mamadou Sembene - MCD Ouagadougou

Au terme de ces Assises, les autorités locales, les organisations de la société civile et l'ensemble des partenaires de coopération décentralisée s'engagent à :

1. Encadrer les coopérations décentralisées par des conventions signées par les collectivités territoriales partenaires à un échelon pertinent ;
2. Veiller à la clarification du rôle des différents acteurs et au renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale à travers les actions de coopération décentralisée
3. S'appuyer sur les autorités locales comme support institutionnel pouvant assurer la coordination et la cohérence des actions de coopération décentralisée ;
4. Accompagner les collectivités locales burkinabè dans l'élaboration de programmes de développement de leur territoire ;
5. Aider les collectivités territoriales à organiser la mise en cohérence et la coordination des acteurs et des projets sur leur territoire ;
6. Aider les comités de jumelage à jouer un rôle d'animation des actions de coopération décentralisée relevant de la société civile ;
7. Elaborer des stratégies de communication, d'information et de sensibilisation des acteurs pour une meilleure appropriation des démarches de coopération décentralisée par les acteurs et un élargissement de la base de la coopération décentralisée ;
8. Accompagner les besoins de formation des collectivités territoriales et des acteurs de leurs territoires ;
9. Améliorer la concertation et le dialogue ainsi que les échanges entre acteurs burkinabè et français, ceci pour renforcer la cohérence des initiatives
10. Améliorer les outils opérationnels des actions de coopération décentralisée et favoriser les évaluations des actions.

VI – LA DEMARCHE DE L'EVALUATION

1 - Rappel du contexte de l'évaluation

Alors que la coopération entre la Gironde et le Houët a débuté il y a 16 ans, en 1993, aucune évaluation n'a été réalisée jusqu'à présent.

En 2009, le Département a pris la décision de faire réaliser une évaluation externe. Il a sollicité et obtenu un appui à la fois méthodologique et financier de la part du F3E. C'est le F3E qui est le porteur administratif de la présente évaluation.

Celle-ci a été confiée au bureau d'étude français Inter-Action Développement durable. Elle a été réalisée par *Jean-Marie Collombon*, de nationalité française et *Ibrahima Ka*, de nationalité sénégalaise.

2 - Objectifs de l'évaluation

Les termes de référence préparés par le Département avec l'appui du F3E, ont précisé les principaux objectifs que cette évaluation devait atteindre :

- Réaliser un bilan des actions de coopération du Programme entre 1993 et 2009 ;
- Mener une réflexion prospective sur le devenir de cette coopération ;
- et formuler des propositions et des recommandations issues à la fois du bilan et de la réflexion prospective.

3 - Démarche évaluative suivie

La démarche méthodologique qui a été suivie par l'équipe d'Inter-Action, est résumée ci-après.

1. Une évaluation participative et partenariale

La mission évaluative a été réalisée selon les principes de base d'une évaluation participative et partenariale. Elle a donc très largement associé les divers partenaires du processus.

En Gironde, le Conseil général et le F3E ont mis en place un Comité de pilotage qui a contribué à la définition des termes de référence et au suivi du processus évaluatif. Ce Comité de pilotage a été présidé par *Pierre-Jean Roca*, délégué de Cap Coopération. Il a regroupé des élus¹⁹, des fonctionnaires du Département²⁰ et des représentants des associations girondines qui interviennent dans le Houët²¹.

Les partenaires locaux ont été directement associés par le biais des fiches d'auto-évaluation et par le biais des entretiens réalisés au Conseil général par l'un des évaluateurs. Il convient de noter à ce propos que l'équipe d'évaluation a obtenu un taux de réponse de 100% aux questionnaires envoyés, ce qui est assez remarquable pour être mentionné. Cela constitue un bon indicateur du degré de motivation des partenaires girondins.

Dans le Houët, la participation a également été significative. Le Haut-Commissariat a apporté une notable contribution et le CAMJH a joué un rôle déterminant dans l'appui au processus d'évaluation.

2. Un déroulement en étapes

Le processus évaluatif s'est déroulé en diverses étapes²², entre octobre 2009 et juin 2010 :

- Une réunion de cadrage à Bordeaux le 7 octobre 2009 avec le Comité de pilotage ;
- Une étape d'analyse de la documentation existante et d'entretien avec les principaux responsables, en particulier la MCD, et avec les partenaires girondins, du 16 au 20 novembre (évaluateur Nord) ;
- Une mission dans le Houët (évaluateur Sud) du 21 au 24 novembre, préparatoire à la mission de terrain ;
- Une mission conjointe (deux évaluateurs) dans le Houët et à Ouagadougou, pour évaluer les projets de terrain, rencontrer les partenaires, réaliser les entretiens, du 25 novembre au 5 décembre, terminée par une restitution à chaud à Bobo-Dioulasso, le 4 décembre ;

¹⁹ Jean Touzeau, maire de Lormont, vice-président du Conseil général

²⁰ Raymond Viandon, chef de cabinet, Philippe-Henri Ledru, chef de la MCD, Guillaume Larbodie, chargé de mission à la MCD

²¹ Bruno Stoltz, directeur de VALT 33 et Claude Saubignac, président de Mamou Solidarités Partage

²² Se reporter au schéma de déroulement du processus en annexe

- Une restitution intermédiaire à Bordeaux (évaluateur nord), devant le Comité de pilotage²³, le 29 janvier 2010 ;
- Une deuxième mission conjointe (deux évaluateurs) à Bobo-Dioulasso, au cours de laquelle a été réalisée la deuxième restitution intermédiaire, à l'occasion de la visite d'une délégation venue de la Gironde²⁴. La restitution a eu lieu le 11 février 2010, en présence de la délégation, du Haut-Commissaire du Houët, du Député du Houët, du maire central de Bobo-Dioulasso²⁵, des maires des communes rurales partenaires, et de nombreux partenaires locaux ;
- Une restitution du rapport final provisoire le 7 avril au Comité de pilotage à Bordeaux ;
- Un travail de mise en forme du rapport ;
- Une restitution du rapport final au Conseil général et à ses partenaires de coopération, à Bordeaux, le 25 juin.

3. Une palette d'outils méthodologiques

Durant ce processus, divers outils ont été utilisés :

- une analyse des principaux documents fournis par la Mission de Coopération Décentralisée du Département ;
- des entretiens, en diverses occasions, avec les principaux responsables, en particulier la Mission de Coopération Décentralisée du Conseil général, le Vice-président du Conseil général et le Directeur de cabinet ;
- des entretiens avec les personnes directement impliquées dans le Houët ;
- une rencontre avec le Ministre de la jeunesse et de l'Emploi et avec l'Ambassade de France à Ouagadougou²⁶ (Ambassadeur et Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle) ;
- des fiches d'évaluation (individuelle ou de groupe) renseignées par les divers partenaires, en particulier en Gironde ;
- des évaluations, avec visites de terrain, réalisées sur les projets²⁷ ;
- une réunion de restitution à chaud à Ouagadougou, en fin de mission de terrain (décembre 2009) ;
- deux réunions de restitution intermédiaire à Bordeaux (29 janvier 2010) et à Bobo-Dioulasso (11 février 2010) ;
- deux réunions de restitution finale à Bordeaux : une restitution au Comité de pilotage (7 avril 2010) et une restitution au Conseil général devant un public élargi (25 juin).

²³ Présidé par M. Roca, Président de Cap Coopération Aquitaine, en présence de M. Touzeau, Vice-Président du CG 33 et de M. Viandon, Directeur de cabinet

²⁴ Jean Touzeau, Vice-président du Conseil général, Philippe-Henri Ledru, Chef de la Mission de Coopération Décentralisée et M. Viandon, Directeur de cabinet du Président du Conseil général

²⁵ Sannoubomé Justin Some, Haut-Commissaire du Houët, M. Ouedraogo, Député du Houët

²⁶ Dans le cadre de la visite de la délégation du Conseil général de la Gironde en février 2010

²⁷ Voir en annexe la liste des projets visités par la mission

4. Une démarche itérative

La démarche de base de l'évaluation a été fondée sur une séquence classique, en 4 temps : 1) analyse, 2) synthèse, 3) restitution et 4) validation.

Cette séquence a été reproduite à 2 reprises, selon un processus itératif. Cela a permis de préciser au fur et à mesure le bilan et d'en déduire les recommandations qui visent à apporter des réponses aux difficultés et points faibles détectés dans le bilan évaluatif.

Cela a permis aussi de valider à la fois l'essentiel du bilan et les propositions principales sans avoir à attendre la présentation du rapport.

4 - Conditions de réalisation de la mission

1. Un appui efficace de la Mission de Coopération Décentralisée

Les moyens de travail mis à la disposition de l'équipe d'évaluation par le Département de la Gironde (Mission de Coopération Décentralisée) ont été tout à fait adéquats. Les documents fournis ont été nombreux. Les évaluateurs ont pu maintenir un rythme soutenu de rencontres avec les principaux responsables et partenaires. L'appui du F3E a été efficace et pertinent.

La réunion de cadrage et les restitutions, au nombre de 2, qui ont ponctué les diverses phases de l'étude, ont été réalisées devant le comité de pilotage girondin, constitué pour l'occasion, par le Département (élus et fonctionnaires) et des représentants des partenaires²⁸.

Il en a été de même des deux restitutions de Bobo-Dioulasso, en particulier de la dernière, en février, qui a été réalisée en présence de 37 personnes, c'est-à-dire de la quasi-totalité des partenaires burkinabé de la Gironde.

2. Une bonne implication locale... mais de légers dysfonctionnements

Sur place, dans le Houët, un Comité de pilotage de l'évaluation a pu être mis en place afin de disposer d'une structure homothétique au Comité de pilotage Nord.

Malheureusement, ce Comité n'a pas pu se réunir comme il aurait été souhaitable pour la restitution à chaud du 4 décembre, une bonne partie des partenaires n'ayant pas reçu la convocation à temps.

Au total, la mission a tout de même bénéficié de bonnes conditions de travail, d'une pleine collaboration de la part de la grande majorité des responsables, des partenaires, comme des bénéficiaires. Cela lui a permis de dérouler le processus évaluatif sans encombre.

²⁸ Bruno Stoltz pour VALT 33 et Claude Saubignac pour MSP

II° PARTIE : BILAN DE LA COOPERATION 1993-2009

VII – APPRECIATION D'ENSEMBLE DU PROJET DE COOPERATION

1 - Une coopération portée par des élus

Le Président du Conseil Général, *Philippe Madrelle*, et plusieurs conseillers généraux, en particulier le vice-président *Jean Touzeau*, apportent un appui très marqué à cette coopération avec le Houët. Les élus se rendent régulièrement sur place. Cette coopération est suivie de très près par *Maurice Viandon*, chef de cabinet du Président Madrelle, qui s'est également rendu sur place, dans le Houët, à plusieurs reprises.

La mission d'évaluation a pu constater la très bonne connaissance du dossier de coopération et la bonne maîtrise du contexte local, qu'avaient les techniciens de la MCD²⁹, en charge du dossier.

La mission a aussi pu constater le soutien apporté, dans le Houët, à cette coopération par le Haut Commissaire de la province, comme par les nouveaux élus des 4 communes concernées par la coopération : la commune urbaine de Bobo-Dioulasso et les communes rurales de Koundougou, Karankasso-Viguié et Karankasso-Sambla.

2. Une coopération impliquant des partenaires motivés

Les partenaires rencontrés en Gironde, et qui collaborent à ce programme se montrent, pour l'essentiel, particulièrement motivés par cette coopération. Certains, comme l'IUFM Aquitaine, s'y impliquent depuis plusieurs années et très activement. D'autres, comme VALT 33, qui interviennent depuis beaucoup moins de temps, y prennent aussi une part très active.

Dans le Houët, la coopération avec certaines organisations, comme le Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët (CAMJH), est très ancienne. Elle a permis de tisser des liens inter-personnels forts entre girondins et burkinabé.

3. Une bonne image globale, mais un déficit de notoriété

La coopération entre le Département de la Gironde et la Province du Houët a une image positive globale, tant pour les partenaires girondins que pour les partenaires burkinabé rencontrés par la mission sur le terrain.

Depuis 2004, un effort significatif a été fait pour développer l'information et la sensibilisation de la population girondine sur le thème du développement et de la solidarité internationale.

Mais cet effort semble encore insuffisant. La coopération garde l'image d'une affaire assez confidentielle, à laquelle s'intéressent quelques élus et à laquelle se consacrent 2 personnes de la MCD sur les 6 000 fonctionnaires du Département.

²⁹ Mission dirigée par Pierre-Henri Ledru. Guillaume Larbodie, chargé de mission, et une secrétaire

4 - Une coopération qui pourrait être plus conforme aux critères de la coopération décentralisée

Malgré les progrès accomplis, cette coopération n'est pas encore suffisamment conforme aux principes énoncés dans la « Charte de la coopération décentralisée pour un développement durable » de Cités Unies France.

Selon ces principes, la coopération doit privilégier le partenariat, la participation, la formation, la transversalité, mais tenir compte également des impératifs de transparence, d'accès à l'information, d'évaluation et de capitalisation.

Partenariat	Cette coopération repose sur un partenariat établi entre la Gironde et le Houët. D'autres partenariats se construisent progressivement ;
Formation	Un effort de formation a été fait, en particulier pour les bénéficiaires des projets (BAFA, BAFD). Cet effort très positif, encore insuffisant, doit se poursuivre, autant en volume qu'en qualité de montage ;
Transversalité	Ce critère est tout à fait pris en compte dans tout le travail qui est fait en Gironde, comme dans le Houët ;
Transparence	La transparence du programme est notable, autant que la mission d'évaluation a pu en juger ;
Information	Un effort a été réalisé par le Département, pour améliorer la situation sur son territoire. Il semble encore très insuffisant. Un effort comparable reste à faire dans le Houët ;
Evaluation	Aucune évaluation n'a été réalisée entre 1993 et 2010, mais le Département a pris l'initiative de réaliser la présente évaluation (engagée en octobre 2009);
Capitalisation	Aucun processus de capitalisation n'a encore été engagé, ce qui est un peu dommage.

4 - Un programme conforme aux objectifs de la coopération française au Burkina Faso

Cette coopération est ciblée sur certains des secteurs prioritaires pour la coopération française en Afrique de l'ouest et au Burkina Faso, en particulier.

La coopération considère, en effet, comme prioritaires, en particulier les actions menées dans le domaine de l'éducation, dans le renforcement de la décentralisation et dans le domaine de l'eau potable.

La coopération décentralisée entre le Département de la Gironde et la Province du Houët est assez conforme à la politique de coopération de la France avec le Burkina Faso.

5 – Appréciation d'ensemble

Appréciation d'ensemble

1 - La coopération Gironde Houët est une coopération qui a bénéficié, après la césure de 2003, d'une évolution positive. Elle s'inscrit assez bien dans les objectifs de la coopération franco-burkinabé.

Ayant misé, pendant des années, sur la création d'infrastructures d'éducation et de santé, puis, plus récemment, sur l'accès à l'eau potable, elle répond bien à certains besoins prioritaires de la population de la province du Houët.

Elle est fortement appuyée par les élus départementaux, dont le Président du Conseil Général Philippe Madrelle et le Vice-président Jean Touzeau. Elle bénéficie d'une image positive globale, tant en Gironde que dans le Houët.

Elle mobilise, en Gironde, un nombre restreint de partenaires, mais des partenaires très impliqués et compétents. Elle s'appuie, dans le Houët, sur un nombre également restreint de partenaires locaux, également motivés.

2 - Mais cette coopération reste très centrée sur la société civile. Elle ne contribue pas encore au renforcement des collectivités partenaires. Elle n'implique pas du tout les fonctionnaires départementaux. En ce sens, elle ne correspond pas suffisamment aux critères classiques de la coopération décentralisée, qui doit prioritairement viser à renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités partenaires, tout en appuyant les organisations de la société civile.

Elle est dispersée sur des territoires trop nombreux et sur des domaines trop divers. Cela est peu compatible avec des moyens financiers affectés par le Département à la coopération internationale, qui sont restés stables, alors que le nombre de chantiers s'accroissait avec l'ouverture de programmes de coopération en Pologne, en Turquie et en Algérie.

Le résultat mécanique a été une diminution régulière, depuis 2003, des moyens financiers affectés à la province du Houët par le Département.

VIII – EVALUATION DU DISPOSITIF DE COOPERATION

1 - Le dispositif institutionnel et technique

1 – Une convention générale et des conventions spécifiques

Des conventions générales renouvelées

La coopération Gironde Houët s'est appuyée sur des conventions successives. La première a été signée le 13 janvier 1993. C'est une convention générale qui a permis la mise en place du programme de coopération. Cette convention a été signée entre le représentant du Département (*Philippe Madrelle, Président*) et le Haut-Commissaire de la province du Houët.

Le Département a mis en place un Service des Relations Internationales pour gérer l'ensemble de ses activités à l'international, dont la coopération décentralisée. Pour le Houët, il s'est appuyé sur un Comité de Jumelage³⁰.

³⁰ Se reporter page 27

La convention générale de 1993 a été renouvelée le 8 janvier 1997, puis le 5 novembre 2000. Elle a été revue, pour la 3^e fois, le 10 avril 2005.

Ce nouveau protocole d'accord, signé en 2005, précise que les deux parties « *développeront des échanges entre élus et cadres locaux, afin de favoriser la sensibilisation, la formation à l'analyse et la gestion administrative³¹* ».

Elle précise aussi qu'elle visera à « *faciliter les échanges économiques entre les deux collectivités* ». Elle précise également que les deux parties définiront des programmes d'action touchant la culture, le social, la santé, l'économie et l'éducation.

Des conventions spécifiques

Ces conventions générales successives ont été complétées par deux conventions spécifiques.

La première convention spécifique a été signée en 2001. Elle concerne les échanges de fonctionnaires entre la Gironde et le Houët. Elle est toujours en vigueur.

La deuxième convention spécifique, signée en 2004 et qui est également toujours en vigueur, porte sur les échanges d'enseignants du primaire (IUFM en Gironde et ENEP dans le Houët). Elle est reconductible et révisable par avenant.

Tableau 1 : Protocoles et conventions de partenariat Gironde Houët

Date	Objet	Partenaires	Observations
1993	Mise en place d'un partenariat de coopération décentralisée	Conseil Général de la Gironde Haut Commissariat de la Province du Houët	Renouvellement par tacite reconduction en l'absence de demande de modification de l'une des parties tous les 3 ans
2001	Convention Concernant les échanges de cadres / fonctionnaires entre le Houët et la Gironde	Conseil Général de la Gironde Haut Commissariat de la Province du Houët	Accord en vigueur tant qu'un accord de coopération entre les deux parties existe
2004	Convention concernant l'échange d'enseignants du primaire	Conseil Général de la Gironde Ecole Nationale des Enseignants du Primaire de Bobo Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Aquitaine	En vigueur depuis le 1 ^{er} novembre 2003 Révisable par avenant et reconductible par tacite reconduction
2005	Protocole d'accord de coopération décentralisée	Département de la Gironde Province du Houët	Protocole signé le 10 avril 2005 à Bordeaux pour une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction

³¹ Protocole d'accord du 10 avril 2005

2 – Avant 2003, un partenariat étroit avec le Comité de jumelage

Le protocole d'accord initial a été signé entre le Département et le Haut-Commissariat, mais, entre 1993 et 2003, le Département a adossé sa coopération sur un partenaire local essentiel dans le dispositif de l'époque, le Comité de jumelage Gironde-Houët.

Ce Comité, qui rassemblait des personnalités locales, était en tous points semblable aux multiples Comités de jumelage du pays. Le Comité fonctionnait dans le Houët, mais il n'avait pas d'équivalent en Gironde. Il était l'interlocuteur direct du Service des Relations Internationales du Département.

Ce Comité avait, en principe, pour rôle d'être le « facilitateur » des relations entre le Département et le Haut-Commissariat. Mais il semblerait que ce rôle ait évolué au fil du temps vers un rôle de « gestionnaire local » de la coopération décentralisée Gironde-Houët, alors que le Comité n'en avait, ni la fonction (en tous cas officiellement), ni la compétence opérationnelle.

Le Comité percevait annuellement du Département une petite subvention³². Cette subvention était, en principe, destinée à faciliter l'accueil des délégations girondines, mais cela n'empêchait pas le Comité de répercuter les frais d'accueil sur les partenaires girondins.

Par ailleurs, en 2003, la Mission de Coopération Décentralisée contestait fortement « *la viabilité d'investissements conçus sans assurance du suivi et de la maintenance*³³ » réalisés dans le Houët par le Département. A l'époque, il n'y avait aucune trace de la construction de la Ferme-école. Le Centre d'Education de Base de Dô était « *géré par un comité de gestion incompetent, du matériel était volé, le forage avait été payé mais n'avait pas été réalisé*³⁴ ».

C'est le constat accablant, fait par le Département en 2003, par le biais de la MCD, des multiples dysfonctionnements³⁵ du Comité, qui l'a amené à couper toute relation avec lui³⁶.

3 – Un outil spécialisé : la Mission de Coopération Décentralisée (MCD)

Le Service des Relations Internationales » est devenu la « Mission de Coopération Décentralisée » en 2003 au moment de la ré-orientation de la coopération.

Pendant 10 ans, de 1993 à 2003, l'outil en charge des relations internationales et de la coopération n'a mobilisé qu'un cadre A. Sa mission était limitée au Burkina-Faso où elle consistait à réaliser des infrastructures, comme cela a été précisé plus haut, et à apporter de l'aide humanitaire (envoi de conteneurs et de matériel).

A partir de 2003, avec l'arrivée de *Pierre-Henri Ledru* comme chef de la MCD, l'action de coopération s'est ouverte vers deux autres pays, l'Algérie et la Pologne. La Mission de

³² Environ 3000 euros

³³ D'après note informelle de la MCD

³⁴ Idem

³⁵ Le Département cite en vrac « des appels d'offre gagnés systématiquement par des entreprises représentées au Comité de jumelage, des interférences problématiques entre le Comité de jumelage et les opérateurs des douanes et transporteurs réceptionnistes à Bobo-Dioulasso, des équipements revendus, d'autres matériels qui n'arrivaient jamais à leurs destinataires, jusqu'à des fausses factures établies par le propriétaire d'un bar... »

³⁶ Selon nos informations, ce Comité existerait toujours et continuerait à travailler avec d'autres coopérations décentralisées françaises. Il n'a plus aucun lien avec la Gironde.

Coopération Décentralisée a également été chargée, jusqu'en 2008, de l'animation du programme européen Erasmus. Elle comptait alors 3 cadres et un emploi CEC.

4 – Une Mission avec peu de ressources humaines

A partir du début 2006 et du rattachement de la Mission à la Direction des Ressources et du Territoire (DRT), les postes ont été redéployés au sein de la DGAJ, partie intégrante de la DRT, et donc « de facto » ôtés à la Mission. A cette époque, la Mission se composait du Chef de mission, *Philippe-Henri Ledru*, d'un assistant cadre C *Guillaume Larbodie* et d'un poste de secrétariat à 80%.

La Mission fonctionne actuellement avec un personnel réduit à un cadre A, un cadre B depuis 2008³⁷ et un agent C. Sa mission comporte plusieurs volets : 1) la coopération décentralisée avec 3 pays, le Burkina Faso, l'Algérie et la Pologne, 2) l'organisation d'événements, 3) l'ouverture aux projets associatifs girondins avec le Sénégal et la maroc et 4) l'organisation du concours Citoyenneté Européenne.

La mission a pu faire le constat du *fort investissement humain* de cette équipe peu nombreuse au regard des missions qu'elle doit assurer.

5 – Une Mission au rattachement administratif fluctuant

Depuis 1993, la Mission a changé 5 fois de rattachement administratif, soit une fois tous les 3 ans, environ .

Elle a d'abord fait partie de la DGA Jeunesse et Vie associative, puis de la DGA Culture, puis à nouveau de la DGA Culture, puis de la Direction Ressources et Territoire (DRT).

Elle est maintenant rattachée, depuis le début de 2009, au Cabinet du Président du Conseil Général³⁸.

Tableau 2 : Rattachement administratif de la MCD

Rattachement	Appellation et date de rattachement	Missions principales	Ressources humaines
Direction Générale Adjointe à la Jeunesse et à la Vie associative	Mission Internationale (1993, année de sa création)	Coopération 1 pays (Burkina) Aide humanitaire	1 cadre A
Direction générale Adjointe à la Culture (DGAC)	Mission de Coopération Décentralisée (2003)	Poursuite coopération Burkina et ouverture à d'autres pays (Pologne, Algérie)	1 cadre A 1 cadre B titulaire 1 agent C titulaire 1 emploi CEC
Direction Générale Adjointe à la Jeunesse (DGAJ)	Mission de Coopération Décentralisée	Animation du programme européen Erasmus Coopération décentralisée 3 pays	1 cadre A 1 cadre B titulaire

³⁷ Guillaume Larbodie, chargé de mission

³⁸ Dont le chef de cabinet est Raymond Viandon

	(1 ^{er} juillet 2005)	(Burkina, Pologne, Algérie)	1 agent C titulaire 1 emploi CEC
Direction Ressources et Territoire (DRT) <i>(Disparition et « redéploiement » des RH de la MCD au sein de la DGAJ)</i>	Mission de Coopération Décentralisée (Début 2006 avec la création de la DRT)	Animation du programme européen Erasmus Concours Citoyenneté européenne Coopération décentralisée 3 pays	1 cadre A 1 agent C contractuel 80% d'un agent C contractuel (secrétariat mutualisé) 20% d'un agent C titulaire (finances)
Président	Début 2008	Coopération décentralisée Organisation d'évènements	1 cadre A 1 cadre B 1 agent C

6. Un dispositif articulé autour de la charnière Département- Haut Commissariat

A partir de 1993 et jusqu'à présent, la maîtrise d'ouvrage institutionnelle a été assurée par le Conseil Général de la Gironde, d'un côté et par le Haut Commissariat du Houët, de l'autre. C'est-à-dire une collectivité territoriale en France et un échelon administratif au Burkina Faso.

En Gironde, la gestion des actions est assurée par la MCD. Depuis 2003, la Mission a travaillé seule, sans l'appui d'un Comité départemental ad-hoc (Comité de pilotage, Comité de suivi, Comité de concertation et de coordination etc.), regroupant les divers partenaires, comme cela se pratique souvent dans les programmes de coopération et sans le relais local d'un Comité de jumelage, celui-ci ayant été arrêté en 2003.

Dans le Houët, pour la réalisation des projets d'infrastructures, entre 1993 et 2003, et, en fait jusqu'à 2005³⁹, le rôle principal a incombé au Haut Commissaire.

Note : Depuis leur entrée en fonctionnement en avril 2006, les communes peuvent assurer la maîtrise d'ouvrage locale des projets réalisés sur leur territoire. Les services techniques déconcentrés de l'Etat peuvent, de leur côté, assurer un appui-conseil et le suivi de certaines actions sur le terrain.

La Maison de la Coopération Décentralisée de Ouagadougou n'intervient pas dans la coopération Gironde Houët.

7. L'implication d'un correspondant local

A la différence de nombreuses autres coopérations décentralisées, la Gironde ne dispose pas d'un opérateur local, ce qui s'explique compte tenu des faibles moyens financiers mobilisés. Le Département dispose, sur place, d'un correspondant local, Malik Ba⁴⁰, qui assure, la liaison de la Gironde avec le Haut Commissaire et avec les partenaires locaux.

³⁹ Afin de terminer des infrastructures qui avaient été commencées, en particulier le CEG de Karnkasso-Vigüé

⁴⁰ Fonctionnaire d'Etat burkinabé, Chef du service Patrimoine et Relations publiques à l'Office National du Tourisme de Bobo-Dioulasso, ancien stagiaire de la coopération Gironde-Houët (2004)

Malik Bâ, ancien stagiaire burkinabé à Bordeaux, donc bien connu, et apprécié, de la MCD a commencé à collaborer avec la Mission à son retour de stage. D'abord bénévole, il bénéficie, depuis juillet 2009, d'un contrat de prestations de services du Département.

Selon les termes de ce contrat, il doit consacrer un temps partiel au suivi de la coopération Gironde-Houët. Il perçoit, en échange, une indemnité forfaitaire annuelle de 1 200 euros (100 euros par mois) comme prestataire local de services. Il doit consacrer 42 heures par mois à la coopération.

La mission du correspondant est appréciée. Il entretient de bonnes relations avec le Haut Commissariat et avec les autorités locales. Sa position de fonctionnaire lui donne facilement accès aux services de l'Etat et à des informations, ce qui peut être précieux.

Sa mission se heurte, toutefois, à quelques difficultés qui semblent assez facilement solubles :

- son rôle et ses responsabilités restent peu précis en l'absence d'un cahier des charges définissant sa mission ;
- sa légitimité vis-à-vis des partenaires locaux, en particulier des nouveaux partenaires de la coopération Gironde, comme les communes, n'est pas encore suffisamment assise ;
- les indemnités sont versées par le Département en deux tranches semestrielles, ce qui ne pose pas de problème particulier, mais le délai de versement est très long ;
- il ne touche pas de frais de déplacements, ce qui peut lui poser certains problèmes, en particulier lorsqu'il aurait besoin de se déplacer sur le terrain, dans les communes ou à Ouagadougou dans l'intérêt de sa mission.

La mission d'évaluation constate, par ailleurs, que M. Bâ a collaboré gratuitement avec le Département pendant plusieurs années sans percevoir la moindre indemnité. Il était temps que le Département régularise cette situation.

La mission estime que le niveau de l'indemnité est correct. M.Bâ travaille en principe 42 heures par mois, soit 5,25 jours. Sa rémunération est acceptable compte tenu du fait qu'il dispose d'un emploi à plein temps à l'ONT, par ailleurs.

8. Un dispositif qui donne satisfaction aux partenaires girondins

La coopération Gironde-Houët s'appuie essentiellement sur des associations et sur des institutions girondines, en particulier des établissements scolaires, qui perçoivent des subventions du Département de la Gironde pour conduire leurs actions au Burkina Faso.

Ce partenariat des acteurs girondins avec le Conseil général est globalement bien perçu par elles, plus particulièrement par celles qui en bénéficient . Ils ne mentionnent pas de difficultés particulières, bien au contraire.

Il s'agit pour certains d'un « *dispositif qui donne satisfaction en terme de sens, de confiance, d'intérêt et de décision*⁴¹ ».

Par contre, certaines associations qui n'ont pas obtenu de financement depuis plusieurs années pour leurs actions sur le terrain, manifestent quelques regrets !

⁴¹ Fiche d'auto-évaluation

9 - La nécessaire évolution du dispositif

Le Département est parfaitement conscient de la nécessité de faire évoluer le dispositif en fonction de la nouvelle situation engendrée par la création des régions et des communes rurales et urbaines au Burkina Faso.

Or, un département français n'a pas d'équivalent au Burkina Faso. Il ne correspond à l'échelle territoriale ni d'une région, ni d'une commune. Un nouvel accord de coopération devient incontournable, soit avec la région, soit avec les communes.

Mais, au-delà de l'accord de coopération, le Département a besoin d'inscrire sa coopération dans la durée, de sortir d'une logique de coopération au coup par coup pour entrer dans une coopération de programme avec des objectifs clairs, partagés avec les partenaires burkinabé, une programmation dans le temps, par exemple sur une période de 3 ans, et des moyens abondés par des cofinancements.

2 - Le dispositif financier

1 - Un budget de coopération en diminution

En moyenne, depuis 2003, le budget annuel de la coopération décentralisée a été de 309 377 €. En 2008, il a représenté 0,017% du budget total du Département qui s'est établi, cette année-là, à 1 417 100 000 €.

En 2005, le budget de la coopération s'est établi à 440 166 € en raison d'une contribution exceptionnelle de 200 000 € du Département pour les réfugiés du tsunami asiatique.

Le budget global de la MCD regroupe les actions de coopération, mais aussi les bourses du programme Erasmus (environ 90 000€ par an, de 2003 à 2007).

Depuis 2003, le budget consacré par le Conseil général à la coopération décentralisée est passé de 375 877 € en 2003, à 200 800 € en 2009 puis il est légèrement remonté à 205 900 € en 2010.

Une part importante du budget de coopération est affecté aux subventions aux associations girondines qui interviennent dans les territoires de coopération du Conseil général. Le reste est consacré à des prestations ou des achats sur place.

Tableau 3 : Evolution du budget de la mission en charge de la coopération (2003–2009)

Année	Total
2010	205 900€
2009	200 800 €
2008	244 343 €
2007	375 877 €
2006	280 140 €
2005	440 166 €
2004	248 442 €
2003	375 877 €

Note importante : Ces montants correspondent au budget des projets. A ces montants, il convient d'ajouter les missions réalisées par les élus et les fonctionnaires du Département, les transports, les frais de déplacement et certains frais de représentation (accueil de personnalités) qui sont pris sur d'autres lignes du Département, qui ne sont pas gérées par la MCD⁴².

2 - Un budget très modeste pour le Houët

Le budget de la mission en charge de la coopération a oscillé entre 440 166 euros en 2005 et 200 800 euros en 2009. Il est actuellement partagé entre 3 régions bénéficiaires. Alors que le Burkina Faso (Province du Houët) recevait 103 956 euros en 2003, il n'a plus que 46 250 euros en 2010 soit moins de la moitié. Le budget Burkina est maintenant partagé avec l'Algérie (wilaya d'Atar) et avec la Pologne (Poméranie occidentale). La coopération avec la Turquie devrait s'y ajouter prochainement.

Le budget Projets consacré à la province du Houët a représenté, en moyenne, depuis 8 ans, 65 539 euros par an, soit 27,3 % du budget de coopération de la MCD. Il a suivi la même tendance à la diminution régulière et 2010 confirme cette tendance avec un budget projets de 46 250 € seulement, ce qui est faible pour un programme de coopération décentralisée.

Une bonne part de ce budget est affectée aux associations girondines qui interviennent dans le Houët. Ainsi en 2009, 38% du budget pour le Burkina Faso (25 500 €) a été affecté aux subventions aux associations. Le reste est consacré à des investissements locaux (petit équipement et maintenance des bâtiments construits par le Département avant 2003, achat d'ouvrages etc).

Tableau 4 : Evolution comparative des budgets 2003 – 2010

Année	Budget de la coopération internationale	Budget du Programme Gironde Houët	Part du Houët dans le budget de coopération (%)
2010	205 900€	46 250 €	22,45
2009	200 800 €	61 077 €	30,42
2008	244 343 €	62 300 €	25,4
2007	375 877 €	65 427 €	17,4
2006	248 442 €	86 457 €	34,78
2005	440 166 €	95 479 €	21,26
2004	248 442 €	96 928 €	39,01
2003	375 877 €	103 956 €	27,6

3 - Une part très faible réservée actuellement à l'investissement local

Sur la période 2006-2009, la part consacrée par le Département à l'investissement direct, principalement aux petites réparations, dans le Houët, s'est limitée à 20 000 € en 2006, en 2007 et en 2008.

⁴² La mission Inter-Action n'a pas été en mesure de calculer les montants que cela peut représenter

Pour 2009, il n'y a pas eu d'investissement. Les travaux de cette année-là ont été réalisés avec l'argent envoyé dans le Houët en 2008 par le Département, et qui avait été malencontreusement « égaré ».

4. Un dispositif financier contrôlé, dans le Houët, par le Haut Commissaire

Les fonds que le Département consacre à la coopération avec le Houët suivent deux trajectoires distinctes :

- des subventions annuelles sont versées aux institutions et associations girondines qui mènent des actions dans le Houët (20 à 25 000 € par an) ;
- des dépenses concernant des travaux ou des achats (livres) dans le Houët sont payées par le Département sur présentation d'un devis puis d'une facture. Le processus est contrôlé par le Haut-Commissaire.

5. Des contributions locales faibles

Durant les 10 premières années du Programme, de 1993 à 2003, le Département a concentré son action sur la réalisation d'infrastructures importantes, telles qu'une Ferme-école, un Centre de Santé, un Collège d'enseignement général, un Centre d'Education de Base.

Les *contributions financières* et les *contributions en nature* des bénéficiaires (fourniture de travail ou de matériaux) ont été faibles, apparemment, le CG prenant en charge la totalité des dépenses, mais la mission n'a pas été en mesure d'évaluer de manière précise la contribution des partenaires burkinabé.

6. Un dispositif financier classique en Gironde

En Gironde, le dispositif financier est organisé selon deux modalités.

Pour les subventions de fonctionnement, les partenaires girondins déposent une *demande de subvention annuelle* auprès du Conseil général. Les dossiers sont instruits par la Direction des Associations, comme toutes les demandes émanant du secteur associatif. Lorsqu'il s'agit de dossiers concernant la coopération internationale, ils sont préalablement transmis à la MCD pour avis.

Pour les projets qui concernent directement le programme de coopération de la MCD, les dossiers sont d'abord étudiés par la Mission qui apprécie leur pertinence au regard de ses objectifs de coopération. Puis le Chef de la Mission propose une délibération à la Commission Permanente. La délibération passe par le secrétariat de l'assemblée qui étudie leur validité juridique, puis par le bureau du vice-président concerné⁴³, en présence du DGS qui juge de l'acceptabilité ou non (forme et contenu) du projet de délibération.

Le dossier est alors soumis à la Commission Permanente où il est défendu par le vice-président en charge de la coopération. La Commission l'adopte, ou non.

La mission d'évaluation note que les délibérations qui arrivent sur le bureau de la Commission Permanente ont toutes été adoptées, à de rarissimes exceptions près.

Le dispositif semble bien fonctionner. Les partenaires girondins semblent apprécier ce dispositif qui ne leur pose pas de problème particulier. La MCD en est également satisfaite.

⁴³ Jean Touzeau

7 – Des cofinancements importants mobilisés par les partenaires girondins

Pour compléter le financement de leurs actions dans le Houët, en particulier les échanges, les partenaires girondins recherchent des moyens supplémentaires. Le montant de ces moyens semble très inégal, mais il peut représenter une proportion importante du montant de l'opération.

Quelques exemples l'illustrent. Dans le cas de Valt 33, qui coopère avec le CAMJH, pour un budget total de l'intervention de 41 050 € sur 3 ans (2007 à 2009), la part apportée par le Département a été de 23 500 €, la part d'autofinancement (fonds propres, versements des membres de l'association) de 11 680 € et la part valorisée de 11 100 €.

Pour mener à bien son projet VALT 33 a sollicité l'appui de la Direction Régionale de la jeunesse et des Sports qui lui a apporté des subventions à hauteur de 8 896 €.

La part locale a été estimée par VALT 33 à 1 050 € (investissement dans le projet du bureau du Collectif et des permanents de l'ERJ) mais la mission d'évaluation considère que ce montant est largement sous-évalué si l'on considère l'investissement en temps des nombreux bénévoles du CAMJH, en particulier de ses dirigeants, pour permettre la bonne réalisation de l'action.

Parfois, les cofinancements girondins proviennent d'une large mobilisation des intéressés. Par exemple, pour un coût global de son projet de séjour au Burkina de 30 000 €, le groupe d'étudiants de l'ISNAB a autofinancé 25 000 € et a reçu une subvention de 5 000 € de la part du Département. Dans ce cas, le financement du Département joue un rôle important d'amorce.

L'association MAS a mobilisé, pour l'appui à l'orphelinat Den Kanu, 73,2% de fonds issus de ses diverses activités de collecte de fonds, le Département ayant apporté le reste.

Tableau 5 – Exemples de cofinancements par projet

Projet	Montant total (€)	Subventions CG 33	Contribution partenaires Gironde	Contribution partenaires Houët	Contribution girondine valorisée ⁴⁴
Formation BAFA Valt 33 (entre 2007 et 2009)	41 050	23 500	11 000 dont 8 896 DRJS	1 050	11 100
Projet eau ISNAB Lycée professionnel de Bobo	35 000	5 000	25 000	5 000	0
Echanges IUFM ENEP Bobo (depuis 2003)	70 000	25 000	45 000 fonds propres IUFM	Indéterminée	Indéterminée
Projet filière coton du Club UNESCO de Blanquefort	13 722	3 000	6 492 Taxe 3 121 Jeunes 1 300 Lycée	Contribution au budget médias	Beaucoup de temps bénévole
Projet Souroukoudingan Mamou Solidarité Partage	8 000	8 000	0	Indéterminée	Indéterminée
Mouvement Associatif Solidarités (MAS)	89 528	24 000	69 528	indéterminée	Indéterminée

Chaque année, les partenaires girondins financés par le Département présentent un rapport d'activités et un rapport financier qui sont contrôlés par la Mission de Coopération Décentralisée avant d'être envoyés au service administratif et financier.

3 - Appréciation du dispositif

Dispositif institutionnel et technique

- Une convention générale a été signée en 1993 entre le Département de la Gironde et le Haut-Commissariat de la province du Houët, puis des conventions spécifiques concernant principalement la formation, ont été établies, entre institutions concernées. Elles se renouvellent par tacite reconduction. L'accord de coopération a été revu en 2005 pour 3 ans renouvelables, avec les mêmes signataires, le Département de la Gironde et le haut-Commissariat du Houët.
- Le dispositif mis en place dans le cadre de la coopération Gironde Houët s'est appuyé jusqu'à présent sur la charnière Département-Haut Commissariat. Le Haut-Commissariat est un échelon administratif et non pas une collectivité de plein exercice. Il n'y a donc aucune relation directe (convention de partenariat ou de projets) entre le Département et des collectivités locales burkinabés. La situation doit maintenant évoluer depuis la création, en 2006, des régions et des communes au Burkina-Faso ;
- L'action du Département s'appuie sur la Mission de Coopération Décentralisée (MCD) dont le rattachement administratif a fortement évolué au fil des années et qui est rattachée, depuis début 2009, au Cabinet du Président du Conseil général ;
- La Mission est dotée de peu de personnel, compte tenu de la diversité des pays et des tâches très diverses qu'elle doit assumer. La situation s'est améliorée avec le passage en cadre B, en 2008, du chargé de mission recruté en 2006, mais cela est encore insuffisant ;
- La mission s'appuie, localement, sur un correspondant burkinabé qui assure le lien avec le Haut-Commissariat et avec les partenaires locaux. Bénévole pendant des années, le correspondant a maintenant un contrat avec le Département pour 42 h par mois de travail ;
- Le dispositif laisse une large part aux partenaires girondins (associations, organisations, institutions) ;

Dispositif financier

- Le budget alloué par le Département à la MCD a concerné le programme coopération décentralisée mais aussi le programme de bourses Erasmus jusqu'en 2007 ;
- Ce budget a été, en moyenne de 309 000 € depuis 2003. La part de la coopération décentralisée dans le Houët a été, en moyenne, de 65 538 euros par an, soit 27% du budget Projets de la Mission. Ce montant est faible pour un programme de coopération décentralisée d'un département ;
- De 1993 à 2003, le budget de coopération décentralisée avec le Houët a principalement servi à réaliser des infrastructures dans le domaine de la santé et de l'éducation (centre de santé, collège d'enseignement général, centre d'éducation de base, ferme-école) et à financer l'envoi de matériel et de conteneurs d'aide humanitaire ;
- Depuis 2003, l'intervention sur les infrastructures a été limitée à la maintenance et à de petits investissements). L'envoi de conteneurs a été arrêté ;
- Ce choix paraît légitime compte tenu de la faiblesse des moyens financiers disponibles et des pertes constatées (coulage local) ;
- Le budget sert actuellement à financer : 1) des actions dans divers domaines, portées par des partenaires girondins, 2) quelques dépenses dans le Houët (travaux et achats) ;

- Une part, relativement faible, du financement de la Gironde va actuellement en direct aux partenaires burkinabé, qu'il s'agisse d'une association locale (projet de pépinière du CAMJH par exemple) ou Haut-Commissariat (divers travaux) ;
- Les associations girondines qui interviennent dans le programme reçoivent une *subvention annuelle* qu'elles complètent avec des ressources propres. La part de ces cofinancements est importante, démontrant une réelle capacité des associations à se mobiliser pour leurs projets dans le Houët ;
- La part consacrée à la coopération avec la Province du Houët s'est réduite avec la signature des accords de coopération avec des régions d'Algérie et de Pologne. Le résultat actuel est que ce budget est *modeste*, de l'ordre de 45 à 60 000 € par an ;
- Compte tenu de ses moyens, il apparaît dispersé sur un *nombre important d'actions* sur des *territoires nombreux* (4 communes, dont Bobo-Dioulasso, 2ème ville du pays) ;
- Ce dispositif de financement par le Département des associations girondines est fonctionnel et il est apprécié des partenaires girondins. Les partenaires burkinabé ne trouvent rien à redire ;
- La mission d'évaluation a toutefois noté que les délais de transfert financier étaient parfois très longs, plusieurs mois pouvant s'écouler entre la date de mandatement par le Département et la réception des fonds au Burkina.

IX - EVALUATION DU PARTENARIAT

1 – Un partenariat restreint, mais solide, en Gironde

Pendant 10 ans, entre 1993 et 2003, le partenariat a été limité à la relation entre le Département, par le biais de la Mission de Coopération, et le Comité de Jumelage Gironde-Houët. Ce Comité de Jumelage, constitué de personnalités locales, était implanté dans le Houët, mais n'avait aucun équivalent en Gironde. En 2003, c'est à la suite de la découverte, par le Département, de divers « coulages » que toute relation avec le Comité de Jumelage, considéré comme responsable, a été arrêtée.

Durant cette période, pendant laquelle l'action du Département s'est limitée au domaine de la construction d'infrastructures et à l'envoi de conteneurs et de véhicules d'occasion, le processus de construction des infrastructures passait par le Haut-Commissariat avec l'accord des ministères concernés (santé et éducation).

Seules, quelques associations girondines implantées au Burkina Faso bénéficiaient de la possibilité d'envoyer du matériel et des produits (médicaments, vêtements etc.), via les conteneurs organisés et acheminés par le Département. Il convient de noter que la plupart de ces associations ne voyaient le Département que comme un « guichet » et ne souhaitaient entrer, avec lui, dans une relation plus élaborée.

Depuis 2003, le partenariat en Gironde s'est progressivement ouvert à des partenaires de la Société civile. Mais ce partenariat reste *limité*, en comparaison avec d'autres programmes de coopération décentralisée qui mobilisent de multiples partenaires⁴⁵.

⁴⁵ C'est ainsi, à titre d'exemple, que dans le Département de la Seine-Maritime, la coopération décentralisée avec la province du Bam au Burkina Faso, mobilise chaque année plusieurs centaines de personnes.

Cela est du, entre autres, à la faiblesse des financements disponibles qui ne permet pas de participer au financement de nombreuses actions. La coopération avec le Houët mobilise actuellement une demi-douzaine de partenaires.

Il s'agit en ce moment, et pour l'essentiel, de structures de formation (IUFM Aquitaine, VALT 33, ISNAB, Lycée agricole de Blanquefort).

Certains de ces partenaires ont un ancrage fort et ancien avec le Burkina-Faso (Mamou Solidarité Partage) et certains d'entre eux travaillent depuis des années avec des partenaires du Houët (Mouvement Associatif Solidarités avec la pouponnière Den Kanu de Bobo-Dioulasso ou l'IUFM Aquitaine avec l'ENEP).

Une autre caractéristique est que ce partenariat s'est assez fortement renouvelé. Certains de ces partenaires, en particulier dans le domaine de l'enseignement technique, ont été associés récemment à la coopération et de manière assez ponctuelle (ISNAB, Lycée de Blanquefort).

Ces partenaires girondins, à quelques exceptions près, ne se connaissent pas entre eux, n'ayant pas l'occasion de se rencontrer, ce que la plupart d'entre eux déplorent.

D'une manière générale, les relations avec les partenaires burkinabé du Houët sont perçues de manière tout à fait positive par les partenaires girondins.

Tableau 6 : Partenariat Gironde Houët

Gironde	Objet du partenariat	Houët
IUFM d'Aquitaine	Stage au Burkina d'enseignants stagiaires de l'IUFM et échanges entre enseignants	ENEP de Bobo-Dioulasso
VALT 33	Formation BAFA	CAMJH
Mouvement Associatif Solidarités (MAS)	Aide à l'orphelinat Den Kanu de Bobo-Dioulasso Appui à la construction d'une école maternelle	Orphelinat de Bobo-Dioulasso
Mamou Solidarité Partage (MSP)	Développement intégré d'une commune rurale (réalisation d'un forage et installation d'une pompe)	Association de Développement de Souroukoudingan (ADS)
LGTPA de Blanquefort (Club UNESCO)	Appui à un groupement de femmes pour la production et la commercialisation du bogolan (projet coton) Réalisation de documents pédagogiques sur la filière coton	CAMJH
ISNAB	Stage d'étudiants pour la réalisation d'un système de récupération des eaux pluviales	Lycée Professionnel de Bobo-Dioulasso
Département Gironde	Construction et équipement d'un Centre de Santé et de Promotion Sociale	Ministère de la santé
Département Gironde	Construction et équipement d'un Collège d'enseignement général	Ministère de l'Education Nationale
IFAID Aquitaine GREF	Construction du Centre d'Education de Base	Ministère de la Formation Professionnelle

Collège Pierre Martin de Rauzan	Echanges pédagogiques et culturels	Ecole Sainte Marie de Tounouma à Bobo-Dioulasso
---------------------------------	------------------------------------	---

2. Un partenariat également restreint dans le Houët

Pendant toute la première période de la coopération Gironde-Houët, entre 1993 et 2003, la coopération s'est faite en direct entre le Département (Mission de coopération) et le Haut-Commissariat.

La coopération se traduisant essentiellement, sur le terrain, par la réalisation d'infrastructures, la relation était établie avec les ministères concernés, le ministère de la Santé pour le CSPS de Koundougou, le ministère de l'Education nationale pour le CEG de Karankasso-Viguié et le ministère de la Formation professionnelle pour le Centre d'Education de Base de Dô.

A partir de 2004, le partenariat s'est davantage orienté vers les organisations de la société civile (OSC).

Un partenariat très ancien a été maintenu avec le CAMJH qui regroupe 147 associations de Bobo-Dioulasso. Le Collectif reste la référence de la coopération girondine dans le Houët et c'est avec lui qu'ont coopéré ces dernières années, et que coopèrent encore, plusieurs partenaires girondins, en particulier VALT 33 ou le lycée agricole de Blanquefort dans le domaine de la formation des animateurs.

Le partenariat avec les communes concernées par les infrastructures, à savoir Koundougou (CSPS), Karankasso-Sambla (forage) ou Karankasso-Viguié (collège) en est au stage initial du fait de la création très récente de ces communes, mais la motivation des élus locaux pour renforcer cette coopération semble importante⁴⁶.

Le partenariat avec les établissements eux-mêmes, qu'il s'agisse d'échanges ou de maintenance et fourniture de petits équipements et de documentation, est vu de manière très positive par les responsables burkinabé : directeur de l'ENEP, directeur de l'Ecole professionnelle de Bobo-Dioulasso, principal du collège de Karankasso-Viguié, directeur du CSPS de Koundougou etc.

Mais ceux-ci, s'ils apprécient l'aide matérielle, déplorent tous fortement le manque d'échanges construits, inscrits dans la durée, avec un partenaire homologue en Gironde, par exemple un collège girondin avec un collège burkinabé ou un hôpital girondin avec le CSPS de Koundougou.

3. Des échanges à équilibrer

Les échanges (déplacements de personnes) entre la Gironde et le Houët sont déséquilibrés pour deux raisons.

La première est que ces échanges touchent, surtout depuis 2003, essentiellement les organisations de la société civile. Ce sont des responsables associatifs qui se déplacent, des enseignants et des élèves. Les déplacements de représentants du secteur public girondin sont anormalement peu nombreux.

La deuxième raison du déséquilibre est que les girondins sont bien plus nombreux à se déplacer au Burkina-Faso que les burkinabé à venir en Gironde.

Du fait de l'implication d'une forte proportion d'établissements d'éducation et de formation girondins dans le partenariat actuel, de nombreux scolaires et enseignants se sont rendus dans le

⁴⁶ En tout cas autant que la mission d'évaluation a pu en juger à l'occasion d'entrevues assez brèves

Houët, en particulier ces dernières années, alors que les visites de burkinabé en Gironde ont été assez rares (8 personnes entre 2003 et 2009, soit à peu près un par an).

- Accueil du directeur de l'ENEP en 2003
- Accueil de 3 fonctionnaires de la mairie de Bobo-Dioulasso en 2004
- Accueil de 3 fonctionnaires de la mairie de Bobo-Dioulasso et du Haut-Commissariat en 2005

La question que se pose le Département est celle de l'impact réel de ces visites de fonctionnaires. La mission d'évaluation considère que l'impact de ces stages, nécessairement courts, ne peut être qu'assez limité dans la mesure, entre autres, où les problématiques qu'ont à affronter ces cadres au Burkina-Faso sont très éloignées de celles de la Gironde.

S'il ne faut pas en attendre grand'chose, elles semblent toutefois utiles, voire nécessaires, dans la mesure où elles permettent de resserrer des liens nord-sud. Il conviendrait, cependant, d'envisager une réelle réciprocité avec la venue au Burkina-Faso de cadres administratifs girondins, et pas seulement d'associatifs, d'enseignants ou d'élèves, ce qui permettrait sans doute d'amorcer un dialogue et des échanges plus soutenus, plus durables, donc plus efficaces, entre les partenaires.

Du côté associatif, il convient, cependant, de noter la venue en Aquitaine de 17 jeunes burkinabé, ces dernières années, invités par VALT 33, dans le cadre de la formation BAFA, partiellement financée par le Département.

La prise en charge par les partenaires africains du coût des transports est, bien entendu, le facteur limitant. Dans le cas des animateurs BAFA, le coût de transport et de séjour a été pris en charge par le projet monté par VALT 33 avec un appui financier du Département, mais également avec des cofinancements extérieurs (DRJS).

Certains partenaires du Nord ont établi un partenariat solide avec des partenaires du Sud, ce qui implique des échanges denses. C'est le cas, par exemple, de l'IUFM Aquitaine avec l'ENEP de Bobo-Dioulasso, ou de l'association MAS avec l'orphelinat Den Kanu. Un autre bon exemple est offert par les échanges pédagogiques et culturels entre le Collège de Rauzan en Gironde et l'Ecole Sainte Marie de Tounouma à Bobo-Dioulasso.

4 - Appréciation du partenariat

Partenariat

- Durant la période 1993-2003, le Département a essentiellement maintenu des relations avec l'Administration burkinabé concernée par la réalisation des infrastructures (Santé, Education Nationale, Formation Professionnelle), par l'intermédiaire du Haut-Commissaire ;
- Durant cette période, il a également maintenu des relations étroites avec les membres du Comité de Jumelage Gironde-Houët, en particulier pour la gestion de l'aide humanitaire et des véhicules d'occasion envoyés par le Département ;
- En raison de multiples et graves dysfonctionnements de ce Comité de jumelage dans la gestion de l'aide, mais aussi de la coopération dans le domaine des infrastructures, le Département a pris l'initiative de couper toute relation avec le Comité en 2003 ;
- A partir de 2004, le centre de gravité du partenariat s'est radicalement déplacé de l'Administration d'Etat et de l'Administration provinciale, vers les organisations burkinabé de la société civile (OSC) ;

- Le partenariat actuel implique un nombre relativement significatif de structures ou d'établissements d'éducation et de formation et des associations de développement et de solidarité internationale ;
- Les relations avec l'Administration burkinabé ont pratiquement cessé en 2004, à la notable exception du Haut-Commissaire ;
- Le Département, par l'intermédiaire de la MCD, maintient actuellement des relations permanentes et cordiales avec les directeurs des établissements que le Département a réalisés : CSPS de Koundougou, Collège de Karankasso-Viguié, ou que le Département a aidés : ENEP, Lycée Mollo Sanou (bibliothèque), Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët (CAMJH) ;
- Le partenariat entre la Gironde et le Houët est centré, au Nord, sur un petit nombre de partenaires (une demi-douzaine d'établissements scolaires et d'associations de solidarité internationale), disposant d'un ancrage fort, parfois ancien, dans le Houët ;
- Au-delà de quelques partenaires historiques (IUFM Aquitaine), le partenariat Nord s'est assez fortement renouvelé ces derniers temps (ISNAB, Lycée agricole de Blanquefort, MAS, collège de Rauzan) ;
- Les partenaires girondins, qui ont peu d'occasions de se rencontrer, se connaissent assez peu et ils le déplorent ;
- Le nombre de partenaires de la Gironde dans le Houët est faible. Le partenariat historique avec le CAMJH à Bobo-Dioulasso est à noter ;
- Il s'agit plutôt de partenariats bilatéraux ponctuels entre associations, entre établissements scolaires ;
- Il n'y a pas d'instance spécifique de pilotage ni de temps et de lieux particuliers d'échange permettant aux différents partenaires de se retrouver entre eux, de mieux se connaître et, éventuellement de créer des synergies ;
- Pour le reste, la Gironde entretient des relations avec les structures qui ont bénéficié de l'aide du Département, surtout avant 2003: le CSPS de Koundougou, le Collège de Karankasso-Viguié, le lycée Mollo Sanou, la pouponnière Den Kanu, mais il s'agit plus de relations de donateur à bénéficiaire, et non pas de véritables relations partenariales ;
- Le partenariat reste inégalitaire : très peu de burkinabé se sont déplacés en Gironde, principalement pour des raisons de coûts des transports, le Département ne pouvant pas prendre en charge les billets d'avion des burkinabé pour qu'ils se rendent en Gironde ;
- Les partenaires du Houët déplorent tous le manque d'échanges construits et durables avec des partenaires girondins homologues (par exemple entre établissements scolaires, entre établissements hospitaliers, entre clubs sportifs etc.). Le partenariat qui se construit depuis 3 ans entre l'association VALT 33 en Gironde et l'association CAMJH dans le Houët est une exception qui démontre tout l'intérêt de ce type de partenariat construit dans la durée ;
- Il convient de noter également un nouveau partenariat, prometteur, qui s'est établi, depuis 2009, entre l'association MSP et l'Association pour le Développement du village de Souroukoudingan (ADS), qui a ouvert un créneau de coopération avec la commune de Karankasso-Viguié ;
- La concertation et la coordination restent insuffisantes avec certains des programmes et projets de coopération bilatérale, voire avec les programmes des collectivités françaises présentes dans le Houët, même avec le Département de la Haute-Vienne qui a un programme de coopération avec la commune de Bama dans le Houët et ceci malgré des tentatives répétées de la part de la MCD.

X – EVALUATION DES ACTIONS DE COOPERATION

Compte tenu de certaines difficultés pour accéder aux données concernant les premières années de la coopération, du fait des nombreux changements de rattachement administratif de la MCD, les informations concernant la période 1993-2002 ont été globalisées. Par ailleurs, la mission d'évaluation a choisi de concentrer son travail sur la période 2003-2009.

Tableau 7 : Principales actions réalisées par année

Année	Actions	Partenaires
2009	<p>Poursuite de la formation d'animateurs BAFA avec le CAMJH</p> <p>Poursuite des échanges de futurs enseignants entre l'IUFM et l'ENEP</p> <p>Réalisation du forage de Souroukoudingan</p>	<p>VALT 33 et CAMJH</p> <p>IUFM et ENEP</p> <p>Mamou Solidarité Partage et Association de Développement de Souroukoudingan</p>
2008	<p>Construction d'un système de récupération des eaux pluviales au Lycée professionnel par l'ISNAB</p> <p>Poursuite des échanges IUFM/ENEP</p> <p>Réalisation des échanges entre le LGPTA de Blanquefort et la Collectif des Associations</p>	<p>ISNAB et Lycée Professionnel</p> <p>IUFM et ENEP</p> <p>LGPTA de Blanquefort et CAMJH</p>
2007	<p>Poursuite de l'aménagement en eau potable et en énergie solaire du Collège Karangasso Vigué</p> <p>Poursuite de l'aménagement en eau potable et en énergie solaire, entretien des bâtiments du CSPS de Koundougou</p>	<p>CG 33 et Collège Karankasso Vigué</p> <p>CG 33 et CSPS de Koundougou</p>
2006	<p>Aménagement en énergie solaire de Karankasso-Vigué (Collège)</p> <p>Réfection bâtiments – aménagements Centre de Santé de Koundougou</p> <p>Aménagement du Centre de Ressources de l'Association des Jeunes Scientifiques de Bobo-Dioulasso. Poursuite 2004/2005</p> <p>Achat d'ouvrages et de supports pédagogiques</p> <p>Co-financement expertise pour réalisation d'un programme d'approvisionnement et de gestion des Eaux pluriannuel. Pilotage CG envisagé. Direction de l'aménagement rural CG33.</p> <p>Soutien à l'Association Mamou Solidarité Partage (Salles) pour projet d'aménagement et de sensibilisation aux fours solaires domestiques, pompes à eau à énergie solaire.</p>	<p>CG 33 et Collège Karankasso Vigué</p> <p>CG 33 et CSPS de Koundougou</p> <p>CG33 et Associassion des Jeunes Scientifiques de Bobo-Dioulasso (AJSB)</p> <p>CG33 et Lycée Molo Sanou, Lycée Professionnel Bobo-Dioulasso, Collège Karankasso-Vigué, Associassion des Jeunes Scientifiques de Bobo-Dioulasso (AJSB)</p> <p>CG33 et CR69, responsables burkinabé régionaux et nationaux</p> <p>CG33 et Association Mamou Solidarité Partage</p> <p>CG33 et Association Cap Burkina de FLoirac</p>

	<p>Subvention à l'Association Cap Burkina de Floirac dans le cadre de son partenariat avec la Commune de Diebouougou</p> <p>Aide à projet du Mouvement Associatif Solidarité Castelnau-Médoc Pouponnière – Ecole maternelle Den Kanu à Bobo-Dioulasso</p> <p>Accueil de 3 fonctionnaires du Houët : Fonctionnaire de la Mairie de Bobo (Hygiène-Propreté), Directeur de l'Office Régional du Tourisme de la Province du Houët au Comité Départemental du Tourisme, Cadre administratif/ou Elu de la Région des Hauts Bassins (en partenariat avec l'Université de Bordeaux IV)</p> <p>Poursuite du partenariat avec l'Association des jeunes sportifs de Bobo-Dioulasso: Formation de formateurs aux sports d'équipe.</p>	<p>CG33 et Mouvement Associatif Solidarité</p> <p>CG33 (dont directions d'accueil) et Partenaires BF concernés</p> <p>CG33 et Association des jeunes sportifs de Bobo-Dioulasso</p>
2005	<p>Aménagement complémentaire en énergie solaire du CSPS de Koundougou</p> <p>Equipement en matériel professionnel de la Brigade des sapeurs-Pompiers de Bobo-Dioulasso</p> <p>Participation à l'aménagement de l'orphelinat de Bobo-Dioulasso (école maternelle)</p> <p>Aides aux partenaires girondins qui interviennent dans le Houët (Prado 33, Ville de Floirac)</p> <p>Visite en Gironde de 3 cadres administratifs (Ville de Bobo-Dioulasso et Haut Commissariat)</p> <p>Aménagement de 4 Centres de ressources : ENEP, Collège Karankasso-Viguié, Lycée Mollo Sanou, Association des Jeunes Scientifiques</p> <p>Organisation de stages IUFM Aquitaine à l'ENEP de Bobo-Dioulasso</p>	<p>CG 33 et CSPS de Koundougou</p> <p>Mouvement Associatif Solidarités</p> <p>CG 33 et Ville de Bobo-Dioulasso</p> <p>IUFM et ENEP</p>
2004	<p>Investissements complémentaires dans le Collège de Karankasso-Viguié (eau potable, sanitaires)</p> <p>Aménagement de l'espace informatique de l'Association des Jeunes Scientifiques de Bobo-Dioulasso</p> <p>Visite en Gironde de 3 cadres de la municipalité de Bobo-Dioulasso</p> <p>Formation de formateurs en sports d'équipe</p> <p>Séjour des collégiens de Gujan Mestras au Collège de Karankasso-Viguié</p> <p>Poursuite du partenariat IUFM/ENEP</p>	<p>CG 33 et Collège Karankasso Viguié</p> <p>CAMJH</p> <p>CG 33</p> <p>CG 33</p> <p>IUFM et ENEP</p>
2003	<p>Achèvement du Collège de Karankasso-Viguié</p> <p>Equipement du CSPS de Koundougou en énergie solaire</p>	<p>CG 33 et Collège Karankasso Viguié</p> <p>CG 33 et CSPS de Koundougou</p>

	Expédition d'un véhicule (mairie de Bobo) Expédition d'un conteneur de 60 m3 Visite en Gironde du directeur de l'ENEP Rencontres avec les associations en Gironde (3 rencontres)	Diverses associations girondines
1993 à 2002	Construction de la Ferme-école Construction du CSPS de Koundougou Construction du Collège de Karangasso-Viguié Construction du Centre d'Education de Base de Dô Expédition de véhicules d'occasion et de conteneurs de matériels collectés par le Conseil Général	Ministère de la Santé Ministère de l'Education Nationale Ministère de la Formation Professionnelle Comité de Jumelage Gironde-Houët

1. Des stratégies d'intervention qui ont évolué dans le temps

La coopération Gironde Houët a été marquée par deux périodes bien distinctes : une période allant de 1993 à 2002 et une période allant de 2003 à 2009.

Durant la première période, entre 1993 et 2002, la stratégie du Département a surtout été marquée par deux caractéristiques :

- 1) la réalisation d'infrastructures permettant d'apporter des réponses aux principaux défis du développement de la zone à savoir l'éducation, la santé et la production agricole. Cela s'est traduit par des investissements lourds, le Département mobilisant proportionnellement plus de fonds pour le Houët que durant la deuxième période :
 - Construction de la Ferme-école⁴⁷
 - Construction du Collège d'enseignement général à Karangasso-Viguié
 - Construction du Centre de Santé et de Promotion Sociale à Koundougou
 - Construction du Centre d'Education de Base Non Formelle de Dô (Bobo-Dioulasso)
 - Aménagement d'une bibliothèque au lycée Mollo Sanou de Bobo-Dioulasso
- 2) L'envoi de conteneurs permettant à des associations girondines d'envoyer du matériel et des biens (médicaments) au bénéfice de divers projets dans le Houët et ailleurs au Burkina, et l'envoi de véhicules d'occasion et de divers équipements.

Durant la deuxième période, de 2003 à 2009, la coopération s'est caractérisée par :

- 1) La poursuite de l'appui aux structures aidées par le Département en première période, mais un appui limité à des compléments d'investissement (eau potable, énergies renouvelables, petit matériel tel que tables-bancs pour les écoles, ouvrages scolaires etc.) et à la maintenance des bâtiments construits par le Conseil Général ;
- 2) L'appui, dès 2004, au Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse de Bobo-Dioulasso qui était en train de se mettre en place et qui entendait faciliter la coordination et

⁴⁷ Cela reste une hypothèse, car la mission d'évaluation n'a trouvé aucune trace de cette ferme-école, ni dans les archives de la MCD en Gironde, ni sur place dans le Houët. Elle n'a pas, non plus, trouvé d'informateurs sur le sujet

la concertation entre les multiples associations présentes dans la ville de Bobo-Dioulasso ou dispersées dans la province du Houët ;

- 3) La mise en place d'un partenariat plus orienté entre structures de la société civile : des associations de Gironde qui ont un programme de coopération dans le Houët bénéficiant de subventions du Conseil général pour mener à bien leurs actions. Le CAMJH reste un partenaire clé, mais d'autres structures se greffent sur cette démarche : le Mouvement Associatif Solidarités qui aide l'orphelinat Den Kanu de Bobo-Dioulasso, l'IUFM Aquitaine qui envoie des stagiaires à l'ENEP, puis d'autres structures de formation telles que Valt 33, l'ISNAB, le Collège de Rauzan, le LEGPTA de Blanquefort qui développement des projets nouveaux de formation et d'échanges;
- 4) L'ouverture, très récente (2009) vers une démarche de développement rural avec la mobilisation de l'association Mamou Solidarité Partage qui a une longue pratique de développement au Burkina-Faso, dans la région de Safané et qui a commencé en 2009 une intervention sur l'eau potable (forage et équipement d'une pompe) dans le village de Souroukoudingan, proche de Bobo-Dioulasso.

2. Une efficience globale entachée par des échecs lors de la période 1993-2003

Le programme Gironde Houët a, incontestablement, obtenu des résultats satisfaisants dans les domaines dans lesquels le Conseil Général a souhaité intervenir, à savoir la santé, l'éducation et la formation, l'eau potable, l'appui aux jeunes, les échanges, compte tenu des moyens alloués aux actions de coopération.

Mais il convient de souligner des échecs importants, principalement la ferme-école et des dysfonctionnements, en particulier avec le Centre d'Education de Base de Dô, à Bobo-Dioulasso.

L'échec supposé du projet de ferme-école

Concernant la construction, par le Département, d'une ferme-école, dans le Houët, durant la période 1993-2003, la mission d'évaluation a été dans l'impossibilité de trouver la moindre trace de cet investissement, ni sous forme de bâtiments dans le Houët, ni sous forme de rapports en Gironde. Il semblerait que les bâtiments de cette ferme école aient été construits sur des terrains qui devraient être inondés par la construction d'un barrage. En 2008, le Haut Commissaire a demandé, et obtenu, du Département, l'autorisation de vendre aux enchères le matériel et l'équipement de la ferme-école.

Il semble toutefois clair que ce fiasco a eu, à l'époque, des conséquences sérieuses pour l'image de la coopération décentralisée de la Gironde, tant au Burkina Faso qu'en France.

Les sérieux dysfonctionnements du projet CEBNF

Ce Centre d'Education de Base de Dô, construit par le Département à Bobo-Dioulasso, a démarré en 1998, malgré le manque d'une cantine et l'absence d'eau potable et d'électricité. Ces services devaient être installés par les burkinabé. D'après la MCD, le forage, payé par le Département, n'a pas été réalisé.

Après quelques temps de fonctionnement, le Centre a été mis en sommeil, et il n'a redémarré, lentement, qu'en 2007, avec l'arrivée en 2006 d'un nouveau directeur, qui a pris les choses en mains⁴⁸. Mais, début 2010, le Centre, pourtant construit depuis 6 ans, n'a toujours pas d'eau potable ni d'électricité.

⁴⁸ Pour plus de détails se reporter à la page 49

L'opérationnalité des autres infrastructures

Les autres infrastructures construites par le Département et visitées par la mission d'évaluation, sont toutes opérationnelles et elles jouent pleinement leur rôle.

- Le CSPS de Koundougou assez fonctionnel, offre de bonnes conditions de soins attestées par son important taux de fréquentation (4 à 5 000 malades accueillis chaque année) ;
- Le CEG de Karankasso-Viguié, très fonctionnel également, accueille et instruit dans de bonnes conditions 180 élèves du secondaire, chaque année ;
- Le village de Karankasso-Sambla dispose, depuis un an, d'un forage qui a permis d'alimenter en eau potable 3 700 personnes ;
- Les 1 300 élèves du lycée Mollo Sanou de Bobo-Dioulasso disposent d'une bibliothèque aménagée par le Département et régulièrement ré-approvisionnée en ouvrages par le Département.

D'autres résultats notables

Mais d'autres résultats sont aussi intéressants à noter :

- Les stages de girondins dans le Houët, qu'il s'agisse de futurs enseignants ou de futurs techniciens agricoles, ont permis de contribuer à la formation et à l'ouverture d'esprit d'un nombre croissant de jeunes français ;
- L'appui apporté au CAMJH a aidé cette structure à mieux contribuer au renforcement des associations du Houët, avec un changement d'échelle notable depuis 2008, avec le partenariat engagé avec VALT 33. Ce partenariat semble plein de promesses.

3. Un impact local assez significatif

Dans le Houët

Compte tenu des montants investis, le Programme a eu un impact assez significatif dans l'amélioration de l'accès de la population à l'éducation et à la santé, domaines auxquels on peut ajouter l'eau potable depuis la réalisation du forage à Souroukoudingan.

Les principaux bénéficiaires du programme de coopération ont été :

- les habitants du district de santé couvert par le CSPS de Koundougou et le personnel du Centre ;
- les habitants de Souroukoudingan qui bénéficient de l'eau potable du forage réalisé par MSP ;
- les enfants, le personnel et les sœurs en charge de la pouponnière Den Kanu appuyée par MAS ;
- les membres des 150 associations du CAMJH et les adhérents de l'ERJ ;
- les animateurs BAFA et les futurs formateurs formés par VALT 33 ;
- les élèves et les enseignants du CEG de Karankasso-Viguié ;
- les étudiants du lycée Mollo Sanou.

Tableau 8 - Bénéficiaires du programme dans le Houët

Note : Certains chiffres avancés ci-dessous sont approximatifs, des informations précises n'étant pas toujours disponibles.

Type d'amélioration	Catégorie	Bénéficiaires directs/an
Accès à l'eau potable, meilleure gestion de l'eau	Habitants du village de Souroukoudingan	3 700 personnes à Souroukoudingan
	Usagers du CSPS de Koundougou	180 élèves/an
	Elèves du Collège de Karankasso-Viguié	
Accès à un meilleur service de santé	Habitants du district sanitaire de Koundougou	4 à 5 000 malades/an 600 à 800 personnes vaccinées
Disponibilité d'une infrastructure scolaire adaptée et bien équipée	Elèves du Collège de Karankasso-Viguié	180 collégiens de la zone chaque année (75 000 habitants)
Disponibilité d'une bibliothèque aménagée et d'ouvrages	Elèves du lycée Mollo Sanou	1 300 élèves/an
Formation sportive (rugby) et petit équipement	Jeunes des associations du CAMJH	100
Bonnes conditions d'accueil et d'encadrement	Enfants de l'orphelinat de Bobo-Dioulasso	50 enfants/an en moyenne
Renforcement des capacités, ouverture d'esprit, meilleure connaissance de l'autre	Membres des associations du CAMJH	16 stagiaires BAFA
	Animateurs et formateurs CAMJH (BAFA, formation de formateurs)	10 formateurs CAMJH
	Jeunes tisserandes de Bobo-Dioulasso	15 filles (formation bogolan)
Echanges pédagogiques, échanges interculturels, ouverture d'esprit	Administrateurs socio-culturels	20 administrateurs socio-culturels
	Enseignants et élèves de l'ENEP	
	Enseignants et élèves du Lycée Professionnel	Elèves et enseignants de l'ENEP
	Enseignants et élèves de l'Ecole Sainte Marie de Tounouma	Elèves et enseignants du LP
	Enseignants et élèves du Lycée Municipal (p.m.)	4 enseignants et 7 élèves de l'Ecole Ste Marie de Tounouma

En Gironde

Les bénéficiaires du Programme appartiennent à plusieurs catégories distinctes :

- Les élèves des établissements ISNAB et Blanquefort qui ont pu participer aux séjours au Burkina ;
- Les futurs enseignants de l'IUFM ;
- Les enseignants qui ont encadré les divers stages au Burkina mais aussi en France et les formateurs intervenants de VALT 33;
- Les membres des associations et des structures diverses ayant bénéficié des subventions du Conseil général pour réaliser des actions dans le Houët

Tableau 9 – Exemples de bénéficiaires du programme en Gironde

Type d'intervention	Catégorie	Bénéficiaires
Stages au Burkina Faso	Etudiants et enseignants de l'ISNAB	31 étudiants en 2009 2 enseignants
Stages au Burkina-Faso	Futurs enseignants de l'IUFM Aquitaine	52 élèves depuis 2006 2 enseignants/an
Interventions de formation CAMJH	Formateurs	8 formateurs VALT 33
Séjours VALT 33 au Burkina	Jeunes	20 jeunes
Séjour d'étude au Burkina sur la filière coton	Jeunes du lycée agricole de Blanquefort	5 jeunes de Blanquefort et 2 enseignants encadreur
Séjours d'étude (2) au Burkina sur le thème de l'eau et sur le thème des métiers	Enseignants et élèves du Collège de Rauzan	18 jeunes de Rauzan et 5 encadreur
Subventions du CG 33	Membres des associations	Indéterminé

4 – Appréciation des actions

1. Aide humanitaire

1) *Expédition de matériels de récupération et de conteneurs*

Pendant la période 1993-2003, le Département a expédié au Burkina Faso du matériel d'occasion en provenance de ses services, ainsi que du matériel qui était collecté auprès d'organisations et d'associations extérieures, principalement de la Gironde.

Il a également expédié 3 ou 4 conteneurs d'aide humanitaire par an, acheminés depuis Bordeaux par voie maritime jusqu'en Côte d'Ivoire, puis par camion d'Abidjan à Bobo-Dioulasso, où ce matériel était réceptionné par le Comité de jumelage.

Il est particulièrement difficile de tirer un bilan de ces actions, déjà anciennes et pour lesquelles il y a très peu d'informations disponibles.

La mission d'évaluation estime toutefois qu'il était tout à fait légitime de les remettre en cause en 2003, au moins pour trois raisons :

- elles ne correspondaient plus du tout aux nouvelles orientations de la coopération décentralisée, telles que précisées par le ministère des Affaires étrangères et Cités Unies France et précisées, par la suite, dans la Charte de la coopération décentralisée ;
- elles se trouvaient en profond décalage avec les orientations décidées par le Département ;
- elles avaient eu des effets pervers (disparition d'une partie du matériel à l'arrivée, malversations diverses) dont le Département avait la preuve.

Ces actions semblent n'avoir eu que très peu d'impact pour les populations qui en étaient officiellement les bénéficiaires, même si elles n'ont pas été perdues pour tout le monde. Elles semblent, au contraire, avoir contribué à encourager un certain nombre de pratiques inacceptables.

2 – Construction d'infrastructures

Ces infrastructures ont toutes été construites durant la première phase 1993-2003. Durant la phase suivante 2004-2009, le Département s'est contenté de terminer certains travaux (CEG de Karankasso-Viguié), de réaliser quelques aménagements complémentaires (éclairage photovoltaïque et pompe solaire du CSPS de Koundougou, plaques solaires du CEG etc.), d'assurer des travaux d'entretien et de réaliser un forage (village de Soukoudingan).

1) Le Centre de Santé de Koundougou

Le Centre de Santé de Koundougou (CSPS) a été construit par le Département durant la première période de coopération. Il a été ouvert dès novembre 1995.

Il comporte l'ensemble des bâtiments classiques d'un CSPS : une salle de consultation, une pharmacie, une maternité, une salle d'hospitalisation avec 6 lits et 5 logements pour le personnel. Il accueille en moyenne 4 à 5 000 malades par an et procède à 600 à 800 vaccinations.

Le CSPS a bénéficié d'autres contributions. C'est ainsi que le bâtiment de la pharmacie a été construit par la BIRD en 2007, mais l'aménagement intérieur de cette pharmacie a été réalisé par la Gironde. Les 5 logements ont été construits par la Gironde (2 logements), par la BIRD (1 logement) et par l'Union des Producteurs (2 logements).

Le Département continue à apporter une aide au Centre en assurant certains travaux d'entretien (carrelage du dispensaire et éclairage photovoltaïque pour tous les bâtiments en 2009) et en complétant l'équipement.

En 2006, l'investissement a concerné l'installation d'une pompe solaire (actuellement en panne). Le Centre dispose d'un puits de 45 m de profondeur. Il n'a pas de problème d'approvisionnement en eau, mais des problèmes d'exhaure. Au moment du passage de la mission, la pompe manuelle installée par la Gironde était en panne, de même que la pompe à pédale et la pompe solaire !

Le Centre est dirigé par l'infirmier major, chef de poste. Il est appuyé par un adjoint, un agent de santé itinérant et son adjoint, une responsable de la maternité et 9 agents de santé communautaires. Le personnel est rémunéré par le ministère de la Santé, mais l'entretien des bâtiments est désormais à la charge de la Commune rurale de Koundougou, conformément aux nouvelles dispositions légales en matière de décentralisation.

La gestion financière du CSPS est assurée par un Comité de gestion de 7 membres qui se réunit une fois par mois. Son budget annuel est de 4 M FCFA, soit 6 100 euros environ.

Le Centre est bien entretenu et il semble assez bien géré, avec un Comité de gestion actif. Le directeur du centre et le personnel sont satisfaits, de même que la mairie de Koundougou. Celle-ci se plaint, cependant, de n'être ni assez informée, ni associée aux décisions concernant le Centre, qui se prennent au niveau du Haut-Commissariat. Ce point devrait changer maintenant puisque les bâtiments des centres de santé ayant été attribués aux communes, ce sont elles qui doivent désormais assurer leur entretien.

Le maire estime, en conséquence, que le financement de la Gironde destiné au CSPS, s'il se poursuit, devrait désormais transiter par le budget communal.

L'utilité du projet CSPS réalisé par le CG Gironde est incontestable. Les responsables, comme la municipalité de Koundougou souhaiteraient, bien entendu, que le Département continue à apporter son soutien à cette action.

Les principaux souhaits⁴⁹ sont les suivants :

- Etablir un partenariat avec un Centre médico-social girondin afin de développer des échanges (accueillir des français pour des séjours et envoyer des burkinabé en Gironde) et de l'appui (petit matériel médical, médicaments, conseils, formations) ;
- Pouvoir bénéficier d'un renforcement des capacités sur des thèmes comme le diagnostic, les premiers secours, les soins d'urgence ;
- Résoudre le problème de l'évacuation des malades graves (ambulance et chauffeur) ;
- Poursuivre l'entretien (étanchéité des toitures, clôture de sécurité, matelas, petit matériel médico-technique tel que pinces, ciseaux etc.) ;
- Avoir un appui en médicaments pour la pharmacie du Centre ;

2) Le Collège d'Enseignement Général de Karankasso-Viguié

Le collège secondaire de Karankasso-Viguié a été construit par le Département dans une zone devenue la « Commune rurale de Karankasso-Viguié ». Il s'agit d'une commune très peuplée qui compte 75 000 habitants, répartis dans 25 villages.

Le territoire communal est une zone boisée, caractérisée par la dégradation rapide du milieu naturel du fait de la pression anthropique. La zone est très isolée. Les villages souffrent du manque d'équipements d'exhaure, de l'insuffisance des établissements de santé et des établissements scolaires. Les organisations de la société civile y sont rares et fragiles.

Le CEG a été construit par le Département à Karankasso-Viguié parce que la zone ne disposait d'aucun établissement secondaire. Il a été équipé en grande partie par le Département. Il a été achevé en 2003.

Le collège, qui accueille 180 élèves, dépend du Ministère de l'Education nationale qui paie les professeurs et une partie du fonctionnement. L'entretien des bâtiments est, depuis peu, à la charge de la Commune, ce qui pose des problèmes car la commune n'a que très peu de moyens.

⁴⁹ Souhaits exprimés à l'occasion de la réunion de synthèse CSPS/mission d'évaluation à l'issue de la visite du Centre à Koundougou.

Depuis lors, le Département a financé des équipements complémentaires : l'équipement en eau potable, l'installation d'un éclairage photo-voltaïque, la construction de sanitaires, la fourniture de tables-bancs.

La direction du Collège, comme l'Administration, ont une très bonne opinion de la coopération girondine qui a permis de résoudre un problème important pour les élèves issus du primaire. Auparavant, de nombreux élèves abandonnaient les études, car la zone ne disposait pas d'un collège et qu'il était beaucoup trop cher, pour l'immense majorité des parents, d'envoyer leurs enfants en pension pour étudier en ville, à Bobo-Dioulasso .

3) Le Centre d'Education de Base de Dô

La construction de cette infrastructure obéissait au souci d'aider des jeunes non scolarisés, ou déscolarisés, de Bobo-Dioulasso à bénéficier d'une alphabétisation en langue nationale (dioula) et en français, mais aussi à apprendre un métier dans un Centre équipé d'ateliers pour la coupe-couture, la mécanique 2 roues, la menuiserie bois et la maçonnerie.

Le Centre a été construit dans le quartier de Dô par la Sté Bâtiments et Commerce général de Bobo-Dioulasso. D'une superficie de 916 M2, son coût programmé était de 197 404 euros, dont 32 061 euros d'équipement.

Le Ministère français de la Coopération a donné son accord pour apporter 50 % du financement, soit 98 473 euros, mais seulement la moitié, 49 236 euros, a été utilisée. Le coût final du projet s'est limité à 89 740 euros⁵⁰.

Le Centre a ouvert en 1998. Il a accueilli une première promotion de 43 élèves pour l'année scolaire 1998/1999 (17 filles et 26 garçons). Mais il a été confronté à une série de problèmes liés au fait que l'adduction d'eau et l'électrification n'ont pas été réalisées, que les enfants ne disposaient pas d'une cantine sur place et que l'équipement des ateliers était très insuffisant.

Pendant 2 ans, le Centre a bénéficié de l'appui d'un volontaire du Progrès⁵¹ présent sur place. Il a aussi bénéficié de l'appui de IFAID Aquitaine et du GREF qui ont envoyé différentes missions sur place.

Le Centre a été relancé vigoureusement en 2006 avec l'affectation d'un nouveau directeur, qui a trouvé 4 élèves en arrivant ! En outre, les bâtiments étaient dégradés, l'équipement des ateliers avait disparu pour l'essentiel, l'eau potable et l'électricité n'étaient toujours pas installées. Le ministère de la Formation Professionnelle a soutenu la reprise. Ainsi, les bâtiments ont été quelque peu réhabilités et les ateliers sommairement équipés.

Une équipe pédagogique de 13 personnes a été mobilisée : 4 fonctionnaires et des contractuels. Le problème de l'électrification est en train d'être réglé⁵² et une solution provisoire a également été trouvée pour l'accès à l'eau potable. En effet, la Commune a donné son accord afin que le lycée communal puisse permettre au CEBNF de se raccorder à son réseau d'adduction d'eau selon des modalités à préciser entre les deux parties.

⁵⁰ Cela pose quelques questions car, d'après les documents consultés par la mission d'évaluation, les responsables se sont plaints de ne pas disposer d'eau potable, ni de cantine. Ces aménagements n'auraient pas pu être réalisés puisque le Ministère de la Coopération disposait de toute façon d'un reliquat de 50% auquel la Gironde a renoncé

⁵¹ Laurent Duroudier, de juin 97 à juin 99

⁵² Le Ministère de la Formation Professionnelle a effectivement réglé en déc. 09 les frais de raccordement (2 870 241 Fcfa) et l'électrification du Centre devrait être effective incessamment.

Le Centre est actuellement en fonctionnement. Il accueille aujourd'hui 142 enfants qui y reçoivent une éducation de base en langue locale (2 ans) avant de passer à l'enseignement en français (2 ans) et de bénéficier d'une formation technique et professionnelle sur 2 ans également.

Les élèves sont répartis dans les différentes filières. Cinq ateliers sont fonctionnels : menuiserie bois, mécanique 2 roues, maçonnerie, coupe-couture, ainsi que la menuiserie métallique qui a démarré récemment.

Pour la première fois le CEBNF présentera, cette année, des candidats à l'examen du CEP (Certificat d'Etudes Primaires).

Pour 2010, les besoins prioritaires du Centre, selon la direction de l'établissement, sont les suivants :

- Acquisition d'une quinzaine de machines à coudre pour renforcer la fonctionnalité de la section couture ;
- Acquisition de cinq ordinateurs pour améliorer l'administration et la gestion du centre ;
- Raccordement au réseau d'AEP du Lycée (en cours) ;
- Renforcement du stock de consommables en menuiserie.

4) Le Centre Djiguya à Bobo-Dioulasso

Il s'agit d'un Centre d'hébergement, de formation et de soins pour enfants des rues de Bobo-Dioulasso.

Le projet a été réalisé par l'Association du Prado 33 de Talence, qui regroupe 21 services et établissements en Gironde. Il s'agit d'établissements qui interviennent dans le secteur socio-éducatif (enfants et adolescents en situation de rupture sociale) et médico-social (adultes défavorisés). L'association a été appuyée, un temps, par le Département qui lui attribuait une subvention, mais le maître d'ouvrage de la construction a été Prado 33.

L'Association du Prado 33 a eu pour partenaire l'association Djiguya de Bobo-Dioulasso. Cette coopération a duré de 1999 à 2006, sur la base d'une convention de 5 ans renouvelée pour 3 ans. Toute relation entre les deux associations a cessé en 2006 à la suite d'un différent.

Localisé sur un terrain de 2 ha, le Centre compte une école avec 6 classes, une salle de formation, un centre de soins (72 m²) avec consultation, infirmerie, pharmacie, salle de repos, des ateliers (couture, soudure, électricité, plomberie, menuiserie), un centre d'hébergement, un local administratif, une bibliothèque.

Il dispose d'un personnel de 9 agents. Prado 33 a organisé en Gironde une formation de 2 fois 6 mois pour 4 responsables du Centre dans les domaines de la comptabilité gestion et informatique et dans les domaines techniques (restauration, menuiserie, électricité, plomberie).

Le Centre accueille actuellement 450 élèves du primaire dans ses 6 classes et 150 élèves plus âgés, de 14 à 20 ans, dans ses ateliers. Il héberge également 29 enfants dans son internat.

Le Département de la Gironde a apporté une aide à l'Association du Prado 33 pour réaliser le projet de Centre. Cette collaboration est maintenant terminée et Djiguya n'a plus aucun soutien girondin.

L'association Djiguya a indiqué à la mission d'évaluation qu'elle assurait (très difficilement) la survie du projet grâce à l'achat et à la revente de médicaments génériques et grâce à l'appui de son groupe de musiciens qui réalise des tournées en Europe.

5) La bibliothèque du lycée Mollo Sanou

Le Département a financé l'aménagement du bâtiment de la bibliothèque du lycée Mollo Sanou de Bobo-Dioulasso. Le lycée n'avait ni aménagement adéquat (tables, étagères de rangement), ni fonds documentaire digne de ce nom.

Le lycée, qui accueille 1 300 élèves, dispose maintenant d'un bâtiment fonctionnel, assez bien entretenu, dirigé par un bibliothécaire motivé. Les élèves semblent le fréquenter de façon assez assidue, comme la mission a pu le constater sur place.

Le lycée Mollo Sanou est l'un des 4 Centres de Ressources financés par le Département. Celui-ci continue à approvisionner le fonds en achetant des livres et ouvrages.

Le projet est *utile et pertinent*. La procédure donne *satisfaction* à toutes les parties. Les livres sont achetés sur place ce qui contribue à consolider l'économie locale.

3. Echanges entre établissements et associations

1) Coopération entre l'IUFM Aquitaine et l'ENEP de Bobo-Dioulasso

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Aquitaine – Ecole interne de l'Université Bordeaux 4 - maintient un partenariat solide avec l'ENEP de Bobo-Dioulasso. Ce partenariat a été mis en place à l'initiative du Département (MCD) dès 2003.

L'IUFM envoie chaque année des stagiaires, futurs enseignants, en stage d'observation du système éducatif burkinabé pour une période de 2 semaines (février). Chaque année, dix à quinze futurs enseignants français participent à ces stages qui ont pour but « *la formation, mais aussi les échanges de pratiques et l'enrichissement culturel*⁵³ ».

Le coût global de ces stages, depuis 2006, s'est élevé à 70 000 €, dont 45 000 € apportés par l'IUFM et 25 000 € apportés par le Département. L'IUFM considère « *très bonne*⁵⁴ » la procédure du Département concernant l'attribution des financements.

Entre 2006 et 2009, l'IUFM a envoyé 52 stagiaires au Burkina, soit 13 par an. Sur la base de 13 stagiaires en moyenne par an, depuis 2003, le coût par stagiaire est de 670 € environ et la contribution du Département est de 190 € environ.

L'IUFM considère que ces stages offrent *une bonne réponse aux objectifs* affichés, à savoir : 1) connaissance des systèmes éducatifs étrangers, 2) observations des pratiques enseignantes du pays, 3) ouverture culturelle et 4) mutualisation des pratiques.

Le partenaire burkinabé, l'ENEP est également très satisfait de ces stages et des relations qui s'établissent entre futurs enseignants français et futurs enseignants burkinabé. Mais le directeur de l'ENEP souhaiterait davantage de *réciprocité*.

Les stagiaires semblent également très satisfaits. L'IUFM reçoit chaque année beaucoup plus de demandes qu'il n'y a de places disponibles. « *Les stagiaires sont enchantés et prennent en compte les connaissances acquises (...) dans leur pratique de classe en France*⁵⁵ ».

Seul point faible, les responsables estiment que la préparation au stage visant à une meilleure connaissance du milieu et à une meilleure sensibilisation à la solidarité internationale pourrait être améliorée.

⁵³ Fiche d'auto-évaluation

⁵⁴ Fiche d'auto-évaluation IUFM

⁵⁵ Fiche d'auto-évaluation IUFM

La mission d'évaluation considère que cette action est très positive avec un très bon rapport coût/avantages. Le point concernant la préparation au départ est à prendre en considération.

2) Coopération entre l'ISNAB et le Lycée Professionnel de Bobo-Dioulasso

Cette action avec l'Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux (ISNAB) a été ponctuelle. Elle s'est engagée à la suite d'un contact établi au Burkina par un ancien élève de l'ISNAB.

En avril 2009, 2 enseignants de l'ISNAB et 31 élèves du BTSA Gestion et maîtrise de l'eau, se sont rendus dans le Houët pour un séjour de 10 jours auprès du Lycée Professionnel de Bobo-Dioulasso.

L'objectif du séjour était de construire une cuve de récupération des eaux pluviales du toit du réfectoire du Lycée professionnel. L'ouvrage a bien été construit, mais la courte durée du séjour n'a pas permis de l'achever. Le lycée professionnel s'est engagé à le terminer. La mission a pu constater que l'ouvrage n'était pas opérationnel, mais que le lycée avait programmé de le terminer.

Les responsables de l'ISNAB signalent le côté positif de ce type d'intervention : « *interaction et rencontre entre étudiants de l'ISNAB et du Lycée Professionnel, découverte culturelle, apprentissage de nouvelles méthodes de travail⁵⁶* » mais considèrent que « *la responsabilité et l'implication du partenaire* » burkinabé seraient à améliorer.

La mission, tout en reconnaissant l'intérêt de ce type d'action, qui n'a été possible que par la mobilisation conjointe des enseignants, des élèves et du Département, en pointe toutefois les limites. Il convient de s'interroger sur le degré de motivation des partenaires burkinabé, qui ont semblé assez peu motivés par ce type d'action, très marginale pour eux.

Or, l'ISNAB dispose d'un potentiel considérable, entre ressources humaines, compétences pédagogiques, accès à l'information et infrastructures (salles de classe, laboratoires et ateliers) et les enseignants manifestent un intérêt réel pour la coopération avec le Houët.

Par ailleurs, les responsables du Lycée Professionnel souhaitent renforcer cette coopération.

Les souhaits manifestés par la Direction et les enseignants du Lycée Professionnel peuvent être résumés de la façon suivante :

- La coopération avec le Lycée devrait s'inscrire dans la durée et associer un partenaire girondin, tel qu'une école technique ou un lycée professionnel, afin de développer les échanges, aussi bien entre enseignants qu'entre étudiants ;
- Cette coopération devrait pouvoir toucher des domaines clés pour le développement durable au Burkina-Faso, tels que l'eau ou les énergies renouvelables, qui sont des domaines dans lesquels le Lycée souhaite s'investir à l'avenir ;
- Elle devrait permettre des transferts d'information (accès à la documentation), de compétences (démarches et outils pédagogiques) et de savoir faire (échanges d'enseignants).

⁵⁶ Fiche d'auto-évaluation

3) Coopération du Département avec le Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët (CAMJH)

Le CAMJH est une association à but non lucratif, créée dans les années 90, dans le quartier de Dafra à Bobo-Dioulasso, à l'initiative d'un groupe de jeunes bobolais.

Le Collectif regroupe actuellement 142 associations essentiellement implantées dans la ville de Bobo-Dioulasso, et 20 associations basées dans d'autres localités de la province du Houët. Il s'agit d'associations qui interviennent dans les domaines de l'environnement, de la santé, des sports, de la culture, de la formation professionnelle, de l'insertion des jeunes et de l'emploi, des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le CAMJH est, de très loin, l'organisation associative la plus représentative de la région.

Le Collectif dispose d'un centre dénommé Espace Rencontre Jeunesse (ERJ), qui comprend une salle polyvalente, une bibliothèque, une salle multimédia et un plateau sportif. L'ERJ a été construit sur un terrain fourni par la municipalité de Bobo-Dioulasso. Il appartient à la municipalité qui en a confié, par contrat, la gestion déléguée au Collectif.

Le Collectif est dirigé par un Comité de pilotage (Conseil d'Administration). Il dispose d'un coordinateur et de deux animateurs salariés par la mairie. Celle-ci apporte une subvention annuelle de 1 M fcfa (1 500 euros) au Collectif et prend en charge une part de son fonctionnement.

Le Département de la Gironde apporte un soutien actif au CAMJH depuis 2004. Les principales actions ont été les suivantes :

- La coopération a débuté par une formation d'animateurs sportifs dans le domaine du rugby, sport méconnu au Burkina-Faso. Des formateurs girondins sont venus une dizaine de fois au CAMJH pour des missions de courte durée (une semaine) ;

Cette action a abouti à la création de 2 clubs de rugby dont les membres sont des jeunes. Ces clubs continuent à fonctionner avec une cinquantaine d'enfants chacun, en moyenne, malgré l'absence d'infrastructures sportives adaptées et d'équipements suffisants (maillots et chaussures notamment) ;

- Le Département a également fourni du matériel sportif en appui aux formations dispensées. Ce matériel a été pour partie distribué aux clubs et pour l'autre partie, utilisé par le Collectif dans le cadre de l'ERJ. Les clubs utilisateurs paient une modeste redevance au Collectif pour l'utilisation de ce matériel ;
- Le Département a aussi appuyé la création du Centre de ressources du CAMJH avec la fourniture de 9 ordinateurs et de la documentation (voir à ce sujet le paragraphe Centres de ressources) ;
- Depuis 2007, l'action principale menée par le Département avec le Collectif concerne la formation d'animateurs pour les jeunes et la formation de formateurs. en partenariat avec l'association girondine VALT 33 (voir paragraphe correspondant INFRA).

En dehors de la formation menée par VALT 33, plusieurs actions ponctuelles sont en préparation, qui devraient se concrétiser prochainement :

- L'envoi au Collectif d'un autobus obtenu par VALT 33 ;
- La réalisation d'un forage dans le terrain de l'ERJ et la mise en place d'une pépinière susceptible de créer quelques emplois pour des jeunes. Ces microprojets devraient être cofinancés par la municipalité de Bobo-Dioulasso.

L'appréciation portée par le Collectif sur la coopération avec la Gironde, peut être résumée de la façon suivante :

Aspect positif :

- La coopération a permis au Collectif d'avancer dans certains domaines, en particulier le domaine sportif, mais surtout le domaine de la formation d'animateurs : « *sans ces appuis nous n'en serions pas à ce point* » ;
- La coopération avec la Gironde dans le domaine de l'animation a permis une reconnaissance par le ministère de la Jeunesse et de l'Emploi de l'action du CAMJH et cela lui ouvre de nouvelles perspectives.
- La formation octroyée permet aux animateurs du CAMJH d'être régulièrement sollicités dans le cadre d'activités socio-éducatives, ce qui contribue à générer des emplois temporaires pour les jeunes.

Points à améliorer :

- L'équipe dirigeante du Collectif est très souvent surchargée et elle n'a pas toujours la possibilité de répondre efficacement aux sollicitations des partenaires girondins ;
- Les actions engagées avec le Département ont parfois manqué de suivi.

Les souhaits manifestés par le Collectif sont les suivants :

- Contribuer prioritairement au renforcement de la structure CAMJH, en particulier par le développement institutionnel et organisationnel ;
- Améliorer le mécanisme de concertation entre la Gironde et le Houët concernant les actions à entreprendre ;
- Impliquer le CAMJH dans un dispositif permanent de suivi-évaluation à mettre en place ;
- Etablir des relations directes entre structures membres du Collectif, par exemple des clubs sportifs bobolais et des clubs de Gironde (rugby, foot-ball, judo, aikido etc.) ;
- Etablir un partenariat avec une structure analogue en Gironde par exemple une maison de quartier afin de développer des échanges.

4) Coopération entre VALT 33 et le CAMJH dans le domaine de l'animation

VALT 33 est une association à vocation régionale⁵⁷, spécialisée dans l'organisation de centres de vacances, de classes de découverte, la gestion d'équipements et la formation (BAFA/BAFD et animateurs).

A la suite d'un contact avec un animateur du CAMJH accueilli en stage dans un des centres de vacances de VALT 33, l'association a engagé une coopération, en 2007, avec le Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët (CAMJH) de Bobo-Dioulasso, partenaire emblématique de la coopération Gironde-Houët et avec l'Espace Rencontres Jeunesse (ERJ) situé sur le même lieu que le CAMJH dans le quartier de Dafra.

L'action conduite par VALT 33 a pour buts : 1) la formation d'animateurs de collectivités éducatives, 2) la formation de formateurs et, 3) l'accompagnement à la création d'un diplôme burkinabé d'animation.

⁵⁷ L'association VALT 33 – Vacances Animation Loisirs Tourisme, a été créée par Bruno Stoltz, directeur

En parallèle, VALT 33 accompagne la mise en place de divers projets : un forage, une pépinière, un centre d'hébergement, une maison des associations.

Les principales actions menées par VALT 33 ont été les suivantes :

- Stage BAFA Base en décembre 2007 avec 20 stagiaires burkinabé ;
- Séjour de 10 jeunes français au Burkina en juillet 2008 ;
- Accueil de 11 stagiaires burkinabé en France en août 2008 ;
- Approfondissement BAFA pour 16 stagiaires burkinabé en novembre 2008 ;
- Deuxième séjour de 10 jeunes au Burkina en juillet 2009 ;
- Accueil de 2 stagiaires et de 4 animateurs burkinabé en France en juillet 2009 ;
- Formation 2^e promotion BAFA Base pour 20 stagiaires en novembre 2009 ;
- Stage de formation de 10 formateurs BAFA à Bobo en novembre 2009.

Au total, VALT 33 a accueilli 16 stagiaires en Gironde et a envoyé 20 jeunes au Burkina pour un coût global de 41 050 € dont 23 500 € (56%) apportés par le Département.

Les résultats obtenus par VALT 33 sont tout à fait bons : 15 diplômés BAFA sur 20 stagiaires au départ, 10 formateurs ayant bénéficié de la formation de formateurs, relance d'un projet ancien de pépinière par la réalisation d'un forage. Une dynamique de l'emploi s'est mise en place ainsi que le développement de plusieurs activités socio-culturelles au sein de l'Espace Rencontres Jeunesse.

La mission a pu noter :

- l'enthousiasme des membres burkinabé du Collectif et de l'ERJ pour cette coopération ;
- le très fort degré de motivation des intervenants français de VALT 33⁵⁸ ;
- l'implication de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports d'Aquitaine, convaincue de l'intérêt de la démarche ;
- la prise de conscience, par les Autorités burkinabé, au plus haut niveau (ministre de la Jeunesse et de l'Emploi⁵⁹) de l'intérêt de cette coopération et du besoin de lui donner une envergure nationale.

Le Ministère burkinabé de la Jeunesse et de l'Emploi, *M. Justin Koutuba*, paraît particulièrement intéressé par la coopération avec la Gironde dans le domaine de la formation : formation d'animateurs de collectivités éducatives et formation de formateurs.

Il « *salue l'accompagnement réalisé par les partenaires girondins auprès du Collectif de Bobo⁶⁰* », car il permet d'ouvrir des perspectives en matière d'animation des processus de création d'emplois pour les jeunes. « *Nos enfants vont à l'école et à l'université pour devenir fonctionnaires, or nous avons besoin de glisser de la culture du fonctionariat à la culture de l'entrepreneuriat⁶¹* ».

⁵⁸ Quelques points de vue exprimés par les 8 intervenants de VALT 33 rencontrés par les évaluateurs à Bobo-Dioulasso, lors de la mission de décembre 2009, sont assez révélateurs : « On apprend autant qu'eux », « Cela permet de réfléchir différemment », « Une remise en question salutaire », « Cela va bien au-delà de ce que l'on attendait », « Ce n'est que du bonheur », « Donne envie de partager ce que l'on a vécu », « ça permet d'évoluer », « Ici, je m'éclate... » !

⁵⁹ M. Justin Koutouba, rencontré par la mission d'évaluation lors de la visite de la délégation de la Gironde au Burkina-Faso, en février 2010

⁶⁰ Entretien avec la mission le 8 février 2010 à Ouagadougou

⁶¹ Idem

Il souhaite, dans le cadre de cette coopération, « former des animateurs de développement local⁶² », en particulier « *pour les deux grandes villes, Ouagadougou avec ses 1,5 million d'habitants et Bobo-Dioulasso avec ses 600 000 habitants*⁶³ ».

Le seul facteur limitant de cette action, signalé par les intervenants girondins de VALT 33, a été l'absence de contribution financière à l'opération de la part des partenaires burkinabé.

Cette situation est, cependant, en train de changer, puisque la ville de Bobo-Dioulasso va cofinancer en 2010 certaines actions comme la création du forage et l'installation de la pépinière.

VALT 33 considère que l'appui du Département a été essentiel dans ce succès, que cet appui s'améliore régulièrement grâce « *aux échanges et à la concertation*⁶⁴ » et que la procédure d'obtention des financements ne pose aucun problème particulier.

L'association souhaite, bien entendu, poursuivre sa mission auprès du CAMJH, mais en faisant évoluer son rôle vers le suivi-conseil. Elle envisagerait de créer, en 2010, un Centre National de Formation d'Animateurs à Bobo-Dioulasso, avec l'appui du ministère burkinabé de la Jeunesse et de l'Emploi et celui de la Gironde.

Elle souhaiterait, par ailleurs, plus de rencontres et de concertation, en Gironde, avec d'autres partenaires de coopération.

Note : Signe du dynamisme et de la qualité de cette coopération, début 2010, une importante délégation burkinabé a été accueillie en Gironde par le Département, par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et par VALT 33. Le Directeur régional de la Jeunesse et des Sports de la région des Hauts Bassins y a participé, de même que le maire de Dafra.

5) Coopération du Club UNESCO du lycée de Blanquefort avec le CAMJH

Le Club UNESCO du lycée agricole de Blanquefort fonctionne au sein de l'Association Culturelle et Sportive du lycée, composée de 3 enseignants et d'élèves, de la seconde au BTS. L'association a été créée en 2007.

Le Club cherchait un partenaire au Burkina et c'est la MCD qui l'a orienté vers le CAMJH. Le Club UNESCO a donc monté un projet sur la filière coton avec le CAMJH de Bobo-Dioulasso.

L'action consistait à permettre à un groupe de jeunes du Club de réaliser un travail sur la filière coton. Elle a eu pour buts : 1) de contribuer à l'éducation au développement, 2) de favoriser les échanges interculturels franco-burkinabé et 3) de contribuer à la formation des élèves.

Le séjour des jeunes français a eu lieu du 3 au 15 novembre 2009. Son coût a été de 13 722 €. L'apport du département a été de 3 000 €, soit 21%.

Le projet a permis de former 15 jeunes filles de Bobo-Dioulasso à la technique du bogolan (3 jours), de réaliser une exposition « Carnet de route du coton » et un documentaire « Au fil du coton », avec pour objectif de sensibiliser d'autres jeunes de Gironde (Communauté éducative du lycée agricole, jeunes du collège Victor Louis à Talence, journées portes ouvertes etc.).

D'après les enseignants qui ont accompagné le groupe, le séjour a eu un impact fort sur les jeunes participants. Certaines participantes souhaitent, désormais, « *s'engager en tant qu'étudiantes dans des associations de solidarité internationale au Burkina*⁶⁵ ». Des échanges avec des participantes burkinabé au stage de formation à la technique du bogolan se poursuivent.

⁶² Idem

⁶³ Idem

⁶⁴ Fiche d'auto-évaluation VALT 33

⁶⁵ Entretien

Le Club déplore, cependant, de ne pas avoir eu la possibilité de réaliser le carnet de route avec les jeunes burkinabé, comme cela était prévu au départ, par manque de temps. Il considère également qu'il aurait été souhaitable de ne pas avoir le CAMJH comme seul interlocuteur au Burkina-Faso.

Le Club a rencontré quelques difficultés, notamment des contraintes administratives avec le SRFD, le manque de disponibilité des jeunes, la difficulté pour trouver les financements complémentaires.

Les responsables du Lycée insistent sur l'importance de l'éducation au développement en Gironde, en particulier pour les jeunes⁶⁶ : « *Un séjour comme celui-ci change totalement leurs représentations et leur témoignage interpelle d'autres jeunes qui ne sont pas partis*⁶⁷ ».

La mission d'évaluation partage entièrement ce point de vue et considère remarquable le souci des jeunes du Club UNESCO de partager, au retour, leur expérience avec d'autres jeunes.

6) Coopération du Collège Pierre-Martin de Rauzan avec le Collège Sainte Marie de Tounouma (Bobo-Dioulasso)

Au début de l'année scolaire 2006-2007, le Collège Pierre Martin de Rauzan a pris contact avec *Emmanuel Bado* de l'Association des Jeunes Scientifiques de Bobo-Dioulasso, également professeur au Collège Ste Marie de Tounouma, afin d'établir un partenariat avec un collège burkinabé. M. Bado a proposé le Collège Ste Marie, un collège de filles qui accueille 530 élèves.

Cela s'est concrétisé par la mise en place d'une série d'échanges entre les deux établissements sur le thème de « l'eau, lien entre les hommes ».

Les élèves français ont d'abord réalisé une étude sur l'eau en France, puis dans les pays sahéliens. En février 2007, un groupe, constitué de 18 élèves de classe de 3^e et de 5 encadreurs, est venu passer 2 semaines dans le Houët : découverte du milieu, visite de sites liés à la thématique de l'eau, échanges entre enseignants, séjour dans une famille africaine de Bobo-Dioulasso.

En juillet 2007, c'est un groupe de 11 burkinabé (7 élèves et 4 enseignants) qui s'est rendu en Gironde, également pour 2 semaines, avec un programme similaire sur le thème de l'eau.

Un projet pédagogique et culturel a été établi pour l'année 2008-2009. Il a permis la visite de deux adultes burkinabé en Gironde pour 10 jours et une visite au Burkina en juillet 2008 sur le thème « Les métiers et les coutumes ».

Cet échange a permis l'installation d'un atelier photo fourni par les girondins (fourniture du matériel et des logiciels, réalisation d'une formation) afin de faciliter les échanges. Le collège Sainte Marie a ainsi pu développer une activité génératrice de revenu (réalisation de cartes de visite, de photos d'identité etc.). Un logiciel lui a également permis d'informatiser la bibliothèque (3000 ouvrages répertoriés).

En échange, les français ont appris à faire des tableaux en sable qui seraient maintenant produits en Gironde⁶⁸.

⁶⁶ « On constate que de moins en moins de jeunes s'engagent, que la fracture Nord Sud s'agrandit dans une certaine indifférence de leur part. Les enjeux de la mondialisation leur échappent... » Fiche d'auto-évaluation Club UNESCO de Blanquefort

⁶⁷ Entretien

⁶⁸ D'après Sœur Nathalie Dena, directrice du Collège Ste Marie de Tounouma

Pour les responsables burkinabé du projet, cet échange a été extrêmement positif. Pour la direction du collège Pierre Martin de Rauzan « *le voyage a stimulé les enfants dont certains avaient des difficultés scolaires, or il y a eu, cette année-là, 100% de passage en 2^e* »⁶⁹.

Quant aux parents des élèves français, ils ont considéré que l'expérience avait été très bénéfique pour leurs enfants qui ont bien noté que « *les africains n'ont rien et ils paraissent toujours contents, alors que nous, nous avons tout, et que nous nous plaignons toujours* »⁷⁰.

La principale difficulté de cette action reste la difficulté de financement des billets d'avion des burkinabé.

La mission d'évaluation a noté l'intérêt et l'originalité de la démarche, qui a démarré sur de l'échange sur des thèmes convergents : l'eau, les métiers, les coutumes, pour arriver à du transfert de compétences, au renforcement de capacité et à la création d'une petite activité génératrice de revenus.

4 – Autres projets de coopération

1) Coopération de MSP avec l'ADS à Souroukoudingan

Note : Avant toutes choses, et avant d'entrer dans le détail de cette coopération spécifique, originale dans le contexte de la coopération Gironde-Houët, et qui semble revêtir un intérêt particulier pour le Département, la mission d'évaluation voudrait signifier son étonnement d'apprendre seulement en toute fin de la 2^e mission dans le Houët, le 13 février, que la commune de Karangasso-Sambla, où se trouve le village de Souroukoudingan, allait être en partie submergée par l'eau du futur barrage de Samandéné.

Interrogé par la mission d'évaluation, le député du Houët, a confirmé cette information. Il a précisé qu'il s'agissait d'un des plus gros projets d'infrastructure du pays. Le barrage représente un investissement de 200 Mds de Fcfa, entre la construction du barrage lui-même, le canal navigable de 80 kms qui sera construit, l'aménagement de 1 500 ha de périmètres irrigués, l'aménagement de la zone agro-industrielle, la construction du centre administratif.

Les études sont terminées et la construction du centre opérationnel du projet a démarrée. Cela signifie que tous les partenaires de la Gironde étaient nécessairement au courant et plus particulièrement les interlocuteurs directs de la Gironde dans le projet de Souroukoudingan, c'est-à-dire le Haut-Commissaire, le maire de la commune de Karangasso-Sambla où se trouve le village de Souroukoudingan, l'Association pour le Développement de Souroukoudingan et, bien entendu, la population elle-même.

Selon le député une partie de la population devra se déplacer dans un délai apparemment court. Selon le Député du Houët, les habitants auraient d'ailleurs déjà été indemnisés et le site de ré-installation aurait été choisi !

Selon des informations récentes reçues par la MCD, le village de Souroukoudingan ne serait pas submergé, mais il est clair que la réalisation d'une telle infrastructure à proximité immédiate va totalement bouleverser le village. Tout projet de coopération devra en tenir compte de manière prioritaire.

Le paragraphe qui suit doit donc être lu à la lumière de ces informations.

Le contexte

L'association Mamou Solidarité Partage (MSP) travaille depuis des années sur le thème du développement rural, dans la zone de Safané, située à proximité de Boromo, à mi-chemin entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Elle y a acquis une très bonne expérience de terrain.

C'est la rencontre, en 2008, du président de MSP, *Claude Saubignac*, avec un commerçant membre de l'Association pour le Développement de Souroukoudingan (ADS), son village natal,

⁶⁹ Idem

⁷⁰ Compte-rendu de voyage

situé dans le Houët à 25 km de Bobo-Dioulasso, qui a permis d'établir le contact avec la coopération girondine.

L'ADS a été créée en août 2007. Elle a pour objet social de « *prendre toute initiative pour le développement économique et socio-culturel du village, de rechercher des personnes ressources pour atteindre ces objectifs et de sensibiliser et encadrer les frères du village*⁷¹ »

L'association regroupe 20 membres actifs, tous originaires du village et, pour la plupart, fonctionnaires à Bobo-Dioulasso ou commerçants. Chaque membre apporte une contribution mensuelle de 200 fcfa (0,30 euro). L'association reste très fragile. Ses membres ont la volonté d'aider leur village, mais ils n'ont aucune expérience du développement local.

Le village de Souroukoudingan appartient à la commune de Karangasso-Sambla, qui regroupe 13 villages. Le village a 3 700 habitants. Il compte une école de 3 classes, construite en 1987. 3 instituteurs travaillent dans l'école, mais le village n'a qu'un seul logement pour les instituteurs. L'un d'entre eux loge dans le magasin de l'école. Elle accueille actuellement 147 élèves, mais il y a plus de 350 enfants au village, ce qui signifie que plus de 200 autres enfants ne vont pas à l'école.

Le Centre de Santé le plus proche se trouve à Karankasso-Sambla, à 17 km de Souroukoudingan. Or, le village ne dispose d'aucun service de transport, ni public ni privé. Le Plan de Développement Communal de Karankasso-Sambla prévoit la construction d'un CSPS, mais le projet risque de prendre des années. En attendant, la mairie envisagerait de créer un dispensaire avec un infirmier et donc de construire aussi un logement pour l'infirmier, sans lequel aucun infirmier n'acceptera de venir s'installer au village.

Le village compte aussi une Association de Parents d'Elèves (APE), 2 groupements de femmes, l'un de 50 membres et l'autre de 35 membres et 2 groupements de jeunes.

Il convient de noter, parmi les potentialités du terroir villageois, la présence de terres proche de cours d'eau, propices au maraîchage et la proximité de la forêt classée de Dendorso. Le programme PAGREN du Luxembourg intervient dans cette forêt sur le thème de la conservation et de la valorisation des ressources de l'environnement.

Le projet réalisé

Sollicité par MSP, le Département a donné son accord pour ouvrir ce nouveau front de coopération, et mener à Souroukoudingan une action très différente de ce qui s'était fait jusqu'alors dans le cadre de la coopération Gironde-Houët.

Cette action a débuté en 2009, donc très récemment. Elle s'est traduite par le forage d'un puits de 62 m de profondeur⁷² et la mise en place d'un système de pompage (pompe manuelle à volant d'inertie de marque Volenta).

Un Comité de gestion, constitué de 6 membres, assure la gestion du forage. Les membres ont été élus lors d'une assemblée générale du village qui regroupe 17 familles (soit 218 habitants/famille !). Pour avoir accès à l'eau, chaque famille paie 150 fcfa par mois, soit 2,75 euros par an. Au terme d'une année, si toutes les familles paient régulièrement, le Comité dispose de 46,75 euros seulement. Cette somme doit servir à indemniser la personne en charge de l'entretien du forage⁷³ et à financer les réparations, lorsque la pompe tombe en panne⁷⁴.

⁷¹ Statuts de l'ADS août 2007

⁷² Un premier puits à 72 m a été foré. Il avait un bon débit mais l'eau s'est révélée impropre à la consommation humaine

⁷³ L'entretien se limite au graissage régulier des articulations mais la personne se charge également de verrouiller la pompe de 20 h à 6 h du matin

Cette action a permis d'approvisionner en eau potable les 3 700 habitants du village qui n'avaient pas d'autre solution que d'utiliser l'eau des marigots et d'un puits à grand diamètre (22 m de profondeur) qui se tarit toutes les années en saison sèche de décembre à juin.

Le projet de forage a largement contribué à faciliter le travail des femmes et des filles chargées de la corvée d'eau, comme l'ont rappelé les femmes elles-mêmes, le maire de la commune de Karankasso-Sambla dont dépend le village et le président de l'Association pour le Développement de Souroukoudingan.

L'objectif de MSP est de favoriser un développement intégral et durable, mettant en particulier l'accent sur l'auto-suffisance alimentaire (maraîchage, élevage, apiculture), sur l'accès à l'eau potable et à l'éducation, sur la génération de revenus pour les femmes et les jeunes.

Cette action est très positive. Le coût du projet a été de 8 000 €. Il a été entièrement financé par le Département. Ce coût est faible quand on voit les problèmes considérables de santé, en particulier, que pose le manque d'eau potable pour ces populations, sans parler de la facilitation du travail des femmes et des enfants chargés de la corvée d'eau.

La mission a cependant noté d'importantes limitations :

- la première réside dans l'inexpérience de l'ADS en matière de développement local ;
- la deuxième concerne la coupure entre les membres de l'association, pour la plupart fonctionnaires ou commerçants, tous résidents hors du village, et la population elle-même, l'association ne comptant aucun membre dans le village .

Les souhaits formulés conjointement par la mairie, par l'ADS et par les représentants de la population du village, portent sur les points suivants :

- Renforcement de l'action concernant l'accès à l'eau potable au niveau communal (13 villages) concernant la formation des membres des Comités de gestion de l'eau et des salariés de la mairie ;
- Construction de 2 logements supplémentaires pour les instituteurs ;
- Construction d'un Centre de santé (un dispensaire et un logement pour l'infirmier dans un premier temps) ;
- L'appui aux 2 groupements de femmes et aux 2 groupements de jeunes pour la production maraîchère et le conditionnement et transformation artisanale des produits agricoles (pâte d'arachide, miel, beurre de karité) ;
- L'aménagement de la périphérie des 2 forages et la création d'une pépinière et d'un jardin scolaire à proximité des puits (récupération des eaux perdues) ;
- L'appui à l'aménagement de la périphérie des 2 forages et la création d'une pépinière et d'un jardin scolaire à proximité des puits (récupération des eaux perdues) ;
- La création d'un Comité de concertation au niveau du village.

74 Selon le maire, la commune de Karankasso-Sambla dispose d'environ 300 forages dans ses 13 villages, soit 23 par village, mais ils sont pratiquement tous en panne. La mission a noté que le village de Souroukoudingan lui-même, disposait d'un forage ancien, équipé d'une pompe à pied. Après avoir réalisé son forage et installé la pompe Volenta, l'association MSP s'est intéressée à cet ancien forage et l'a fait réparer. Il est notable que, lors de l'étude, les techniciens burkinabé ne se sont même pas préoccupés de savoir si ce forage était réparable. Cet ancien forage a un débit de 10 M3/h alors que le nouveau a un débit de 5 M3/h. Le village a maintenant 2 forages en fonctionnement, mais situés à quelques dizaines de mètres l'un de l'autre !

Il est clair, pour la mission d'évaluation, que la construction du barrage de Samandéné et la mise en place d'un important périmètre irrigué (1 500 ha) devrait créer de nouvelles opportunités de développement pour le village, en particulier dans la production agricole et l'élevage. Cela peut avoir une forte incidence sur l'emploi des jeunes (maraîchage) et de moins jeunes (transformation des produits agricoles).

Le Département et l'association MSP devront en tenir compte, et peut-être revoir leur stratégie d'intervention sur Souroukoudingan, après avoir rassemblé suffisamment d'informations sur le projet envisagé par l'Etat burkinabé. Rassembler cette information et faire un point, constitue une priorité.

2) Coopération de MAS avec la Congrégation de l'Immaculée Conception pour la pouponnière Den Kanu à Bobo-Dioulasso

L'association Mouvement Associatif Solidarités (MAS), basée à Castelnau, se consacre principalement à l'enfant dans son environnement global : éducation, santé, hygiène, formation, accès des filles à l'école.

L'association soutient un groupe de 10 écoles primaires dans la province de Sanguié où elle réalise des micro-projets avec les parents d'élèves et elle soutient, depuis 2 000, l'orphelinat-pouponnière Den Kanu à Bobo-Dioulasso.

L'association intervient aussi en Gironde avec des expositions, des manifestations culturelles et des actions pour trouver des ressources financières. Depuis 2 000, l'association a réussi à mobiliser 214 000 € pour ses différents projets, ce qui démontre son activisme.

Dans le Houët, MAS a investi 89 528 €, en appui à la pouponnière Den Kanu, dont 24 000 € apportés par le Département. La part d'auto-financement a donc dépassé les 70%. Cela lui a permis de construire le bâtiment de la pouponnière et de l'équiper afin d'accueillir les bébés dans de bien meilleures conditions. Elle accueille une cinquantaine d'enfants en moyenne (53 enfants fin 2009). Elle a, par ailleurs, contribué à la création d'une vingtaine d'emplois en plus des 3 religieuses burkinabé qui dirigent l'orphelinat.

Le bilan est très positif : la structure fonctionne bien, les bâtiments sont fonctionnels et bien entretenus. Le nombre de décès des bébés à la pouponnière a fortement diminué depuis 2 000. Les enfants ont la chance de pouvoir aller dans l'école maternelle que les sœurs ont construite et qui est proche de l'orphelinat. Signe de sérieux et d'efficacité, la pouponnière est agréée par l'organisme français « Terre des enfants » habilité pour l'adoption au Burkina-Faso.

Dernièrement, le Conseil général a cofinancé le nouveau forage destiné à l'école maternelle que les sœurs ont entrepris de construire et pour laquelle elles souhaiteraient, bien entendu, une aide du Département.

3) Formation d'administrateurs socio-culturels

En 2008, le Département a financé une action ponctuelle de formation d'administrateurs socio-culturels burkinabé.

Cette formation a été organisée par le Centre Culturel Henri Matisse de Bobo-Dioulasso. La formation a duré 1 semaine et elle a touché 18 participants ayant des insertions professionnelles très diverses dans la ville de Bobo-Dioulasso.

Cette formation, très opérationnelle, semble avoir atteint ses objectifs. Elle a été très appréciée aussi bien des participants bénéficiaires, que du Centre Culturel⁷⁵.

Cette action ponctuelle n'a pas été reconduite. Le Centre Culturel Henri Matisse a une bonne opinion de la coopération avec la Gironde et il est toujours disposé à collaborer avec le Département pour de nouveaux projets.

4) Mise en place de Centres de ressources

Le Département a financé la création de 4 centres de ressources dans la province du Houët.

Ces Centres de ressources ont essentiellement consisté en fourniture d'ouvrages et de matériel informatique (ordinateurs).

Les bénéficiaires ont été le Lycée Mollo Sanou à Bobo-Dioulasso, comme cela a été mentionné plus haut, mais aussi l'ENEP, le Collège de Karankasso-Viguié et l'Association des Jeunes Scientifiques de Bobo-Dioulasso.

Le mécanisme d'appui est simple et fonctionnel : la direction de l'établissement établit une liste d'ouvrages avec un libraire de Bobo-Dioulasso et transmet le devis à la MCD. Le Département approuve le devis et après livraison, fait procéder au virement des fonds sur le compte du libraire qui présente une facture au Département.

Cette action, apparait pertinente dans un pays où l'accès à l'information est très difficile et elle a été peu coûteuse, limitée à la fourniture de matériel et de documentation, avec d'importants effets démultiplicateurs.

Elle a été très appréciée des bénéficiaires que la mission a pu rencontrer : le proviseur et le bibliothécaire du lycée Mollo Sanou, le directeur de l'ENEP, le principal du Collège de Karankasso-Viguié.

Appréciation globale des actions

Pertinence

- Les actions conduites de 1993 à 2003, centrées sur la réalisation d'infrastructures, principalement dans le domaine de la santé et de l'éducation, étaient pertinentes dans le contexte de l'époque. Elles ne l'ont plus été par la suite, mais elles ont cependant contribué à résoudre certains besoins de la province ;
- Les envois de matériels, de véhicules d'occasion et de conteneurs, réalisés par le Département de 1993 à 2003, ont été stoppés à juste raison en 2003, après constats de multiples et graves dysfonctionnements du Comité de pilotage de Bobo-Dioulasso qui avait pris en charge la « gestion » locale de ces aides. Une partie n'arrivait même pas aux bénéficiaires ;
- Le changement de stratégie de 2004, assez radical, entériné par la convention de 2005, qui a ouvert la coopération dans le Houët sur le renforcement des capacités, sur les échanges et sur le partenariat entre organisations de la société civile du Nord et du Sud, était justifié. Il correspond bien aux besoins actuels du pays qui peut résoudre ses problèmes d'infrastructures avec des fonds autres que ceux de la coopération décentralisée française ;

Cohérence

- Les actions conduites par le Département entre 1993 et 2003 avaient leur propre cohérence. Elles correspondaient à une certaine vision de « l'aide au développement », maintenant totalement

⁷⁵ D'après la directrice du centre Culturel et le responsable administratif et financier du Centre qui a été l'un des intervenants dans cette formation et qui connaît personnellement la plupart des stagiaires

dépassée, mais qui pouvait se comprendre à l'époque ;

- Les actions actuelles sont cohérentes : elles correspondent bien à la stratégie du Département, définie en 2005 et qui vise à renforcer les capacités des acteurs locaux et à renforcer les échanges nord sud et les transferts de compétence ;
- Par contre, elles n'ont pas permis encore de renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités burkinabé. Cela est normal car ces collectivités nouvellement créées (communes rurales) ne sont pas encore des partenaires réels pour le Département.

Efficacité

- L'efficacité globale de la coopération a été entachée par l'échec de la ferme école, qui semble avoir été noyée sous les eaux d'un barrage, après avoir été construite par le Département ;
- Elle a aussi, dans une moindre mesure, été entachée par la difficulté à faire prendre en charge par l'Etat burkinabé le complément d'investissement nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du Centre d'Education de base de Bô (eau et électricité, toujours pas installées 5 ans après la construction) ;
- Tous les autres projets d'infrastructures programmés de 1993 à 2004 ont été réalisés et ils sont opérationnels : construction du CSPS de Koudougou, du CEG de Karankasso-Viguié, aménagement de la bibliothèque du lycée Mollo Sanou, construction de l'orphelinat Dan Kanu. En 2009, la réalisation du forage de Souroukoudingan a aussi été menée à bien ;
- Des actions comme l'appui de longue durée apporté par le Département au Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët (CAMJH) ont été très importantes pour la consolidation de cette structure qui a émergé au moment où la Gironde mettait en place sa coopération avec le Houët. Cet appui a évolué pour se concentrer actuellement sur le renforcement des capacités (formation d'animateurs et formation de formateurs) à partir d'un partenariat nord-sud particulièrement efficace ;
- L'appréciation de l'efficacité souffre cependant de l'absence d'une véritable programmation sur plusieurs années, avec des objectifs clairs, des résultats attendus, des moyens précis mis en œuvre au nord comme au sud, un calendrier. La programmation actuelle apparaît plutôt comme une programmation « au fil de l'eau » en fonction d'opportunités. Cela a des avantages en permettant au Département de réaliser des actions diverses avec très peu de moyens, mais ne donne pas de visibilité suffisante au programme.

Efficience

- L'efficience est globalement bonne. Si l'on excepte les envois de conteneurs, les moyens mobilisés par le Département ont été utilisés de manière satisfaisante. Il semblerait toutefois, que les problèmes des conteneurs ne sont en rien imputables au Département, mais plutôt aux dirigeants burkinabé du Comité de pilotage ;
- Les résultats des actions prouvent la bonne efficience du programme de coopération: le Centre de Santé de Koudougou est en fonctionnement et accueille 4500 malades par an, le CEG de Karankasso-Viguié accueille 180 élèves par an, la bibliothèque du lycée Mollo Sanou est au service des 1300 lycéens et de leurs professeurs, la pouponnière Den Kanu accueille une cinquantaine d'orphelins, les 3 700 habitants du village de Souroukoudingan ont de l'eau potable etc.
- Il en est de même des actions dites « d'échanges » : avec une mise de fonds assez faible, le Département permet à des institutions départementales, comme à des associations, de mener à bien des opérations d'échanges ;
- Ces organisations girondines trouvent de leur côté les compléments de financement dont elles ont besoin. C'est le cas, chaque année des échanges entre l'IUFM Aquitaine et l'ENEP de Bobo-Dioulasso. Mais c'est aussi le cas d'actions plus ponctuelles comme les échanges entre l'ISNAB et le CAMJH ou entre le collège de Rauzan et le collège Ste Marie de Tounouma ;

Pérennité

- La pérennité des infrastructures construites par le Département n'est pas assurée. Ce sont les communes burkinabé qui ont maintenant la charge de l'entretien des bâtiments. Si le problème de l'entretien des bâtiments du CAMJH, avec l'appui de la municipalité de Bobo-Dioulasso, ne devrait pas poser beaucoup de problèmes, il n'en est pas de même pour les bâtiments comme le CSPS de Koudougou ou le CEG de Karankasso-Viguié ;
- La mission d'évaluation se pose de sérieuses questions concernant la capacité des communes rurales à assumer ces charges. Elles ne disposent pas du personnel d'entretien compétent et n'ont pas de budget suffisant ;
- La question se pose également pour les forages, les communes ayant aussi, maintenant, la charge de leur entretien et du personnel qui doit s'en occuper ;
- La majorité des échanges, à la notable exception des stages de l'IUFM Aquitaine, trop ponctuels et demandant trop d'efforts aux institutions pour trouver le complément au financement départemental, ne pourra pas se poursuivre.

III° PARTIE : PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

XI – PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Note préalable : Les propositions et recommandations de la mission ont été présentées et discutées à 4 reprises pendant le processus évaluatif, dans le Houët à la fin de la mission de terrain en décembre 2009, à Bordeaux lors de la restitution intermédiaire du 29 janvier 2010, puis à nouveau dans le Houët le 11 février lors de la mission conjointe du Département et des évaluateurs et, enfin, à Bordeaux, avec le Comité de pilotage, le 7 avril 2010.

Les propositions et recommandations qui suivent ne sont donc pas exclusivement celles des évaluateurs. Elles résultent des discussions et tiennent compte des observations déjà formulées à l'occasion de ces 4 restitutions.

En priorité, la mission d'évaluation propose que l'intervention, pour la période qui vient, distingue deux périodes :

- L'année 2010, considérée comme une année transitoire, permettant un recadrage de la coopération ;
- Les 3 années suivantes, qui pourraient permettre la réalisation d'un programme triennal 2011-2013.

1 - Recommandations pour l'année transitoire 2010

Proposition 1 : Considérer 2010 comme une année transitoire

Au regard des importants recadrages institutionnels et opérationnels qu'il importe d'envisager, suite aux conclusions de la mission d'évaluation, les évaluateurs préconisent de considérer 2010 comme une année transitoire devant permettre la réorganisation du partenariat et le réajustement du programme de coopération.

Cette année transitoire permettrait, en priorité :

- Un conventionnement (accord de coopération) mieux adapté que le précédent, compte tenu du nouveau contexte de la décentralisation au Burkina-Faso et des conclusions de l'évaluation ;
- Le démarrage de la recherche et de la mobilisation de nouvelles collectivités locales partenaires en Gironde ;
- la révision de la stratégie d'intervention, compte tenu des conclusions et recommandations de l'évaluation ;
- la consolidation des acquis (projets en cours) ;
- la définition du programme triennal 2011-2013 ;
- la mise en place d'un dispositif de pilotage et de programmation-suivi-évaluation mieux adapté et plus performant ;
- la tenue, fin 2010, d'une rencontre pour tirer le bilan de l'année transitoire et programmer les actions de coopération pour 2011 – 2013.

Proposition 2 : Etablir un nouvel accord de coopération

Le dispositif mis en place dans le cadre de la coopération Gironde Houët s'est appuyé jusqu'à présent sur la charnière Département-Haut Commissariat. Le Haut-Commissariat étant un échelon administratif et non pas une collectivité de plein exercice, la situation doit maintenant évoluer compte tenu des nouvelles dispositions du code général des collectivités territoriales. Il s'agit de replacer le centre de gravité de la coopération au niveau des collectivités burkinabé.

Pour ce faire, deux hypothèses ont été évoquées par les évaluateurs lors de la restitution de février à Bobo-Dioulasso :

- signature d'un nouvel accord de coopération avec le Conseil Régional des Hauts-Bassins⁷⁶, qui associerait les communes partenaires sur le territoire desquelles se trouvent les infrastructures financées par la Gironde ;
- ou signature d'un accord cadre pluri-partenarial entre le Département, d'une part, et les communes burkinabé concernées par la coopération girondine, d'autre part. Cet accord devra être visé par le Haut-Commissariat du Houët.

Plus souple et moins engageante que la première, cette seconde option a finalement été retenue lors de la restitution organisée en février à Bobo-Dioulasso en présence de la délégation du Département⁷⁷.

En effet, le centre de gravité de la coopération Gironde-Houët se situe plutôt, maintenant, au niveau des communes qui constituent un échelon pertinent pour la coopération de proximité, de territoire à territoire, que souhaite développer la Gironde.

Proposition 3 : Revoir la stratégie d'intervention

Si on considère que l'un des principaux handicaps actuels de la coopération Gironde-Houët est sa dispersion sur un nombre important de territoires du Houët, eu égard au montant financier disponible, la recommandation de la mission est que la coopération se recentre sur des objectifs plus précis, tout en gardant le partenariat avec les communes qui abritent déjà des actions de la Gironde.

Il s'agit de la commune urbaine de Bobo-Dioulasso et des 3 communes rurales de Koundougou, Karankasso-Viguié et Karankasso-Sambla.

En fonction des moyens mobilisés par le Département et, surtout, des cofinancements obtenus pour compléter ces moyens, la coopération pourrait être poursuivie avec ces 4 communes, mais pas obligatoirement avec toutes et en même temps, de façon à éviter l'éparpillement.

Les avantages seraient les suivants :

- des actions prometteuses sur Bobo-Dioulasso, comme l'action de VALT 33 avec le CAMJH, pourraient se poursuivre ;
- des synergies pourraient être établies entre projets urbains (Bobo-Dioulasso) et projets ruraux (autres communes) ;
- les partenariats directs souhaités par les burkinabé, d'école à école ou de dispensaire à centre de santé, ou de collectivité à collectivité, pourraient se mettre en place.

⁷⁶ C'était en décembre 2009, la suggestion du Haut Commissaire de la Province du Houët

⁷⁷ Le 11 février 2010

Une condition semble toutefois essentielle pour la réalisation de ce scénario : que le Département engage une démarche énergique de mobilisation de cofinancements pour ses projets, à la fois en France et au Burkina-Faso.

Note : En mai 2010, le Département a élaboré, avec l'appui du F3E, un projet de protocole d'accord qui a déjà été soumis aux communes de Bobo-Dioulasso, de Koundougou et de Karankasso-Sambla.

Proposition 4 : Mettre en place un dispositif de pilotage et de programmation suivi évaluation

Référents

En vue d'améliorer la qualité de la communication et du suivi du programme de coopération, chaque municipalité burkinabé partenaire, devrait désigner un référent politique (élu) et, si possible, un référent technique, chargés d'assurer un rôle d'interface, de coordination et de suivi respectivement, des dimensions politiques et opérationnelles, du partenariat de coopération.

Ce sont ces référents qui seront amenés à suivre les actions de la coopération de la Gironde et à participer aux réunions de concertation et de programmation-suivi-évaluation qui devront être organisées de manière régulière.

Comité de pilotage

De même, afin de favoriser une plus grande concertation entre les parties prenantes de la coopération, et améliorer le suivi du programme, au nord comme au sud, il a été décidé lors de la dernière restitution, la mise en place d'un Comité de pilotage de la coopération Gironde-Houët.

Ce Comité pourrait être composé d'une section Nord (Comité de pilotage Gironde) et d'une section Sud⁷⁸ (Comité de pilotage Houët). Les deux sections pourraient se réunir séparément, en fonction des besoins, au rythme de deux fois par an par exemple.

Afin de favoriser la concertation entre la section Nord et la section Sud, une réunion conjointe pourrait avoir lieu une fois par an, en toute fin ou en tout début d'année⁷⁹, alternativement à Bordeaux et à Bobo-Dioulasso, afin de tirer le bilan de l'année écoulée et de programmer l'année à venir. Pour cette réunion conjointe, il n'est pas nécessaire de déplacer plus d'un ou de deux membres de l'autre section, afin de limiter les frais de déplacements.

Autant en Gironde que dans le Houët, ce Comité serait composé, essentiellement, par les représentants des collectivités locales partenaires, des autorités administratives locales, et des partenaires associatifs impliqués dans le programme de coopération⁸⁰.

Le Comité de Pilotage pourrait avoir comme principales fonctions de :

- Définir les orientations d'ensemble et les réorientations possibles du programme ;
- Valider les programmes d'activités (programme triennal et programme annuel) ;
- Assurer le suivi des activités ;

⁷⁸ Lors de la réunion de synthèse du 12 février en présence de Jean Touzeau, le Haut-Commissaire a demandé à ce qu'une liste de personnes susceptibles de constituer le comité de pilotage sud lui soit fournie.

⁷⁹ La période février-mars qui est la période des déplacements habituels de la délégation Gironde au Burkina-Faso pourrait tout à fait bien convenir

⁸⁰ Pour le Houët, le Comité pourrait être composé d'un élu par commune (3 élus), d'un fonctionnaire (3 personnes), d'un représentant de l'Etat et de 2 représentants des partenaires de la société civile, soit 9 personnes au total. Pour la Gironde, il pourrait être composé de l'élu en charge de la coopération, de deux fonctionnaires (dont le chef de la MCD) et de 3 représentants des partenaires girondins

- Contrôler et veiller au respect des engagements ;
- Valider les rapports annuels d'activité.

Ce comité serait un organe consultatif et ne devrait pas se substituer aux collectivités locales partenaires dont les conseils devront délibérer sur les questions importantes relatives au partenariat de coopération.

Le secrétariat pourrait être assuré en Gironde par la MCD et dans le Houët par un membre du comité.

Ce Comité devrait se mettre en place rapidement afin de pouvoir participer pleinement au processus de recadrage de la coopération et à la préparation et au suivi du programme triennal 2011-2013.

Il pourra se réunir pour la première fois en fin d'année 2010, à l'occasion de la réunion annuelle de la coopération décentralisée que la ville de Bobo-Dioulasso envisage d'organiser. Cela permettrait de favoriser la concertation entre les partenaires français de la coopération dans le Houët.

Correspondant local

Il conviendrait de repréciser, en concertation avec les partenaires burkinabé, le rôle du correspondant local de la Gironde à Bobo-Dioulasso. Ce dernier devrait être repositionné plus clairement comme un relais local de la partie girondine (facilitation de la communication avec les partenaires burkinabé, suivi des décisions, accompagnement de la mise en œuvre des actions engagées, représentation institutionnelle éventuellement).

La MCD a envisagé, un temps, de partager avec d'autres coopérations décentralisées franco-burkinabé présentes dans le Houët, le coût de ce suivi de proximité. Cela aurait, en outre, comme avantage de faciliter les synergies et la communication entre des programmes actuellement étanches.

La mission d'évaluation est très sceptique sur ce point : comment des coopérations qui s'ignorent, pourraient-elles accepter de partager un coût de suivi via une personne particulière ou un opérateur spécifique ? L'idée paraît d'ailleurs à peu près abandonnée par la MCD.

Par contre, le Département de la Gironde semblerait ouvert à un rapprochement avec le Département de la Haute-Vienne qui coopère avec la commune de Bama, proche de Bobo-Dioulasso. La mission d'évaluation suggère que des pourparlers soient engagés en 2010 pour démarrer une coopération sur un thème précis en 2011. Ce thème pourrait être celui de la formation du personnel des communes et des dirigeants des Comités locaux à la gestion des ressources en eau. Une action de ce type pourrait concerner les communes rurales appuyées par la Gironde (3) et par la Haute-Vienne (1).

Manuel de procédures

Lors de la dernière restitution, il a également été convenu de l'opportunité d'élaborer, de manière participative, un manuel de procédures concernant les actions de coopération décentralisée Gironde-Houët.

Ce manuel devrait préciser notamment, les modalités d'élaboration, de validation et de suivi-évaluation du programme de coopération. Il devrait également préciser les rôles et responsabilités des principales parties prenantes du programme de coopération.

La préparation de ce manuel pourra débuter à l'occasion des sessions de formation qu'Inter-Action réalisera en Gironde au printemps 2010 dans le cadre du processus évaluatif, avec les partenaires girondins du Département.

Ce manuel devra être approuvé par les collectivités locales partenaires au nord comme au sud et par le Haut-Commissaire.

Il importera aussi d'assurer, en année transitoire 2010, la formation d'accompagnement nécessaire, tant des partenaires girondins que burkinabé, à l'utilisation de ce manuel de procédures.

La MCD devrait conforter, en 2010 et au-delà, son rôle de représentation, de facilitation, d'animation, de mise en réseau, de coordination et de suivi pour le compte de la partie girondine. Elle pourrait être relayée, sur le terrain, par le correspondant local dont les capacités devraient être renforcées à cet effet.

Les Comités de Pilotage devront veiller au respect des dispositions du manuel de procédures.

Proposition 5 : Tenir compte des Orientations nationales et des Plans de Développement Communaux

A partir du moment où le choix est fait de travailler avec les communes, la programmation des actions de coopération devrait tenir compte des Orientations sectorielles et des Plans nationaux élaborés par l'Etat, concernant, par exemple, les investissements dans le domaine de la santé (construction des centres de santé) et de l'accès à l'eau potable (forages).

Le programme devra veiller davantage à se mettre en conformité avec les stratégies nationales du Burkina Faso, telles que la municipalisation des services de l'eau ou le respect des procédures d'appels d'offres et de passation des marchés.

Il conviendrait, également, de prendre en compte les Plans Communaux de Développement que les communes ont dû élaborer et approuver, tout en sachant que ces Plans, dont la préparation a été confiée à des bureaux d'étude, restent globalement très peu fiables. Il serait utile que la coopération puisse contribuer à l'actualisation de ces PDC.

Inscrire les communes burkinabé partenaires comme interlocuteurs privilégiés de la coopération Gironde-Houët implique, en effet, de tenir compte des Plans de Développement Communaux et de cofinancer certains des projets que les communes considèrent comme prioritaires.

Proposition 6 : Préparer un programme triennal 2011-2013

Les partenaires devront s'atteler à concevoir, courant 2010, dans la foulée de l'évaluation et de manière participative, un programme pluri-annuel de coopération décentralisée Gironde-Houët.

Ce programme pourrait être triennal, prenant en compte la période 2011-2013 qui suivra l'année transitoire. Il devra être bâti autour d'objectifs partagés entre partenaires girondins et partenaires du Houët. Il devra disposer de moyens pré-définis, tant techniques que financiers.

Il conviendra de structurer ce programme en projets de développement, eux-mêmes pluri-annuels, choisis de manière concertée entre partenaires girondins et burkinabé.

La mission d'évaluation considère, au vu à la fois des résultats de l'évaluation et de ses rencontres avec les partenaires locaux en Gironde et dans le Houët, que la coopération pourra privilégier tel ou tel domaine, pris parmi les 6 domaines suivants :

- Renforcement des capacités des communes, ce qui inclut l'amélioration de la situation économique et financière de ces dernières en vue d'accroître leur niveau d'autofinancement ;
- Développement de filières économiques (solaire, hydraulique, agro-alimentaire) orientée plus particulièrement vers les jeunes et les femmes ;

- Formation de formateurs (en mettant l'accent sur les animateurs de développement local) ;
- Renforcement des structures de l'économie sociale et solidaire (appui à la constitution de coopératives, de groupements féminins et de groupements de jeunes) ;
- Développement des échanges Nord-Sud, des échanges Sud-Sud et de l'expertise ciblée ;
- Développement des actions de sensibilisation, d'éducation au développement et de communication, en Gironde.

Ce sera aux élus girondins, conjointement avec leurs partenaires burkinabé des collectivités locales et avec le Haut Commissaire, de décider quel domaine privilégier en fonction du nouvel accord de coopération recommandé ci-dessus, dans le cadre de ce programme triennal.

Les évaluateurs estiment, pour plus d'efficacité, et compte tenu des ressources limitées de la coopération, qu'il serait plus pertinent et plus efficient de se restreindre à un nombre limité de domaines dans lesquels son intervention pourrait donner des résultats significatifs à court ou moyen terme et sans nécessiter des financements conséquents dont elle ne dispose pas.

Afin de faciliter le choix, la mission formule cependant quelques suggestions :

La première est que la coopération doit pouvoir donner une plus grande place aux actions concourant directement à la mise en œuvre de stratégies de développement durable.

Il s'agirait de mettre en place des actions satisfaisant à une batterie de critères :

- l'implication conjointe de partenaires girondins (communes, écoles, centres techniques, associations, services du Conseil Général, centres de santé, maisons de quartiers etc.) et de partenaires burkinabé (communes, associations, groupements de producteurs, CSPS, écoles etc.)
- la mobilisation de cofinancements apportés par les divers partenaires, tant en France qu'au Burkina ;
- leur inscription dans une démarche de durabilité prenant en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux⁸¹ ;
- la prise en compte du genre.

La deuxième suggestion est qu'il serait pertinent que la coopération décentralisée contribue de manière plus déterminante au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des communes.

Cela pourrait concerner, par exemple, la mise en place d'un programme de formation des élus, des fonctionnaires territoriaux et des agents des communes partenaires, mais aussi des bénéficiaires, notamment des responsables des comités de gestion des forages.

Cette proposition pourrait être reprise dans le cadre du partenariat que la Gironde souhaite mettre en place avec les autres collectivités françaises impliquées dans le Houët et plus particulièrement

⁸¹ Ces actions pourraient toucher, en particulier, les domaines suivants :

- les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables (filrière solaire) avec le Lycée professionnel de Bobo et des écoles ou centres techniques de Gironde ;
- l'approvisionnement en eau potable et l'hydraulique agricole, avec les communes et avec le soutien technique du lycée professionnel de Bobo ainsi qu'avec les agences de bassin et diverses écoles et associations en Gironde ;

avec le Département de la Haute-Vienne. Elle pourrait faire l'objet d'une demande de cofinancement auprès du MAEE pour les programmes à venir.

Mais elle pourrait aussi bénéficier de cofinancements de la part de programmes comme le programme PROS que l'Union européenne a démarré début 2010 au Burkina Faso.

Proposition 7 : Réaliser un bilan en fin d'année transitoire

En fin d'année 2010, un bilan pourrait être réalisé à l'occasion de la première rencontre des partenaires à Bobo-Dioulasso.

Une journée pourrait être consacrée au bilan de l'année 2010 et la deuxième journée aux débats sur la proposition de plan d'action 2011-2013. Cette deuxième journée devrait permettre l'approbation du Programme triennal.

2 - Recommandations pour le moyen terme

Proposition 8 : Développer les actions de sensibilisation et d'éducation en Gironde

Le Département devra chercher à renforcer de manière significative, dans le cadre du programme triennal, les actions de sensibilisation et d'éducation au développement en particulier en prenant appui sur les partenaires associatifs girondins impliqués dans le Houët.

Ces actions pourront prendre différentes formes : création de documents pédagogiques, mise en place d'outils de communication, mobilisation des fonctionnaires du Département.

Elaboration de documents pédagogiques

Les établissements scolaires ont l'obligation de mettre en place des cours d'Education à l'Environnement et au Développement Durable. Les enseignants sont, en général, preneurs d'études de cas concrets pouvant servir de support à leur enseignement.

Les problématiques de développement du Houët pourraient offrir de bonnes opportunités d'études de cas, en leur permettant de faire le lien avec la Gironde. Cela pourrait concerner des thèmes comme le changement climatique, l'alimentation, l'eau⁸². Une approche multimédias pourrait se révéler très intéressante⁸³.

Pour cela, il conviendrait, soit d'impliquer la Direction du Département qui a en charge de ce type d'action (Agenda 21 par exemple), soit de sous-traiter l'animation à une association girondine.

Afin de ne pas plomber davantage le budget de coopération décentralisée, ces actions devraient pouvoir être financées sur d'autres lignes du Département, par exemple dans le cadre de la Vie associative, comme le font de nombreuses collectivités.

Mise en place d'outils de communication

De même, certaines actions complémentaires visant à améliorer la lisibilité de la coopération (exposition, brochure, documentaire, site Internet) devraient pouvoir être prises en charge par le Service Communication du Département.

⁸² L'action de réflexion croisée réalisée sur le thème de l'eau par le Collège de Rauzan en Gironde et le Collège Ste Marie de Tanouma à Bobo-Dioulasso, est exemplaire en ce sens. Elle aurait tout à fait pu servir de base à l'élaboration d'un document de ce type

⁸³ C'est par exemple la pratique de la Fédération Artisans du Monde qui élabore des dossiers thématiques contenant un dossier papier, un film vidéo et une fiche pédagogique destinée à l'enseignant.

Mobilisation des agents du Département

Enfin, il serait judicieux de mettre en place une campagne interne au Département afin de favoriser l'implication de certains agents du Département dans les actions de coopération dans le Houët, mais aussi en Algérie ou en Pologne.

Cela pourrait se traduire par une implication sur le volet social (parrainages d'orphelins de la pouponnière Den Kanu, par exemple), ou sur le volet technique (appui aux services techniques des collectivités locales partenaires) ou sur la stratégie de développement local durable (Agenda 21).

La possibilité offerte aux salariés français, de pouvoir opter pour des « congés solidaires », pourrait constituer une bonne opportunité. Un partenariat avec l'association française " France Volontaires" (Ex AFVP) pourrait permettre de faciliter la préparation et l'organisation de telles missions.

Proposition 9 : Renforcer et élargir le partenariat

Des liens directs entre partenaires

Le Département devra rechercher, de manière systématique, à favoriser l'établissement de liens directs de partenaire à partenaire entre la Gironde et le Houët, visant à mettre en place une véritable «coopération de territoire à territoire », comme cela est réclamé avec insistance par les partenaires burkinabé.

Ces liens devraient, en priorité, toucher les établissements scolaires (lycée Mollo Sanou de Bobo-Dioulasso, collège de Karankasso-Viguié, école primaire de Souroukoudingan, lycée professionnel de Bobo-Dioulasso), le centre de santé de Koundougou, le CAMJH (clubs et associations sportives⁸⁴).

L'expérience du partenariat du collège Pierre Martin de Rauzan avec le collège Ste Marie de Tounouma, qui se poursuit malgré l'arrêt des cofinancements du Département, peut servir de référence en la matière.

Ce point est important. Il correspond à une réelle demande des partenaires du Houët et n'implique pas nécessairement des coûts supplémentaires à la charge du Département.

Implication d'autres collectivités girondines

La mission d'évaluation considère qu'il est important que le Département prépare, dès l'année transitoire 2010, l'implication de communes ou EPCI (Communautés d'agglomération ou communauté de communes) de la Gironde dans la coopération avec le Houët, même si ce processus n'aboutit pas tout de suite.

Ces collectivités pourraient, à leur tour, conformément à l'esprit de l'accord cadre Gironde/Communes/Haut-Commissariat, signer par la suite un accord de coopération avec chacune des communes burkinabé concernées⁸⁵.

⁸⁴ Un effort particulier devrait être fait pour mettre en relation des clubs sportifs burkinabé et des clubs sportifs girondins qui devraient être facilement mobilisables pour de petites actions, comme l'envoi de matériel (ballons etc.). Certains le font déjà

⁸⁵ Cette option est, depuis 2009, celle de la coopération entre la région Limousin et la province de l'Oubritenga. La région Limousin a signé un accord de coopération avec la région des Hauts-Plateaux et elle a mobilisé 7 communes ou EPCI limousines dont Tulle, Ussel ou Gueret pour établir chacune un accord de coopération avec l'une des 7 communes qui composent l'Oubritenga

Cette proposition pourrait permettre, non seulement de développer une relation partenariale entre collectivités locales de même ordre, mais aussi, d'apporter un élément de réponse au problème de la faiblesse des financements disponibles.

Une concertation inter-collectivités françaises

Il serait important, comme le souhaite fortement la MCD, tout comme le ministère des Affaires étrangères, de parvenir à établir des partenariats avec les autres collectivités françaises impliquées dans des accords de coopération avec des collectivités du Houët, dont Bobo-Dioulasso.

Il s'agit de la Région Rhône-Alpes avec la province du Houët, de la ville de St Etienne et de la ville de Châlons en Champagne avec la ville de Bobo-Dioulasso, du Département de la Haute-Vienne avec la commune rurale de Bama.

L'objectif de ce processus de concertation serait de développer des synergies, voire de réaliser des économies d'échelle en développant des projets communs. Par exemple, les actions visant le renforcement des capacités des communes pourraient bénéficier à toutes les communes du Houët qui ont un accord de coopération avec une collectivité française.

La MCD a pris des contacts avec les représentants des autres collectivités afin d'avancer sur ce sujet durant l'année transitoire 2010, mais il semblerait que c'est avec le Département de la Haute-Vienne qu'un partenariat pourrait être le plus facile à mettre en place.

La mission d'évaluation suggère qu'une première action 2011, intégrée dans le programme triennal Gironde-Houët, mais réalisé conjointement avec le programme Haute-Vienne-Bama, concerne la formation des agents de gestion de l'eau (élus, agents fonctionnaires et responsables villageois) des communes et villages concernés par ces coopérations.

Proposition 10 : Rechercher des cofinancements

Ce point est capital. Le Département doit pouvoir renforcer ses moyens d'action pour sa coopération dans le Houët, s'il veut que cette coopération continue à avoir des résultats probants.

Le Conseil Général devra donc se donner les moyens de mobiliser des cofinancements en provenance d'autres sources que le Département de la Gironde (région Aquitaine, communes et EPCI du département, agence de l'eau, ministère des Affaires étrangères et européennes), mais aussi de partenaires girondins, en particulier les entreprises concernées par l'approche Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Le Département pourrait aussi appuyer ses partenaires burkinabé dans la formulation de projets partenariaux susceptibles d'amener des financements complémentaires, à l'exemple des microprojets finançables par le Programme PROS de l'Union Européenne qui s'est mis en place au Burkina-Faso ces derniers mois.

Il conviendrait également de pouvoir renforcer leur information et les appuyer dans la recherche de cofinancements au niveau national (coopérations bi et multilatérales, fondations, agences de développement, programmes sectoriels de ministères etc.) en complément des financements recherchés en France.

Note : Un module de formation d'une journée sur ce sujet a été réalisé dans le cadre de ce processus évaluatif, en marge de la restitution organisée à Bobo-Dioulasso, en février 2010. Ce module, qui a mobilisé 12 participants, a eu pour objectif très concret d'aider les partenaires associatifs burkinabé à formuler des microprojets « Renforcement des capacités » à soumettre au financement du Programme PROS de l'Union Européenne. A cette occasion, les consultants ont fourni un appui technique et méthodologique aux participants.

Les consultants ont pu constater l'énorme besoin de formation des partenaires burkinabé dans le domaine de la méthodologie de projet. La méconnaissance des sources potentielles de financement, comme des procédures et des pratiques de formulation et de rédaction des documents de projet, constitue un frein considérable à l'obtention de cofinancements.

Le futur programme de coopération Gironde Houët devra tenir particulièrement compte des besoins en matière de renforcement des capacités.

Proposition 11 : Maintenir le dispositif de soutien aux associations

Il conviendrait de maintenir le dispositif de la Gironde visant le soutien aux associations girondines intervenant dans le Houët, qui donne apparemment satisfaction à toutes les parties.

Mais il serait opportun d'en revoir les délais et d'inscrire la démarche dans le manuel de procédures, afin d'avoir un minimum de normalisation (modèles de formulaires de projets, de fiches de suivi, de rapport technique et de rapport financier, notamment).

Dans cette même démarche, il conviendrait d'encourager chaque institution et association girondine à définir, avec son homologue burkinabé, un plan d'action précis et un mécanisme simple de suivi et d'évaluation.

Proposition 12 : Faire transiter les financements par la Trésorerie régionale

Pour les autres interventions (investissements, achats) et pour les actions qui seraient développées en direct entre le Département, ou des collectivités girondines avec des collectivités burkinabé, prévues dans le programme triennal à venir, le Département pourrait envisager de faire transiter les financements (les siens et, par la suite, ceux des collectivités girondines partenaires) par la Trésorerie de la région des Hauts-Bassins, comme le souhaite l'Etat burkinabé.

La Trésorerie propose d'utiliser pour cela le compte de la collectivité burkinabé logé au Trésor et d'appliquer les règles et procédures de la comptabilité publique, en toute transparence entre la Gironde et le Houët.

XII – PRECONISATIONS PAR DOMAINE D’EVALUATION

Le tableau ci-après résume ces préconisations pour chacun des 9 principaux domaines de cette évaluation, à savoir : 1) la politique de coopération, 2) la stratégie, 3) le dispositif institutionnel, 4) le dispositif financier, 5) les actions, 6) le partenariat, 7) l’éducation au développement en Gironde, 8) la notoriété et 9) la coopération entre collectivités.

Tableau 12 – Préconisations par domaine d’évaluation

Domaine	Recommandations
Politique de coopération	Revenir aux <u>fondamentaux</u> de la coopération décentralisée : trouver un juste équilibre entre renforcement des capacités de maîtrise d’ouvrage des collectivités partenaires et renforcement de la société civile ;
Stratégie d’intervention	<p>Considérer 2010 comme une <u>année de transition</u> qui devra permettre à la fois de consolider les acquis (projets en cours) et de préparer la suite. Organiser, fin 201, une rencontre pour tirer le bilan de l’année transitoire et programmer les actions de coopération pour 2011 – 2013 ;</p> <p>Concevoir un <u>programme triennal 2011-2013</u>, sur la base d’objectifs partagés avec les partenaires burkinabés ;</p> <p>Revoir la stratégie d’intervention en fonction des <u>moyens financiers disponibles</u> : limiter fortement les domaines d’intervention et le nombre d’actions, si les moyens restent faibles. Modifier l’ambition, si les moyens augmentent ;</p> <p>Tenir compte des Orientations Sectorielles et des Plans Nationaux du Burkina Faso. Se mettre en conformité avec les Stratégies Nationales (ex. municipalisation des services de l’eau) et tenir compte des Plans Communaux de Développement dans lesquels doivent s’insérer les projets réalisés par la coopération Gironde-Houët.</p>
Dispositif institutionnel	<p>Elaborer et signer un nouveau <u>protocole d’accord</u> entre le Département de la Gironde et les Communes partenaires (3 communes) ;</p> <p>Redéfinir, en 2010, le rôle du <u>correspondant local</u> de la Gironde dans le Houët ;</p> <p>Demander à chaque Commune burkinabé partenaire de désigner un <u>référent élu</u> et un <u>référent technique</u> ;</p> <p>Mettre en place un <u>Comité de pilotage</u> avec une section Nord en Gironde et une section Sud dans le Houët, et définir des modalités de rencontre régulière Nord Sud ;</p> <p>Elaborer, en 2010, de manière participative et concertée, un <u>manuel de procédures</u> et le soumettre à l’approbation des partenaires au nord comme au sud ;</p>

	Assurer la <u>formation d'accompagnement</u> nécessaire, tant des girondins que des burkinabé, et prévoir un <u>dispositif d'accompagnement</u> des partenaires dans le Houët.
Dispositif financier	<p>Donner une grande priorité à la <u>recherche de cofinancements</u> en France (MAEE, agence de bassin, collectivités territoriales d'Aquitaine, entreprises, mutuelles, fondations, personnes privées) ;</p> <p>Appuyer les partenaires burkinabé dans la <u>recherche de financements complémentaires au Burkina</u> (coopérations bilatérales et multilatérales, ONGs, fondations). Les aider pour cela dans la formulation et le montage des projets ;</p> <p>Maintenir le dispositif de <u>soutien aux associations</u> girondines, qui donne satisfaction, mais améliorer certains points (délais) et travailler davantage à sa normalisation (manuel de procédures) ;</p> <p>Pour les dépenses locales dans le Houët (investissements, achats) faire transiter les financements destinés aux Communes par la <u>Trésorerie de la Région des Hauts Bassins</u> qui semble offrir des garanties adéquates et conformément aux souhaits du gouvernement burkinabé.</p>
Actions	<p>Tenir compte, dans le choix des domaines d'intervention et dans le choix des actions, de la <u>nouvelle stratégie</u> définie en 2010 par le Département et qui sera mise en application sur la période 2011-2013 ;</p> <p>Choisir les actions en fonction d'une <u>batterie de critères</u> prédéfinis, tels que la mobilisation partenariale en Gironde et dans le Houët, le cofinancement, la durabilité (économique, sociale et environnementale) et la prise en compte du genre ;</p> <p>Favoriser la mise en place de certaines <u>actions à caractère pilote</u>, dont le coût est réduit, mais l'impact important en terme d'innovation et de renforcement des capacités. Il peut s'agir d'<u>actions multipartenariales</u> ayant un effet de synergie (ex. synergie lycée professionnel de Bobo-Dioulasso-entreprise girondine-centre de recherche) ;</p> <p>Garder le <u>souci de l'équilibre</u> entre les actions de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des Communes burkinabé, et les actions de renforcement de la Société civile.</p>
Partenariat	<p>Chercher à favoriser l'établissement de <u>liens directs et durables</u> de partenaire à partenaire (établissements scolaires, structures sanitaires et sociales, associations de quartier, associations culturelles, clubs sportifs etc.) entre la Gironde et le Houët. Mettre en place un dispositif spécifique pour y parvenir ;</p> <p>Chercher dès à présent à mobiliser de nouvelles <u>collectivités locales</u> partenaires en Gironde (communes ou EPCI) afin de créer des synergies et de faciliter la mobilisation ;</p>
Education au développement	<p>Favoriser l'élaboration d'<u>outils pédagogiques multimédias</u> fondés sur des études de cas Gironde-Houët, à destination des enseignants des établissements scolaires girondins ;</p> <p>Mettre en place diverses actions (information, sensibilisation), voire des mesures incitatives, visant à favoriser l'<u>implication des agents du Département</u> dans cette coopération.</p>

	Poursuivre la formation, initiée en 2010 dans le cadre de la présente évaluation, des partenaires girondins et des agents du Département et des collectivités associées.
Notoriété	<p>Mieux insérer la coopération internationale dans la <u>stratégie de communication externe</u> du Département, afin d'améliorer la notoriété de la coopération ;</p> <p>Elaborer pour cela des <u>outils</u> spécifiques (vidéo, expo) ou utiliser les supports existants (site Internet du Département, bulletin départemental) ;</p>
Coopération entre collectivités	<p>Etablir des contacts avec les représentants des <u>autres collectivités françaises</u> qui interviennent dans le Houët afin de parvenir à développer des synergies. Commencer par le Département de la Haute-Vienne qui a une coopération avec la commune rurale de Bama dans la province du Houët ;</p> <p>Chercher à mettre en place, à titre expérimental, au moins une <u>action concertée</u>, dès 2011, sur un thème d'intérêt commun comme la gestion de l'eau. Monter cette action avec les communes burkinabé partenaires et associer des financeurs d'Aquitaine comme l'Agence de bassin et les collectivités (amendement Oudin) ;</p>

ANNEXES

Actions évaluées

- 1 – Construction et aménagement du CSPS de Koundougou
- 2 – Construction et aménagement du CEG de Karankasso-Viguié
- 3 – Construction et aménagement du CEBNF de Dô à Bobo-Dioulasso
- 4 – Aménagement de la bibliothèque du Lycée Mollo Sanou à Bobo-Dioulasso
- 5 – Echanges ENEP de Bobo-Dioulasso-IUFM d'Aquitaine
- 6 – Echanges Collège de Rauzan et Collège Ste Marie de Tounouma
- 7 - Echanges ISNAB – Lycée Professionnel de Bobo-Dioulasso
- 8 – Echanges Lycée agricole de Blanquefort et CAMJH sur filière coton
- 9 – Formation d'administrateurs socio-culturels (Centre Culturel Matisse)
- 10 – Coopération avec le Collectif des Associations et Mouvements de Jeunesse du Houët (CAMJH), en particulier de VALT 33
- 11 – Coopération MAS avec l'Orphelinat Den Kanu de Bobo-Dioulasso
- 12 – Coopération MSP avec l'ADS de Karankasso-Sambla

Personnes rencontrées

Ouagadougou

- Justin KOUTUBA Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi
- Ambassadeur de France
- Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle

Province du Houët

Haut-Commissariat

- Justin SOME Haut-Commissaire

Koudougou

- Abdoulaye TANOU Maire
- Sama SEYDOU 1° Adjoint
- Marcel BAMOGO Infirmier major intérimaire CSPS
- Amoa NIEBE Accoucheuse auxiliaire CSPS
- Souleymane MASSA Trésorier Comité de Gestion du CSPS
- Adama OUEDRAOGO Gérant du dépôt CSPS
- Mamadou TRAORE Gendarme
- Ilias OUEDRAOGO Gardien
- Daouda TANOU Chef du village
- Daouda SAWADOGO
- Zenabou OUEDRAOGO
- Abdoulaye TRAORE Conseiller technique Union des productrices de karité
- Alimatou CONDOMBO Trésorière de l'Union des productrices

Souroukoudingan

- Aly TRAORE Secrétaire général de l'ADS
- Gokieguira TRAORE 1° Adjoint au maire
- Drissa TRAORE
- Fié Sibini TRAORE Maire

Espace Rencontre Jeunesse Dafra

- Arsène KAM Président CAMJH
- Moussa KAFANDO Directeur

- Soumaïla PAKOTOGO animateur

Collège Karankasso Viguié

- Seydou OUEDRAOGO Directeur
- Thioyé BE Surveillant général

Lycée Mollo Sanou

- Koussé SERME Proviseur

Lycée Professionnel

- O.Francis TAMINI Directeur

Ecole Nationale de l'Enseignement Primaire

- Moumini KONATE Directeur général

Orphelinat DEN KANU

- Maria KEITA Directrice
- Agatte DIARRA Infirmière
- Rosine SENI Directrice de la maternelle
- Margueritte BENSO Maternelle
- Ida POUYA Stagiaire pouponnière

Centre Culturel français Henri Matisse

- Christine M. PENE Directrice
- Comptable

Arrondissement de Dafra

- Sidi SANOGO Maire

CEBNF de Dô

- Directeur

Maison de la Coopération Décentralisée Ouagadougou

- Mamadou SEMBENE Directeur

Département de la Gironde

Conseil général

- Jean TOUZEAU Vice-Président
- Maurice VIANDON Directeur de Cabinet
- Philippe-Henri LEDRU Chef de la Mission de Coopération Décentralisée
- Guillaume LARBODIE Chargé de mission MCD
- Daniel RECALT Direction du patrimoine
- Laurent CANDAS Directeur du Domaine d'Hosteins

Partenaires girondins

- Clément STOLTZ VALT 33
 - Patricia SAMSON Association MAS
 - Pauline BRUNET Présidente MAS
 - Corine ALBERT Enseignante IUFM
 - Anne PIERREL LEGTPA Blanquefort
 - Cynthia HAMADOUCHE VALT 33
 - Claude SAUBIGNAC MSP
 - Laurent JAVERZAC Ville de Lormont
 - Sabine LAPOUGE Relations internationales ISNAB
 - Joël BRIAND IUFM Aquitaine
 - Pierre LESPECT Mission Air
 - Michèle CATROUX Relations internationales IUFM
-

Participants Atelier Coopération et développement

- Clément STOLTZ VALT 33
- Izzet KOC Association ATATURK
- Yasmina BOULTAM Ville de Lormont
- Patricia SAMSON MAS
- Pauline BRUNET MAS
- Evelyne MONTHOIS CG 33
- Hervé PRADIER CG 33
- Rodolphe ZUNIGA CG 33
- Emilie GEORGET ancienne stagiaire IUFM
- Corine ALBERT CG 33
- Valérie PARABOSCHI CG 33
- Miki W. ZONGO IEP
- Ghislaine MANO CG 33
- Anne PIERREL LEGTPA Blanquefort
- Cynthia HAMADOUCHE VALT 33
- Réminicie METAYER Stagiaire MCD
- Yasmina BOULTAM Ville de Lormont
- Julie BLANQUET CG 33
- Julie CHABOT Mission Agenda 21 CG 33

DÉROULEMENT DU PROCESSUS EVALUATIF

